Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13241 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 25 AOUT 1987

Les fantômes du nazisme

La décision prise, en octobre 1982, par les quatre puissances assurant la tutelle de Berlin, de rendre la dépouille mortelle de Rudolf Hess à sa famille après sa mort se révèle aujourd'hui désastreuse. Le tribunal de Nuremberg avait prévu, en 1946, la dispersion des cendres des anciens dignitaires nazis exécutés ou morts en détention. Cette mesure de précaution, justement destinée à éviter que leurs tombes ne puissent servir ultérieurement de lieux de rendez-vous pour les nostalgiques du IIIe Reich, avait valu, jusqu'à présent, pour tous.

Les pressions exercées en Allemagne de l'Ouest depuis les années 70 pour faire libérer le dernier prisonnier de la prison de Spandau avaient finalement amené les Alliés à faire un geste, en dérogeant à ce principe. L'Union soviétique, qui jusqu'au bout s'était opposée à la libération de Hess, n'avait pas trouvé à y redire. Les Alliés avaient apparemment estimé qu'il était préférable d'en passer par là plutôt que de prendre le risque de voir Rudolf Hess transformé en une sorte de martyr.

L'ancien adjoint de Hitler était un personnage trop important pour faire valoir à son propos des raisons humanitaires. Faute de l'avoir compris, tout le monde se trouve maintenant dans l'embarras. C'est vrai pour les Alliés, qui n'ont pu éviter que l'étrange suicide de Hess ne soit exploité pour des raisons qui n'ont pas toutes à voir avec la politique, comme en témoigne l'exclusivité que se sont assurée les quotidiens populaires « The Mail on Sunday », en Grande-Bretagne, et « Bild », auprès de son fils, Wolf Rüdiger Hess.

C'est vrai aussi pour les dirigeants conservateurs ouest-allemands. Le ministre-président de Bavière, M. Franz-Joseph Strauss, qui avait été l'un des plus chauds avocats de la libération anticipée de Hess, se voit contraint d'envoyer aujourd'hui sa police pour filtrer les accès du cimetière de Wunsiedel, où Hess doit être inhumé, mercredi en principe, dans le caveau familial. Ces mesures de précaution ont été prises à la suite des incidents qui se sont multipliés ce week-end dans la petite ville entre les forces de l'ordre et quelque deux cents militants néo-nazis. Depuis le 21 août, quatre-vingt-huit d'entre eux ont été appréhendés.

L'occasion était inespérée pour les groupuscules néo-nazis, qui se réclament à travers le monde de l'idéologie de « Mein Kampf », de faire parler d'eux. On aurait tort de croire le phénomène limité à la RFA. Des manifestants venus de plusieurs pays européens sont attendus cette semaine à Wunsiedel. En Afrique du Sud, une violente polémique a éclaté après un hommage rendu à l'ancien adjoint de Hitler, le 20 août, par des militants néo-nazis auxquels s'étaient joints des responsables du mouvement d'extrême droite AWB (mouvement de résistance afrikaner).

Les craintes de voir la tombe de Hess devenir un lieu de pèlerinage semblent toutefois exagérées. Le dernier locataire de Spandau n'est pas forcément la meilleure figure de ralliement pour les néo-nazis de tout poil qui, pour beaucoup, lui reprochent sa « fuite » en Angleterre, assimilée à une « trahison ». En outre, le phénomène néo-nazi est plutôt en régression. En RFA, où les militants de cette cause ne cessent d'être traqués par l'Office fédéral pour la protection de la Constitution, le NPD, leur principal bras politique, n'a plus qu'une audience infime. Si les dernières élections régionales ont fait apparaître une nouvelle montée de l'extrême droite, qui traduit la résurgence d'un mouvement nationaliste, ses leaders se réclament d'autres parrains, comme M. Jean-Marie Le Pen.

(Lire nos informations page 22.)

La Nouvelle-Calédonie à trois semaines du référendum

• Le FLNKS veut mobiliser contre la « répression »
• Le RPR dénonce la « provocation » indépendantiste

Après la dispersion brutale, le samedi 22 août à Nouméa, d'une manifestation pacifique des indépendantistes canaques, le FLNKS de M. Jean-Marie Tjibaou tente de mobiliser ses militants sur le thème de la « répression ».

Le chef de file des indépendantistes, trois semaines avant le référendum d'autodétermination, en appelle à M. François Mitterrand afin que le chef de l'Etat « s'inquiète un peu de la répression qui doucement s'organise ». Le président de la République, a-t-il dit à la chaîne de télévision M6, « devrait s'interroger sur ce que font (en Nouvelle-Calédonie) les gens dont il est responsable ».

Il n'est pas exclu, indique-t-on à l'Elysée, que M. Mitterrand expose son analyse de la situation dans le territoire, le mardi 25 août, dans sa résidence de Latche, où il doit recevoir le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

La situation a été calme toute la journée de lundi en Nouvelle-Calédonie. Cinq des six manifestants indépendantistes interpellés à Nouméa et à Thio ont été condamnés à quinze jours de prison avec sursis et un sixième à quinze jours fermes. La diffusion en métropole des images de l'intervention des forces de l'ordre, samedi, à Nouméa, a provoqué des réactions indignées, notamment parmi les socialistes. M. Toubon, secrétaire général du RPR, se dit « *surpris* » par ces images, mais accuse le FLNKS de « *faire de la provocation* ».

(Lire, page 6, les articles de FRÉDÉRIC BOBIN et de JEAN-YVES LHOMEAU.)



De nouvelles molécules interstellaires

La matière première du vivant

Des acides aminés non terrestres détectés dans un météorite, un polymère pour la première fois identifié dans le milieu interstellaire : avec ces deux découvertes, les chercheurs ont fait un nouveau pas vers la connaissance des origines de la vie.

Que des météorites contiennent des acides aminés – ces éléments constitutifs des protéines essentielles à toute forme de vie – n'a rien de nouveau. Mais, jusqu'ici, nul ne savait si ces composés s'étaient formés dans les nuages interstellaires ou s'ils étaient simplement apparus lors de l'entrée des météorites dans l'atmosphère terrestre. Et la polémique était vive entre ceux qui défendaient l'une ou l'autre thèse. Les résultats récemment obtenus par deux équipes américaines, l'une de l'Institut californien de technologie (Caltech) à Pasadena, l'autre de l'université d'Arizona, tranchent en faveur des partisans des aminés acides « extraterrestres ».

Dans les composés organiques présents sur le météorite Murchison, tombé en Australie il y a dix-huit ans, ces chercheurs ont, en effet, trouvé des taux anormalement élevés de deutérium (hydrogène lourd) et d'azote 15 (un isotope de l'azote, relativement peu abondant sur terre). Pour le géochimiste du Caltech, M. Samuel Epstein, c'est là une preuve que les acides aminés « *se sont probablement formés dans les nuages de poussières interstellaires dans lesquels le deutérium est abondant* ».

ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 8.)

SPORTS

La mort de Didier Pironi

La mort accidentelle de Didier Pironi et de ses coéquipiers, Bernard Giroux et Jean-Claude Guénard, au cours d'une compétition d'off-shore a endeuillé le week-end sportif.

Renouveau de la natation française

Vingt-quatre records de France battus aux championnats d'Europe de Strasbourg ont illustré le renouveau de la natation française dans le sillage de Stephan Caron et de Catherine Plewinski.

Médaille d'or pour les kayakistes

A Duisbourg, les médailles d'or et d'argent des kayakistes Philippe Boccara et Pascal Boucherit aux championnats du monde étaient attendues. La bonne performance d'ensemble des canoéistes est une surprise encourageante à un an des Jeux olympiques de Séoul.

Page 9

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne : les jeunes loups de la City

Ilot isolé dans une île, la City de Londres a toujours mené sa propre vie, indifférente aux vicissitudes politiques et sociales qui ont pu agiter la Grande-Bretagne. Il en va de même aujourd'hui. En 1777, le moraliste anglais Samuel Johnson écrivait que « *quiconque en aurait assez de Londres, en aurait assez de la vie parce que Londres offre tout ce que la vie peut procurer* ». Il suffit d'échanger, ou si l'on préfère de « swaper » comme diraient les banquiers, le mot « vie » par « argent », pour adapter à la City d'aujourd'hui le fameux adage du cynique docteur Johnson : être fatigué de la City reviendrait à en avoir marre du fric parce que la City dispose de tout ce que l'argent peut offrir.

Etat dans l'Etat, la City est comme le Vatican. La seule différence est que celui-ci est consacré à Dieu alors que celle-là l'est à Mammon. Temple des richesses, la seule fin de la City est de faire de l'argent. Se souciant comme d'une guigne du reste de la Grande-Bretagne et de ceux qui sont censés la diriger, elle a, sous tous les régimes, imperturbablement poursuivi son but, qui est de faire fructifier les capitaux qui lui sont confiés.

Les gouvernements successifs de Sa Très Gracieuse Majesté, qu'ils soient de droite ou de gauche, y trouvant leur dû, se sont toujours bien gardés de toucher aux privilèges de ce que l'on désigne par son étroite surface comme étant le *square mile* (le « mile carré »). Cette autonomie, sous la tutelle bienveillante de la Banque d'Angleterre, a permis à la City de poursuivre sa propre évolution et de briser les tabous qui continuent de gouverner la vie anglaise. Pour n'avoir jamais voulu régner politiquement sur le Royaume-Uni et pour, en échange de cette indifférence, avoir bénéficié d'une liberté financière quasi absolue, la City a donné naissance à une manière d'être, si ce n'est à une civilisation, qui est en totale contradiction avec celle en vigueur dans le reste du pays.

Il y a encore vingt ans, la City était gouvernée par une oligarchie représentée par les Rothschild, Hambros, Hill Samuel, Kleinwort-Benson et autres Warburg. Cette domination, d'origine israélite, qui s'était implantée dès le siècle dernier entre la Tamise, au sud, et les restes de l'ancienne fortification romaine, au nord (London Wall), a toujours été très différente du traditionnel establishment britannique. Ce dernier représenté par les grands propriétaires fonciers – les *landlords* – a traditionellement vécu sous le signe d'un amateurisme éclairé et continue d'être le grand pourvoyeur, en hommes, du parti conservateur. Maggie Thatcher, issue de la même classe moyenne qui a donné beaucoup de ses fils au parti travailliste, n'est pas parvenue malgré ses efforts a affaiblir la puissance héréditaire des *Old Etonians*, ces anciens d'Oxford conservateurs au réflexe de classe acéré.

CHRISTOPHER HUGUES.

(Lire la suite page 19.)



ÉCONOMIE

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Les funérailles de Hugo et de Sartre

Au XIXe siècle, les enterrement d'hommes célèbres étaient l'occasion de grandes manifestations. Celui de Victor Hugo fut un enjeu politique ; celui de Jean-Paul Sartre fut la dernière manif des soixante-huitards.

par Jean-Noël JEANNENEY

QUAND Sartre mourut, le 15 avril 1980, le plus spontané des commentaires qui courut fut qu'il demeurait, pour notre siècle, dans la mémoire nationale, ce que représente Victor Hugo pour le dix-neuvième siècle (1) : d'où naît le goût d'une comparaison, non point de ces destins tout entiers (le genre des « vies parallèles » est désuet), mais de leur sortie du théâtre...

Depuis le temps de la Révolution, les funérailles des grands hommes ont été promues comme de hauts moments de la vie civique. Et les obsèques de Victor Hugo prennent figure exemplaire. Car les républicains triomphants, ceux du 16 mai 1877, en ont fait un point fort de leur liturgie. L'événement s'inscrit dans une longue lignée, celle des obsèques à portée politique : renvoyant à l'enterrement du général Foy, en 1825, sous la Restauration, qui fut prétexte à une grande manifestation, à celui du général Lamarque, qui provoqua des émeutes républicaines en juin 1832 et fut tout près de renverser Louis-Philippe, ou encore, le 12 janvier 1870, à celui de Victor Noir, journaliste assassiné par le prince Pierre Bonaparte : le Second Empire en trembla. Et, au cœur même de la bataille électorale de 1877, M. Thiers était mort juste à point, en septembre, pour donner l'occasion d'un grand défilé contre Mac-Mahon, où Gambetta avait vu *« la plus magnifique cérémonie du siècle* (2). »

De ces glorieux précédents les funérailles de Victor Hugo, en 1885, sont l'héritage comme rassemblement des républicains affirmant contre la droite monarchiste et cléricale la solidité de leur pouvoir neuf (3). D'abord parce qu'elles sont civiles. La famille de Victor Hugo, qui n'a pas de doute sur ses volontés explicites (le testament du poète demande *« une prière à toutes les âmes »* et refuse *« l'oraison de toutes les Eglises »*), a repoussé courtoisement toute présence catholique. Elle a décliné l'offre du cardinal Guibert proposant ses services à l'*« illustre malade »* pour le cas où il souhaiterait voir, *in extremis*, un prêtre. Le parcours fixé pour le cortège par le gouvernement, depuis l'Arc de triomphe jusqu'à la montagne Sainte-Geneviève, évita Notre-Dame — tant pis pour Quasimodo... — en empruntant le boulevard Saint-Germain et le boulevard Saint-Michel. *« Si Victor Hugo était entré à Notre-Dame,* s'écria Henri Rochefort dans *l'Intransigeant, c'eût été pour le clergé ce que pour Louis XVI eût été la reprise de la Bastille ! »* Les plus passionnés des catholiques, Albert de Mun en tête, réclamèrent en vain au cardinal Guibert que la cathédrale accueillît une manifestation de réparation (4).

Contre ceux-là, l'enterrement de Victor Hugo est l'affirmation des certitudes d'une République qui se voit comme la fin achevée d'une évolution heureuse, née de 1789, et s'épanouissant par elle dans l'ordre et la liberté (Nietzsche, qui séjournait à Nice, s'en exaspéra, s'emportant contre *« cette France déchue dans la bêtise et la vulgarité* [qui], *aux obsèques de Victor Hugo, s'est livrée à une véritable orgie de mauvais goût et de béate satisfaction de soi* (5). »

LA dépouille funèbre fut portée d'abord de l'avenue d'Eylau à l'Arc de triomphe, où elle fut exposée vingt-quatre heures dans une chapelle ardente décorée par Charles Garnier. Puis, le lundi 1er juin, elle fut conduite de l'Etoile au Panthéon, escortée par une immense procession : celle-ci s'ébranla à onze heures trente du matin et ne se termina qu'à dix-neuf heures au Panthéon parmi un immense concours de peuple : un million de personnes au moins, le double peut-être. Le *Journal* des Goncourt prête à Eugène Spuller, l'ami fidèle de Gambetta, rédacteur du Manifeste des « 363 » républicains au temps du 16 mai, cette exclamation triomphante après les obsèques : *« Maintenant, la République dispose pour ses fêtes d'un public d'un million de spectateurs, à peu près le chiffre de pèlerins que les fêtes catholiques de Rome y attiraient au quinzième siècle. »*

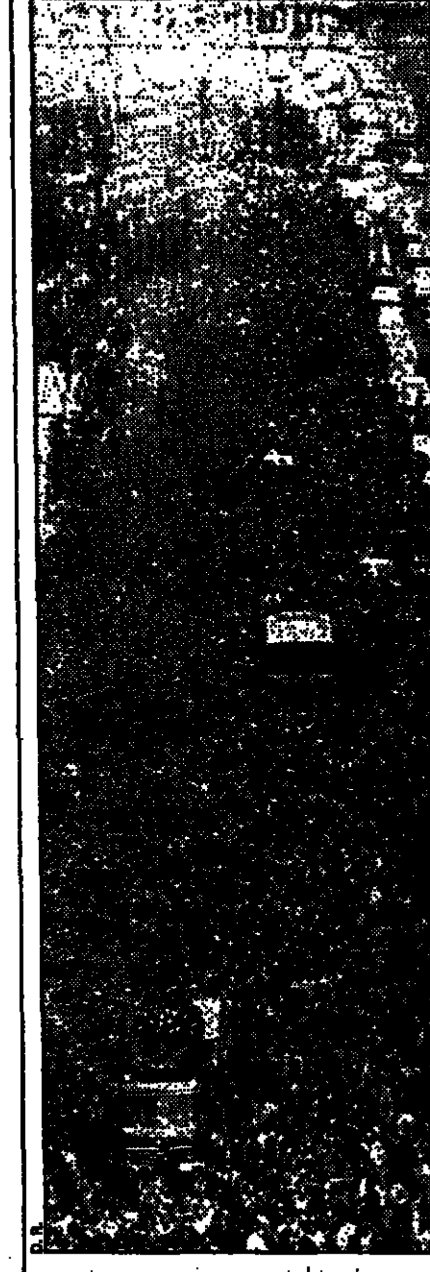
Le choix du Panthéon est symbolique (6). La Révolution avait désaffecté, en 1791, l'église Sainte-Geneviève pour la consacrer à la sépulture des héros illustres. Par deux fois, en 1806 et après l'intervalle de la monarchie de Juillet, en 1851, on l'avait rendue au culte catholique. C'est la mort de Victor Hugo qui offre à la République l'occasion de renouer avec la tradition révolutionnaire. Le 27 mai paraît au *Journal officiel* un décret stipulant que le *« Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale : le dépôt des restes de ceux qui ont mérité la reconnaissance nationale »*, à l'indignation des catholiques. Lorsque des ouvriers furent envoyés, le 29 mai à l'aube, pour décrocher du fronton du monument la croix qui y figurait, le journal des frères Veuillot, *l'Univers*, organe de la droite catholique ultramontaine et légitimiste, s'écria : *« Selon la pratique des malfaiteurs, les auteurs de cet acte de banditisme avaient choisi leur moment. Toute la France chrétienne frémira à la nouvelle de ce sacrilège accompli par la République. »*

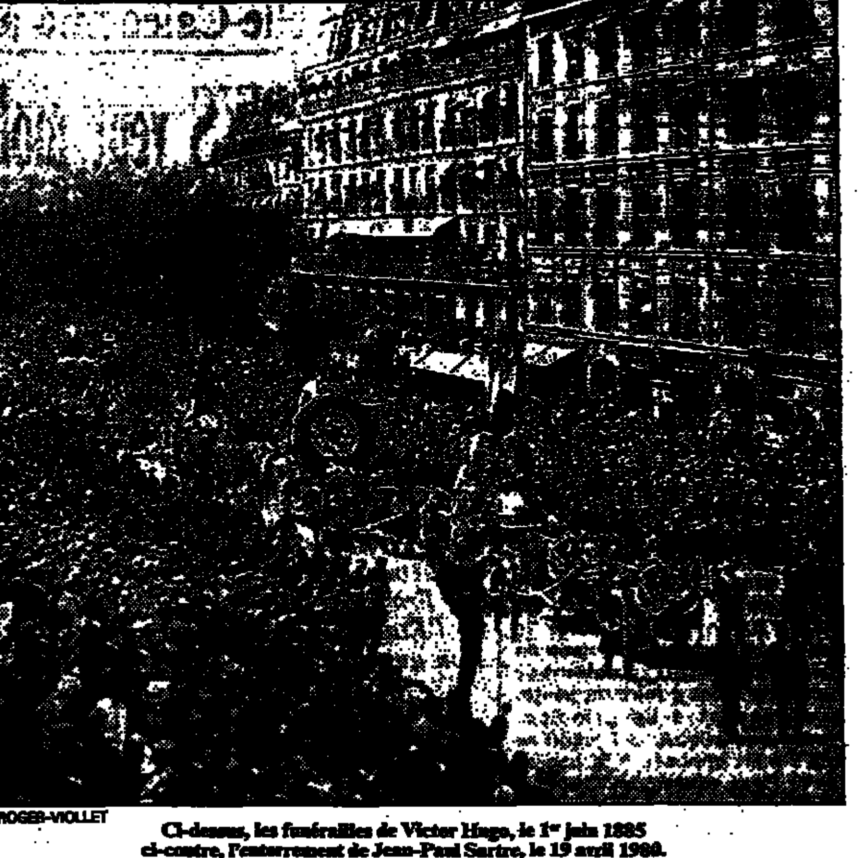
Un formidable déploiement de police

L'événement a pourtant un second visage, précisément parce que les républicains ont désormais conquis la légitimité et s'y sont installés. On relève dans ces obsèques, telles qu'elles sont solennisées, balisées, encadrées, le souci constant de prévenir d'éventuelles manifestations de l'extrême gauche : celle-là même qui s'en va, dans l'intervalle de dix jours séparant la mort de l'enterrement de Victor Hugo, célébrer au Père-Lachaise l'anniversaire de la Semaine sanglante puis y accompagner les dépouilles de deux chefs de la Commune, Cournet et Amouroux, disparus au même moment : des échauffourées y font plusieurs dizaines de blessés. Le gouvernement d'Henri Brisson redoute d'y déceler une répétition générale pour des troubles, lors du grand jour : l'extrême gauche s'apprêterait à protester contre une confiscation de la dépouille de Victor Hugo par la République opportuniste.

Et sous cet éclairage les précédents sont autres, du côté des funérailles maîtrisées par un pouvoir installé. Non plus Foy, Lamarque, Victor Noir, mais plutôt Béranger. Quand le « poète national » disparaît, le 16 juillet 1857, auréolé d'une gloire qui, en son temps, n'est pas inférieure à celle de Victor Hugo, Napoléon III, pour empêcher des tumultes, se hâte d'étouffer sa dépouille sous les honneurs. Béranger ne s'était jamais rallié au Second Empire. Qu'importe ! On rappelle ce que ses poèmes avaient fait pour la légende impériale et on l'écrase sous des funérailles nationales. De telle sorte qu'un formidable déploiement de police empêcha les centaines de milliers de personnes qui souhaitaient honorer sa mémoire de se livrer à aucune manifestation. Un jeune républicain protestant, Clamageran, décrit cet escamotage : *« J'ai vu défiler le cortège à deux pas de moi. C'était navrant. Le corbillard entouré de sergents de ville, à tel point qu'on ne pouvait distinguer les personnes qui tenaient les cordons du poêle ; les soldats, l'arme au bras et non pas sous le bras (comme il est d'usage de le faire dans les cérémonies funèbres), prêts à tirer sur le peuple ; devant et derrière, des hordes compactes d'agents de police ; au milieu d'eux, quelques individus isolés, invités par ordre du gouvernement (...) ils avaient l'air d'être conduits en prison comme des malfaiteurs* (7). »

Pour Victor Hugo, rien d'aussi rude — mais pourtant un déploiement de forces où le souci de la pompe républicaine se confond avec celui de la protection contre tous les trublions. La présence obsédante de l'armée, au long du cortège, fut le fruit de cette inquiétude et l'occasion de bien des acclamations patriotiques... Et l'ambivalence de l'épisode fut symbolisée par le contraste éclatant entre le corbillard des pauvres où Hugo avait demandé que sa dépouille fût transportée et l'éclat des fastes républicains qui l'entourèrent. Les photos du cortège depuis des balcons en donnent une image saisissante. André Bellessort, à droite, s'en affligea : *« Le corbillard des pauvres n'a de sens que si tout l'enterrement est d'un pauvre (...) son antithèse suprême était une des plus mauvaises... »*





ROGER-VIOLLET

Ci-dessus, les funérailles de Victor Hugo, le 1er juin 1885 ; ci-contre, l'enterrement de Jean-Paul Sartre, le 19 avril 1980.

UN siècle s'écoule, et voici la mort de Sartre. Or si l'on juxtapose une autre photo, elle aussi prise de haut, celle du cortège qui accompagna sa dépouille, le 19 avril 1980, de l'hôpital Broussais au cimetière du Montparnasse (8), le contraste est grand. Plus de pompe et plus d'ordonnance maîtrisée : une foule compacte y chemine difficilement, déborde sur les trottoirs et lutte contre le flux des voitures klaxonnant en sens inverse.

Les centaines de milliers de fidèles qui conduisirent Hugo de l'Etoile au Panthéon, c'était la France entière résumée, toutes les classes de la société célébrant de concert la République. Pour Sartre, vingt fois moins de monde peut-être, et d'une autre apparence. *« Surtout des jeunes,* écrit Simone de Beauvoir. *Des gens frappaient au carreau du fourgon. C'étaient pour la plupart des photographes qui appuyaient leurs objectifs sur la vitre pour me surprendre. Des amis des* Temps modernes *ont fait un barrage derrière la voiture, et tout autour des inconnus ont spontanément établi une chaîne en se donnant la main. Dans l'ensemble, pendant tout le trajet, la foule a été disciplinée et chaleureuse.* « C'est la dernière manif de 68 », *a dit Lanzmann* (9) »

« Indécents, vous êtes indécents... »

Ecoutons les journalistes témoins. A droite, Dominique Jamet écrit dans *le Quotidien de Paris* du 21 avril : *« Cette foule ne ressemble à aucune autre (...) c'est l'assemblée des intellectuels, des étudiants, des immigrés, des Noirs, des pédés, des vieux, des rastas, des handicapés, des tordus, des pauvres, tout le lectorat, tout l'électorat de Sartre, et même les jeunes ont l'air d'y être les marginaux des adultes, et même les hommes ont l'air d'y être les marginaux des femmes... »* Et voici Pierre Georges, dans *le Monde* du 22 avril. Pour Victor Hugo, tout était *« comme il faut »*. Pour Sartre, tout est *« indécent »* : *« Indécent, indécent ! Que de fois, dans le silence revenu, entre les croix brisées, les fleurs renversées, on devait entendre ce mot (...) "Vous êtes indécents" criaient ceux qui se bousculaient pour apporter leurs fleurs à ceux qui s'étaient déjà bousculés pour apporter la leur. Indécence, en effet, partout. Celle des merles, sifflotant là-bas sur la tombe de Charles Baudelaire, le printemps revenu. Indécent l'indécence d'une foule, l'indécence de la vie même. Mais pourquoi s'en indigner haut et fort ? Comme si la mort n'était pas, elle, ce samedi 19 avril, la première indécence ! »*

Ici, point d'exclusion à gauche, bien sûr. La police est absente. Les officiels ne sont pas là. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a écrit avec dignité : *« Jean-Paul Sartre rejetait tous les honneurs. Il ne convient pas que l'hommage du président de la République paraisse contredire ce choix intime. »*

Si la dépouille de Sartre n'est pas un enjeu politique, en 1980, c'est parce que les institutions n'ont pas de prise sur lui. Victor Hugo n'avait jamais dédaigné les grandeurs terrestres. En face, l'éclat de Sartre refusant le prix Nobel de littérature ne fut que le plus frappant témoignage de l'indifférence intime qu'il éprouvait pour elles, et qui le libéraient du risque de les saluer *post mortem*.

La montée du doute collectif

Mais il y a plus profond. Les enjeux ont disparu. Rien dans le cas de Sartre qui puisse heurter l'Eglise (même si *l'Osservatore romano* jette une pelletée de terre sur un homme qui *« représentait les courants de l'existentialisme athée, de la désespérance et du néant »*). Son enterrement civil, dans une France en grande partie déchristianisée, a la simplicité de l'évidence. Et puis le mouvement de mai 68 dont il fut une figure symbolique a épuisé en 1980 sa force d'ébranlement. Un journaliste de *Libération* l'observe avec cruauté : *« Dans la foule les visages vieillis se reconnaissent : on s'échange des numéros de téléphone et des promesses de bouffes qu'on ne fera jamais* (10). »

Une décennie après la disparition de Victor Hugo, l'affaire Dreyfus installe l'influence des « intellectuels » (le substantif date d'alors) dans les convictions collectives.

Un an après la mort de Sartre, la gauche au pouvoir fait naître les interrogations que l'on se rappelle sur le silence de leurs successeurs et fait vaciller — pour un temps au moins — leur légitimité majeure : leur capacité d'interprétation de l'époque, globale et normative, — *« paradigmes perdus* (11)... »

LES conditions mêmes de la mort de Victor Hugo et de Jean-Paul Sartre révèlent, comparées, la montée du doute collectif : elles paraissent faites pour illustrer les thèses de Philippe Ariès sur l'évolution pluriséculaire des comportements devant la mort, dans l'Europe occidentale (12). D'un côté, chez Hugo, la mort « romantique », avec ses deux profils : *« La quiétude, la douce conclusion à laquelle on est impatient de s'abandonner* (« c'est la mort, elle est la bienvenue... ») *et la bête immonde contre laquelle on lutte désespérément »* (« Debout, debout, je veux mourir debout... C'est ici le combat du jour et de la nuit... ») (13) — tandis que le lit mortuaire est entouré par le cercle ému et cohérent de la famille et des intimes. En face, chez Sartre, la mort « moderne », à l'hôpital, la mort aseptisée dans l'entrelacs des tubes et des machineries, sur le lit de douleur où Benny Lévy le retrouve *« en salle de réanimation, les deux bras attachés par des perfusions, sans aucune mobilité »*, où les visites sont rigoureusement cloisonnées pour de stricts tête-à-tête (14). D'un côté, quelque chose comme la conviction d'une survie féconde, hors de toutes les Eglises. De l'autre, l'angoisse de tous les néants.

Veut-on un dernier signe ? Il se débusque dans le jeu révélateur des toponymies de la gloire. Du vivant déjà de Victor Hugo, le conseil municipal avait choisi de donner son nom à la partie de l'avenue d'Eylau où il habitait (Napoléon lui devait bien cela !). Après sa mort, on élargit à la fraction de l'avenue rejoignant la place de l'Etoile et à la place qu'elle traverse. Au Conseil de Paris, le 22 avril 1980, M. Gennesseaux, radical de gauche, proposa qu'on donnât à la place de Stalingrad le nom de Jean-Paul Sartre. En réponse, Pierre Bas, RPR, adjoint au maire, reconnut le bien-fondé de la demande, mais rappela que la coutume voulait qu'on n'attribuât le nom d'une personnalité à une artère de la capitale que cinq ans au moins après sa mort, ajoutant qu'au surplus il eût été incongru de débaptiser la place de Stalingrad, *« symbole de la guerre contre le nazisme »*. Tout le monde approuva...

« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante. » L'inscription du Panthéon, effacée par Louis XVIII et restituée en 1885, a perdu de sa force. La notion même de grand homme, de maître à penser, si vivante en 1885, portée par les manuels scolaires, la presse populaire et l'idéologie républicaine (15) vacille au moment où meurt Jean-Paul Sartre. Il en reste ici ou là le regret. Mais la certitude est morte.

---

(1) Le rapprochement se retrouve surtout à gauche : sous la plume, notamment, de Serge July et de Jean Daniel. Dans un communiqué, François Mitterrand écrit : *« Avec Jean-Paul Sartre disparaît l'un des derniers héritiers d'une puissante tradition de la pensée française, magnifiée par Voltaire, maintenue vivante par Hugo et Zola, et qu'il a poussée plus loin : écrire pour changer le monde. »*

(2) Cité par Michel Winock, *la Fièvre hexagonale*, Paris, 1986, p. 77.

(3) La source principale est Avner Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo, apothéose de l'événement-spectacle », *in* Pierre Nora, *les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, p. 473-523. Je lui dois, sauf indication contraire, les citations données dans le texte.

(4) Cf. Philippe Levillain, *Albert de Mun, catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au ralliement*, Rome, Ecole française de Rome, 1983, p. 813. Dans une lettre privée, de Mun, qui voyait déjà *« vingt-cinq ou trente mille personnes dans un ordre magnifique... »*, se lamente : *« Il y aura un miserere dans chaque église, et basta. On est furieux, et c'est dégoûtant. »*

(5) *Par-delà le bien et le mal*, Paris, 10/18, 1968, p.199, cité par Avner Ben-Amos, p. 516.

(6) Cf. Mona Ozouf, « Le Panthéon, l'école normale des morts », *in* Pierre Nora, *op. cit.*, p. 139-166.

(7) Cf. Jean Touchard, *la Gloire de Béranger*, Paris, Armand Colin, 1968, t. II, pp. 342-347.

(8) Je me réfère au document reproduit par Avner Ben-Amos, p. 489. Voir aussi la photo des p. 492-493, reproduite dans la biographie d'Annie Cohen-Solal, *Sartre*, Paris, Gallimard, 1985.

(9) *La Cérémonie des adieux*, Paris, Gallimard, 1981, p. 158.

(10) Marc Coutty, 21 avril 1980.

(11) Selon l'expression de Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 243.

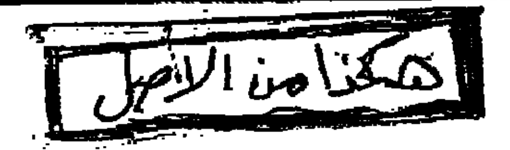
(12) Cf. Philippe Ariès, *l'Homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977, et aussi Michel Vovelle, *la Mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983.

(13) Avner Ben-Amos, *op. cit.*, P. 479.

(14) Annie Cohen-Solal, *op. cit.*, p. 658.

(15) Paul Gerbod, « L'éthique héroïque en France (1870-1914) », *Revue historique*, octobre-décembre 1982, pp. 409-429.

Demain : Deux échecs féconds pour la paix scolaire



CORÉE DU SUD : les conflits sociaux

L'industrie peut supporter des hausses de salaires

selon un rapport officiel

Un ouvrier des chantiers navals de l'île de Koje est mort, le samedi 22 août, à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre. Les conflits du travail continuaient, lundi, de s'étendre, affectant plus de cinq cents entreprises.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

M. Park nous tend une feuille de papier sur laquelle il vient d'inscrire quelques chiffres. Patron d'une petite entreprise employant une quinzaine d'ouvriers à Inchon, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Séoul, M. Park travaille en sous-traitant pour Daewoo, deuxième constructeur automobile sud-coréen. Il sait que celui-ci va répercuter les augmentations de salaires consenties à ses ouvriers sur les sous-traitants de bout de chaîne, exigeant d'eux qu'ils réduisent leurs marges. Si les ouvriers de l'atelier de M. Park demandent eux aussi des augmentations, les calculs de ce dernier ne laissent guère de doute : il court à la faillite.

Dans les ateliers des PME, où le bruit et la saleté sont rendus encore plus pénibles par la chaleur moite et torride de l'été coréen, comme dans les bureaux climatisés des sièges des grands groupes, la préoccupation, voire l'inquiétude, sont à l'ordre du jour. L'impact du mouvement de revendication salariale sans précédent qu'est en train de connaître la Corée du Sud sera différent selon les branches et selon la taille des entreprises, mais il se fera sentir dans tous les secteurs. Pour une économie fortement dépendante des exportations, les risques de dérapage sont évidents. Le « printemps de Séoul », en mai 1980, qui fut aussi l'occasion d'une explosion de revendications ouvrières, se solda par une récession.

Certes, la médiation du gouvernement, qui, la semaine dernière, a été à l'origine du compromis intervenu chez Hyundai, premier groupe du pays (10% du PNB), et a évité *in extremis* une grève de dix-huit mille employés des compagnies (privées) d'autobus à Séoul samedi, incite-t-elle à penser que des solutions se dessinent. Au début de cette semaine, l'agitation ouvrière n'en continue pas moins à faire tache d'huile : plus de cinq cents entreprises sont le théâtre de conflit du travail et des dizaines de milliers de travailleurs sont en grève. Le mouvement de revendication prend parfois un caractère violent : sur l'île de Koje, près de Pusan, un ouvrier des chantiers navals de Daewoo, en grève depuis une semaine, est mort samedi des suites d'affrontements avec la police.

Même si le gouvernement parvient à contraindre le patronat à faire des concessions et à contenir ainsi l'agitation, les augmentations de salaires consenties et la création de syndicats libres, par conséquent plus combatifs que ceux contrôlés par le pouvoir, risquent-ils de compromettre la compétitivité internationale de la Corée du Sud ? Son économie traverse une phase florissante : le taux de croissance a été de près de 15% au cours du premier semestre, et l'excédent commercial pour la même période a atteint le montant record de 5,2 milliards de dollars, – soit déjà plus en six mois que sur l'ensemble de l'année 1986. Au cours du premier semestre, les exportations ont augmenté de 26,1 %.

Sans doute y a-t-il une part de réaction émotionnelle dans l'alarmisme des industriels sud-coréens. Ceux-ci ont eu traditionnellement les yeux fixés sur deux variables : le coût des matières premières et les fluctuations des monnaies. Ils sont confrontés aujourd'hui à un problème totalement nouveau pour eux : la revendication ouvrière. Leur nervosité est, en outre, aggravée par les projections publiées la semaine dernière par l'Agence de planification et les instituts de recherches gouvernementaux. Ainsi, le Korean Development Institute a-t-il fait deux scénarios pour le second semestre de cette année.

Selon le premier, qui prend comme hypothèse des augmentations de 2 % à 3 % des salaires (venant s'ajouter aux 7 % à 8 % normalement prévus), la croissance diminuerait d'un point (passant de 9,5 % à 8,7 %), ainsi que la progression des exportations (passant de 13,5 % à 12,2 %). Selon le deuxième scénario, qui prend comme hypothèse des augmentations addition nelles de 5 % à 6 %, la croissance tomberait à 5,8 % au cours du dernier semestre, et la croissance des exportations diminuerait de moitié. Il en irait de même au cours de 1988, le chômage passant de 3,7 % à 4,9 %. M. Kim Chong So, auteur de cette projection, fait valoir que, si les salaires ne représentent que de 10 % à 11 % du coût de production en général, cette proportion est en moyenne de 20 % dans l'industrie et qu'ils constituent, en outre, de 40 % à 45 % de la valeur ajoutée. C'est, semble-t-il, vers le deuxième scénario que l'on s'oriente, compte tenu des augmentations consenties la semaine dernière : 11 %, par exemple, dans le cas des employés des compagnies d'autobus de Séoul.

> *Les grèves vont coûter cher à une économie qui était en pleine expansion. Mais le rattrapage inévitable des salaires dans l'industrie peut fournir l'occasion d'une restructuration salutaire.*

Marges de manœuvres

L'alarmisme des milieux officiels et des industriels doit cependant être nuancé. Les revendications salariales ne constituent, en fait, que des demandes de réajustement des plus normales. Elles ne sont que la rançon d'une situation qui, elle, est tout à fait anormale depuis des années : à partir de 1980, la productivité a augmenté de 150 % alors que les salaires ne progressaient que de 40 %. Bien que, au cours des deux dernières années, les profits des principaux groupes aient augmenté de 25 %, les salaires sont demeurés les plus faibles des pays nouvellement industrialisés (en moyenne, selon le ministère du travail, 255 dollars par mois, mais en réalité la moitié des ouvriers ne touchent guère plus de 185 dollars et les femmes entre 120 et 160 dollars). Dans le secteur industriel, l'heure de travail revient en moyenne à 1,55 dollar contre 2,23 dollars à Singapour. La durée de travail est, en outre, la plus longue : 54,3 heures en 1986 contre 47,4 à Taiwan par exemple. Ce n'est qu'en 1988, sous la pression américaine et les menaces de protectionnisme, que la Corée introduira un système de salaire minimum (120 dollars).

Cette situation donne aux industriels des marges de manœuvres pour répondre aux revendications salariales sans compromettre profondément leur compétitivité : par exemple, en ce qui concerne la sidérurgie, le coût de la main-d'œuvre pour une tonne d'acier revient en Corée du Sud à 25 dollars (contre 132 au Japon et 164 aux Etats-Unis) et le coût de l'heure de travail dans la construction automobile est de 3 dollars (contre 18 au Japon et 24 aux Etats-Unis).

La Corée jouit, en outre, d'une situation économique exceptionnelle. Grâce aux « trois baisses » (du pétrole, des taux d'intérêt et du dollar, auquel est fortement lié le won), ses exportations sont parties en flèche (en 1986, elles avaient augmenté de 14,6 % pour se chiffrer à 34,7 milliards de dollars). Pour un patronat confronté désormais à une main-d'œuvre plus revendicative, cette expansion, due à un ensemble de facteurs favorables mais par nature temporaires, est une aubaine. Les industriels sud-coréens sont en mesure aujourd'hui de satisfaire partiellement les demandes de leurs ouvriers : au cours des six premiers mois, les principaux groupes industriels ont doublé leurs profits (Goldstar Co. a augmenté ses ventes de 25 % et ses profits de 89 %, Hyundai Motor présente un chiffre d'affaires en augmentation de 15 %, Daewoo Electronics a doublé ses profits et augmenté de 60 % ses ventes, etc.).

L'économie sud-coréenne peut donc actuellement se payer le luxe d'une période de flottement. Loin d'être négative, celle-ci pourrait être au contraire l'occasion d'une restructuration. Par le passé, les Japonais l'ont fait, tirant parti des crises pour améliorer la productivité par des apports technologiques et pour couper les branches mortes, en l'occurrence des industries à forte main-d'œuvre. La Corée du Sud pourrait réduire, en particulier, sa production textile concurrencée par la Chine ou le Bangladesh.

Une telle restructuration ne se fera certes pas sans coûts sociaux pénibles : les PME seront touchées en priorité ainsi que la frange importante des salariés (30 %) qui sont pour la plupart des journaliers, travaillant lorsqu'il y a des commandes dans de minuscules ateliers familiaux ou des échoppes. Mais globalement, à la faveur de cette restructuration, l'économie sud-coréenne pourrait accomplir un bond technologique et rationaliser le fonctionnement de sa machine productive (notamment au niveau de la gestion) pour sortir, en définitive, renforcée de la crise.

Un autre facteur favorable est la nature des revendications ouvrières : jusqu'à présent, elles sont essentiellement économiques et non politiques. Il s'agit, comme disent les ouvriers, d'un *« rattrapage historique »* en ce qui concerne les salaires comme les conditions de travail.

Un rapprochement étudiants ouvriers ?

Sur le portail d'une usine de roulement à billes d'Inchon, dont les ouvriers, en grève depuis le 12 août, occupent les locaux, une pancarte précise : *« Nous refusons toute intervention externe »*. Interrogés, les grévistes déclarent qu'ils ne veulent pas que se mêlent à leur lutte des organisations radicales comme les Missions industrielles urbaines (protestantes). Depuis de longues années, celles-ci ont cherché à mobiliser, sinon à radicaliser, les ouvriers, et le plus souvent ces derniers en ont fait les frais.

Les Missions industrielles sont en outre politisées : l'un de leurs dirigeants, la pasteur In Muong Jin, est aussi le porte-parole de la Coalition nationale pour une Constitution démocratique, organisation qui est somposée de dissidents. Assurément, le mouvement ouvrier bourgeonnant, et qui en est encore à chercher à s'organiser, est vulnérable aux noyautages par des éléments radicaux et soumis à des pressions parfois violentes. Ainsi, le 20 août à Inchon, des activistes ont fait une descente pour le moins inopinée, à 3 heures du matin, dans un dortoir d'ouvrières d'une usine d'appareillage électrique pour les forcer à constituer un syndicat. Pour l'instant, il ne semble pas que se concrétise une alliance entre ouvriers et étudiants. Mais certains syndicats sont susceptibles de se radicaliser s'ils n'obtiennent pas partiellement ce qu'ils demandent.

Le gouvernement qui, après une période d'attentisme, s'est décidé à intervenir comme médiateur dans les conflits du travail, est conscient du danger d'un tel rapprochement étudiants ouvriers qui rendrait la situation beaucoup plus difficilement contrôlable. S'il veut éviter une radicalisation de l'agitation ouvrière, il doit prendre rapidement des mesures concrètes. En premier lieu, remédier au hiatus existant actuellement en matière de législation du travail : les dispositions en vigueur jusqu'à ces dernières semaines ont été battues en brèche et peuvent être considérées comme caduques (aux termes de la loi par exemple, les syndicats qui se créent sont illégaux, tout comme les grèves qui se multiplient).

Il faut donc au plus tôt établir de nouvelles règles du jeu, tenant compte d'une situation qui, en quelques semaines, a profondément évolué : les ouvriers sud-coréens sont en train de prendre conscience qu'ils peuvent constituer une force, une expérience, pour eux, radicalement nouvelle. Mais le mouvement est encore en grande partie spontané, sans véritable direction et sans contrôle, ce qui comporte assurément des risques de dérapage.

L'un des éléments qui fut à la base du « miracle » économique sud-coréen – le faible coût de la main-d'œuvre – est en train de voler en éclat. Assurément, il serait erroné de penser que la compétitivité sud-coréenne de 1987 ne repose que sur une main-d'œuvre sous-payée et exploitée. Ce qui était vrai il y a dix ans ne l'est plus qu'en partie aujourd'hui. Il reste que les industriels coréens devront à l'avenir tenir compte, dans l'évaluation de la compétitivité internationale de leurs produits, d'une donnée que jusqu'à présent ils tenaient pour un acquis et qui tend à devenir une variable : la docilité des travailleurs.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

300 morts dans les inondations

Dacca (*AFP*). – Plus de 300 personnes ont été tuées et 17 millions d'habitants ont été affectés par les plus graves inondation qu'ait connues le Bangladesh depuis 1974, a annoncé, le samedi 22 août, à Dacca le président Ershad. Le chef de l'Etat, qui parlait devant la presse étrangère, a indiqué que le Bangladesh devrait importer 1,5 million de tonnes supplémentaires de grains en raison de la destruction de presque 800 000 hectares de récoltes par les inondations. *« Nous ne laisserons personne mourir de faim »*, a-t-il déclaré.

Le prix du riz a connu une forte hausse, tandis que des produits de première nécessité, comme le carburant, le sel et les aliments pour bébés, venaient à manquer dans les régions inondées, a annoncé la presse locale. Les routes et voies de chemin de fer entre Dacca et la plupart des directrics du nord et de l'est demeurent impraticables, selon des responsables. Le président Ershad a fait été de 300 morts dans 47 des 64 districts administratifs que compte le Bangladesh. Des informations non confirmées officiellement portent le bilan à 600 morts.

Le niveau des eaux a commencé à baisser dans le nord du pays vendredi et samedi, mais la situation demeurait inquiétante dans plusieurs régions, notamment celle de Dacca, selon des responsables. La situation restait également critique dans l'ouest et le sud du pays, où des milliers de personnes sont isolées par les inondations ou réfugiées dans des camps misérables.

Chili

La date du plébiscite serait avancée

Santiago-du-Chili. – Le général Augusto Pinochet a confirmé, le vendredi 21 août, que le plébiscite se tiendrait l'année prochaine et non en 1989, comme il était prévu initialement. *« Nous sommes à environ un an de la décision finale dont vous assumez la responsabilité »*, a déclaré le chef de l'Etat à Coihueco, à 400 kilomètres au sud de Santiago, où il terminait une tournée à travers plusieurs villes de province. Lors de ce plébiscite, un candidat doit être proposé par les militaires. Un proche collaborateur du général avait annoncé le 3 août que la date du plébiscite devait être avancée, mais il avait été démenti par le ministère de l'intérieur. Même si aucune date précise n'a encore été annoncée, le délai indiqué par le chef de l'Etat pourrait coïncider avec celle du 11 septembre, anniversaire du coup d'Etat de 1973, qui avait porté le général Pinochet au pouvoir.

A l'occasion du quatorzième anniversaire de la « nomination » de l'actuel chef de l'Etat à la tête des forces armées, le général Santiago Sinclair, vice-commandant en chef, a par ailleurs évoqué dimanche des *« signaux inquiétants »* de rebellion. La retransmission télévisée de la cérémonie a d'autre part été annulée sans explications. Les propos du général Sinclair semblent faire référence à l'opposition, qui demande la tenue d'élections libres avec plusieurs candidats au lieu du plébiscite prévu. Une demande soutenue récemment par les Etats-Unis lors de la visite du sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines (*le Monde* du 22 août). – (*AFP.*)

République sud-africaine

11 000 grévistes ont déjà été licenciés

Johannesburg. – La grève des mineurs noirs est entrée, le lundi 24 août, dans sa troisième semaine, alors que l'Anglo American Corporation annonçaient six mille nouveaux licenciements dans deux de ses mines d'or.

La confrontation entre les mineurs noirs et les sociétés blanches, qui selon un analyste boursier de Johannesburg perdent une tonne d'or par jour, risque de s'accentuer, le Syndicat national des mineurs (NUM) ayant annoncé dimanche que ses membres ne se laisseraient pas intimider par la menace. Environ 17 000 grévistes ont déjà été licenciés au total.

D'autre part, Hertz, la plus importante firme de location de voitures du monde, va rejoindre la liste des sociétés américaines qui se sont retirées d'Afrique du Sud.

Dans une déclaration faite à l'agence de presse sud-africaine SAPA (South African Press Association), Hertz a annoncé un plan de désinvestissement sur dix-huit mois dans ce pays et la fusion de sa filiale locale avec une firme sud-africaine, Imperial Car Rental. Hertz n'émettra plus aucune carte internationale de crédit au bénéfice de Sud-Africains et la filiale locale abandonnera le nom de Hertz après la fusion avec Imperial. – (*Reuter, AFP.*)

Suriname

Le commandant Bouterse s'est rendu en Libye

Le chef du régime militaire du Suriname, le commandant Desi Bouterse, a quitté, dimanche 23 août, Tripoli, où il a été reçu, samedi, par le numéro un libyen, le colonel Moammar Kadhafi. Le commandant Bouterse avait été accueilli officiellement, à son arrivée, par un membre du commandement de la révolution libyenne, le commandant Khouildi, et par des responsables politiques et militaires du pays.

Dans une déclaration à l'agence officielle libyenne, le dirigeant du Suriname a exprimé sa satisfaction à l'égard des *« bonnes relations »* de son pays avec la Libye, en précisant que sa visite entrait dans le cadre du *« renforcement et du développement »* des rapports entre Tripoli et Paramaribo. – (*AFP.*)

CHINE : la visite de M. Boyon

Le secrétaire d'Etat à la défense annonce la signature de deux accords de coopération militaire

PÉKIN
de notre correspondant

Chinois et Français devraient signer très prochainement deux accords de coopération dans les domaines militaire et de l'armement, a annoncé le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Boyon, le samedi 22 août, à l'issue d'une visite officielle de trois jours en Chine. Il s'agit pour M. Boyon d'une « première » dans les relations entre les deux pays.

Le premier accord devrait permettre le développement des échanges de visites entre responsables militaires et celui de la coopération dans le domaine de l'armement. Un second accord, plus technique, consacré au secteur de l'armement, devrait être rapidement conclu. M. Boyon souhaite, en effet, accroître les exportations françaises en Chine, en adaptant le matériel français existant aux conditions chinoises, voire en développant le matériel spécifique.

M. Boyon a évoqué ces questions avec son hôte chinois, le chef d'état-major adjoint He Xizhong, un officier âgé de quarante-quatre ans, qui a fait la guerre à la frontière indienne et vietnamienne et qui est spécialement chargé de la modernisation et de l'équipement des forces armées chinoises. M. Boyon s'est également entretenu avec le vice-ministre des affaires étrangères, M. Zhou Nan, et avec le ministre de la défense, le général Zhang Aiping. Enfin, le secrétaire d'Etat, qui poursuit sa visite en Chine à la tête d'une délégation du conseil général de l'Ain, a déclaré que M. André Giraud s'efforcerait de venir à Pékin dès que les circonstances le lui permettraient, peut-être au printemps prochain, avant l'élection présidentielle.

P. de B.

● **Reprise du commerce fluvial avec l'URSS.** – Le commerce fluvial entre la Chine et l'URSS a repris, a annoncé, le dimanche 23 août, le quotidien de langue anglaise *China Daily*. Des bateaux chinois ont été envoyés en URSS à la fin juillet pour embarquer 118 mètres cubes de bois au port de Leninskoye, a ajouté le quotidien dans son supplément économique hebdomadaire. Le commerce fluvial entre les deux pays avait été suspendu à la suite de la rupture dans les années 60. La Chine et l'URSS ont signé récemment un accord prévoyant la reprise, après un arrêt de vingt-trois ans, de la réparation de bateaux soviétiques par les chantiers navals chinois. – (*AFP.*)

PAKISTAN

Trafic d'enfants pour le tiercé du désert

Karachi (*Reuter*). – La police pakistanaise a annoncé, le dimanche 23 août, avoir libéré, samedi à Karachi, vingt garçons de six à douze ans enlevés pour être emmenés dans le Golfe et utilisés pour faire courir plus vite des chameaux en compétition.

Deux trafiquants d'enfants ont été arrêtés. Ils ont dit avoir été grassement payés par les organisateurs d'une course de chameaux. Selon un chamelier, les cris d'effroi d'un enfant ficelé sur le dos d'un chameau le font courir plus vite...

Proche-Orient

Devant les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe

L'Arabie saoudite dénonce les « agissements terroristes et destructeurs des dirigeants de Téhéran »

L'Iran a été vivement pris à partie pour son attitude vis-à-vis de ses voisins et dans la guerre du Golfe, le dimanche 23 août à Tunis, où s'ouvrait un conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe sur ce conflit.

C'est d'abord le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, qui, présidant cette réunion, a dénoncé dès l'ouverture les *« agissements terroristes et destructeurs des dirigeants de Téhéran »*. Il a en outre appelé les vingt et un participants à la réunion de Tunis à prendre des *« décisions unanimes et pratiques pour vaincre les défis et l'obstination du régime de Téhéran »*.

C'est ensuite le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, qui a rejeté sur l'Iran la responsabilité de l'aggravation des *« périls »* dans la région du Golfe, *« en raison des menaces dirigées contre les Etats arabes de la région, en particulier le Koweït, ainsi que de l'évolution du conflit, qui a entraîné un afflux inhabituel de flottes étrangères dans les eaux du Golfe »*. M. Klibi a estimé que *« la solidarité des Arabes »* était de nature à *« rendre exécutoire »* la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a appelé, le 20 juillet dernier, l'Iran et l'Irak à un cessez-le-feu immédiat.

Cette réunion devait se poursuivre lundi, tandis que les participants se livraient à d'intenses tractations pour rapprocher tous les points de vues et obtenir un consensus sur des *« mesures pratiques »*.

De Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a appelé son allié syrien à ne pas fléchir sous les pressions et à ne pas renoncer à son soutien à l'Iran.

Les appels arabes lancés depuis Tunis en vue d'un arrêt des hostilités ne paraissent pas pour l'heure avoir ému Téhéran : dès son arrivée à New-York, où il devait rencontrer lundi le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Larijani, a affirmé dimanche que son pays rejetterait la résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu. M. Larijani, dont les Américains ont dit qu'ils accepteraient de le rencontrer, a toutefois tempéré ses propos en indiquant que Téhéran coopérerait aux efforts visant à apporter la paix dans la région.

Sur le terrain, les Etats-Unis ont augmenté la fréquence de leurs navettes d'escorte de pétroliers koweïtiens dans le Golfe. Quelques heures seulement après leur arrivée, vendredi soir, au Koweït avec un pétrolier et deux méthaniers réimmatriculés aux Etats-Unis, les bâtiments de guerre américains ont remis le cap sur le détroit d'Ormuz avec trois autres pétroliers et un méthanier transportant du brut et du gaz koweïtien. Après une halte au large de Qatar, le convoi a repris sa route dimanche après-midi vers le détroit d'Ormuz.

Dimanche également, les Iraniens ont semé la confusion sur le sort de cinq journalistes américains qui auraient été tués dans le Golfe dans un accident d'hélicoptère. Après avoir annoncé cet accident et crédité la marine iranienne de la découverte des cinq corps, Téhéran est revenu sur ces affirmations pour indiquer dans un premier temps que la marine avait seulement capté des échanges radio sur un tel accident puis, toujours par la voix de l'agence officielle IRNA, qu'une enquête était en cours concernant *« les rapports émanant des services d'écoute de la marine »* sur cet hypothétique accident. Pour leur part, médias et gouvernement américain ont assuré qu'aucun journaliste couvrant la guerre du Golfe, aucun hélicoptère dans la région n'était porté manquant.

Bombardements irakiens

Dans le nord du Golfe, les Irakiens ont encore accru, samedi et dimanche, le rythme de leurs bombardements sur les installations industrielles iraniennes, entraînant une riposte de Téhéran sur plusieurs localités d'Irak et laissant craindre une reprise de la « guerre des villes ».

L'aviation irakienne a notamment lancé des raids massifs deux jours consécutifs contre le complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny, dans le sud de l'Iran, qui, selon Bagdad, était *« la proie des flammes »* après le passage des avions. Achevé à 80 % et construit par un consortium japonais conduit par Mitsui, ce complexe, qui devait être le plus grand centre de production d'engrais du Proche-Orient, a déjà été la cible de nombreuses attaques irakiennes.

Selon le *New-York Times*, toutefois, l'Iran a mis à profit la récente accalmie dans les attaques contre la navigation dans le Golfe pour augmenter ses exportations pétrolières et les faire passer de 1,8 million de barils par jour au printemps à plus de 2 millions de barils actuellement.

D'autre part, l'imam Khomeiny a renouvelé dimanche ses attaques contre l'Arabie saoudite, appelant à venger la mort de pèlerins iraniens le 31 juillet dernier à La Mecque.

Recevant le président Ali Khamenei ainsi que le conseil des ministres, l'imam Khomeiny a appelé *« tous les musulmans et les croyants à venger cette honte par tous les moyens, où ils veulent et comme ils le veulent »*. Il a cependant exclu de cette vengeance les Saoudiens se trouvant en Iran, mais a été d'une grande violence contre les dirigeants de Ryad, ces *« imbéciles qui se sont arrogés la garde des lieux saints »*. Dorénavant, a-t-il notamment ajouté *« la libération de La Mecque passe avant celle de Kerbela* [Irak] *et celle de Jérusalem »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le sort des otages français au Liban

M. Raimond dénonce le chantage « abominable » des ravisseurs

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a vivement condamné, le dimanche 23 août, le chantage sur les otages du Liban, le qualifiant d'*« abominable par définition »*.

Au cours du Forum RMC-FR 3, M. Raimond a indiqué qu'il ignorait qui était l'otage français « malade », selon les termes du communiqué diffusé vendredi à Beyrouth par le Jihad islamique. Il a souligné, cependant, que le gouvernement était préoccupé par le fait que *« cela fait deux fois que nous ne voyons ni n'entendons M.* [Marcel] *Fontaine »*.

« Mais, je ne peux conclure que c'est lui qui est malade », a ajouté M. Raimond à propos du diplomate français détenu par le Jihad islamique.

Le ministre a précisé, par ailleurs, que le gouvernement du premier ministre Jacques Chirac avait choisi de s'occuper *« de manière prioritaire des otages, parce qu'il est digne de la France de protéger ses ressortissants quelles que soient les circonstances »*.

« Nous l'avons fait en privilégiant les rapports avec les Etats, parce que nous souhaitons avoir des interlocuteurs crédibles », a dit M. Raimond.

Evoquant les rôles respectifs de la Syrie et de l'Iran, le ministre a observé que *« la Syrie, actuellement, ferait tout son possible pour nous aider dans la libération des otages »*, relevant, en revanche, que *« la clef fondamentale est à Téhéran »*.

« Si elle [la Syrie] *le pouvait, elle nous aiderait »*, a-t-il ajouté.

M. Raimond a, en outre, annoncé que M[me] Paul Torri, épouse du premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, allait pouvoir quitter incessamment l'Iran avec son bébé âgé de deux mois.

M. Raimond a précisé que son ministère venait de recevoir la réponse officielle iranienne concernant la possibilité pour M[me] Torri de rentrer en France. Il n'a pas évoqué le départ des treize autres membres de l'ambassade de France, toujours retenus à Téhéran, se contentant de relever que *« jusqu'à présent, la situation est sous contrôle des autorités iraniennes »*.

Ces autorités exigent la comparution de M. Torri, accusé d'espionnage, devant un tribunal islamique.

M. Raimond a, par ailleurs, réaffirmé que l'audition par un juge français de M. Vahid Gordji, l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris à l'origine de la guerre des ambassades entre Paris et Téhéran, n'était pas négociable.

« J'ai la conviction intime que le juge finira par entendre Gordji », a dit M. Raimond, avant d'indiquer qu'il n'avait *« pas de solution à formuler »* et que celle-ci serait de *« la responsabilité du juge »*.

S'adressant aux Iraniens, M. Raimond a, d'autre part, déclaré que toutes les prises de position récentes du président comme du premier ministre français démontrent *« qu'ils ont en face d'eux un pays tout à fait digne, qui ne se laisse pas intimider, qui n'est pas agressif, qui ne veut pas la guerre, mais qui est prêt à riposter lorsque les intérêts de ses ressortissants sont en cause »*.

Interrogé samedi à Digne, à propos de la diffusion de la cassette vidéo montrant Jean-Paul Kauffmann et Marcel Carton, M. Mitterrand avait déclaré : *« Ce sont des moyens odieux, ces gens-là ne méritent que le mépris. »*

L'escorte américaine des pétroliers koweïtiens coûte un million de dollars par jour

Washington *(AFP)*. – La facture du premier mois d'escorte américaine des pétroliers koweïtiens dans le Golfe s'est élevée à trente millions de dollars – soit un million de dollars par jour – en coûts supplémentaires pour les navires, avions et personnels concernés, rapporte le *Washington Post*.

Ces dépenses comprennent les navigations et vols supplémentaires, les frais de soutien logistiques, les remplacements plus fréquents de pièces sur navires et avions, les frais supplémentaires d'entretien ainsi que les déplacements par avion de personnels et de matériels, selon le *Post* qui cite des sources gouvernementales.

Ce coût ne tient pas compte des dépenses supplémentaires occasionnées par l'armée de l'air ou l'armée de terre dans la région, ni de la contribution koweïtienne sous forme de ravitaillement partiel des navires d'escorte. Le seul coût opérationnel d'un porte-avions et de ses navires de soutien a été estimé à 1,2 million de dollars par jour par la marine.

Le Pentagone a envoyé presque quarante unités de tous tonnages dans les eaux de la région comprenant un groupe porte-avions croisant hors du Golfe, soit l'un des déploiements de forces aéro-navales les plus importants depuis la guerre du Vietnam.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, a pour sa part reconnu le dimanche 23 août que Washington n'avait pas prévu initialement que sa décision d'escorter dans le Golfe les pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis nécessiterait une augmentation considérable de la présence navale américaine dans la région.

Washington, a-t-il dit dans une interview à la chaîne de télévision NBC, n'envisageait qu'une *« augmentation modeste* (du nombre des navires américains) *au moment où le président* (Ronald Reagan) *a pris sa décision »* d'escorter des pétroliers koweïtiens. Il a souligné que la *« nature de la menace »* avait changé avec l'apparition de mines, ajoutant que *« c'est ce qui a amené la marine et le gouvernement à repenser la nature des ressources nécessaires »*.

Cette initiative du président Reagan est approuvée par la majorité des Américains, à en croire les résultats d'un sondage publié lundi par l'hebdomadaire *Time*.

L'enquête, menée auprès de 600 adultes entre le 17 et le 19 août montre que 53 % des personnes interrogées approuvent l'escorte américaine des pétroliers dans le Golfe, tandis que 28 % la désapprouvent. Par ailleurs, 66 % des personnes interrogées (contre 24 %) estiment que Washington devrait prendre des mesures de représailles contre Téhéran dans le cas où un navire américain heurterait une mine iranienne.

Le sondage montre encore que 59 % des Américains s'attendent à un regain de terrorisme de la part de l'Iran, en raison de la protection accordée aux navires pétroliers, tandis que 46 % croient qu'elle conduira plutôt à un échange militaire entre les Etats-Unis et l'Iran.

A ce sujet, 27 % des personnes interrogées pensent qu'il pourrait y avoir une guerre totale entre les deux pays, tandis que 63 % ne l'envisagent pas.

● **Ouverture d'une ambassade du Cameroun en Israël.** – Le Cameroun, qui a rétabli ses relations diplomatiques avec Israël il y a un an, va ouvrir une ambassade à Tel-Aviv, selon un décret publié le samedi 22 août. Le décret ne précise pas si un ambassadeur a été nommé. Israël a déjà ouvert son ambassade à Yaoundé. – *(Reuter.)*

Afrique

TCHAD

Amnesty International fait état d'arrestations et de tortures

Amnesty International fait état d'une vague d'arrestations d'opposants au président Hissène Habré, notamment parmi l'ethnie hadjaraï, originaire du sud-est du pays. Ce n'est pas seulement le journaliste Saleh Gaba qui a été arrêté (*le Monde* du 22 août), mais dix-sept autres personnes, dont l'organisation donne les noms.

La répression aurait commencé en mai, après des affrontements entre les forces gouvernementales et les Hadjaraïs. Ceux-ci protestaient contre l'assassinat d'un vieux dignitaire de leur ethnie par les Goranes. Ils attribuent aussi au président Hissène Habré la responsabilité de la mort, en 1984, d'Idriss Miskine, alors ministre des affaires étrangères, dont ce vieillard était l'oncle.

Amnesty International *« s'inquiète des informations faisant état d'exécutions extrajudiciaires et de détentions sans inculpation ni jugement d'opposants présumés au gouvernement dans des centres secrets de détention à N'Djamena et ailleurs »*.

Amnesty International publie aussi des informations récentes, selon lesquelles Abdoulaye Awidjeli Bichara, un ancien sympathisant du GUNT, serait mort en prison à N'Djamena, en avril 1986, des suites de tortures. L'organisation indique que M. Gali Ngothe Gatta, ancien ministre de M. Goukouni Oueddeï, serait dans un état comateux, après avoir lui aussi subi de mauvais traitements. Rentré au Tchad l'an dernier, après un exil en France, M. Gatta avait été nommé conseiller du président Hissène Habré. Pour des raisons inconnues, il fut arrêté le 5 août.

Sur le plan militaire, N'Djamena fait état de nouveaux bombardements libyens à Aozou et à Bardaï, dimanche, mais il n'y a pas eu de nouvelles offensives terrestres au cours du week-end.

Le secrétaire général de l'OUA, M. Ide Oumarou, a qualifié, samedi, de *« prématuré »* un recours éventuel à la Cour international de La Haye pour le règlement du contentieux sur la bande d'Aozou.

Au cours du Forum RMC-FR 3, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a réaffirmé la préférence de la France pour un règlement diplomatique de cette affaire, tout en estimant que les droits du Tchad sur Aozou étaient établis.

Le conflit du Sahara occidental

Le Polisario revendique une offensive contre le « mur »

Le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, est attendu à Alger, le mardi 25 août, pour une visite officielle de six jours à l'invitation du président Chadli. Il se rendra ensuite au Maroc, à l'invitation du roi Hassan II, indique l'agence de presse saoudienne SPA. Selon un quotidien des Emirats arabes unis – *Al Ittihad* – cette tournée vise à relancer la médiation saoudienne entre l'Algérie et le Maroc, après la rencontre du roi Hassan II et du président Chadli, en présence du roi Fahd, au mois de mai.

Comme souvent à la veille d'échéances diplomatiques, le Front Polisario vient d'annoncer une offensive contre le « mur » de défense marocain au Sahara occidental. Un communiqué publié dimanche à Alger affirme que 195 militaires marocains ont été tués le 21 août dans la région d'Aousserd, sur le sixième mur, celui qui vise à interdire l'accès de l'Atlantique aux combattants sahraouis. Selon ce communiqué, le Polisario s'est assuré un moment *« le contrôle total des bases et positions marocaines sur un front de 25 kilomètres »* avant de se retirer en détruisant postes de commandement et bases arrière d'artillerie. Le communiqué donne l'identité de deux officiers marocains tués et de plusieurs prisonniers. Il affirme aussi qu'un avion militaire marocain, dont il ne précise pas le type, a été abattu au cours de ces combats.

Diplomatie

ONU

La première conférence mondiale sur le thème : « désarmement et développement » s'ouvre à New-York en l'absence des Etats-Unis

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

La première conférence mondiale sur la relation entre le désarmement et le développement économique devait s'ouvrir, le lundi 24 août, au siège des Nations unies à New-York, en présence de plus de cent vingt délégations et d'une trentaine de ministres, dont le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Didier Bariani.

Supprimer les canons pour donner du beurre à tout le monde ? L'idée est, certes, parmi les plus séduisantes, mais quel labyrinthe diplomatico-économique ! Lorsque, en 1955, M. Edgar Faure, alors président du conseil, évoquait la nécessité de réduire l'indécente disproportion entre les dépenses militaires et l'aide au développement, il pensait surtout à un mécanisme de transfert, aussi complexe que vague, d'une partie des capacités de l'industrie et de l'armée vers la satisfaction des besoins non seulement du tiers-monde, mais aussi de tous ceux que l'Occident ne parvenait pas à inclure dans le miracle économique de l'après-guerre. Poussée par les vents de Bandoung et de la guerre froide, l'idée du président Faure est devenue, dans les années 60, l'un des leitmotive de la propagande soviétique, repris souvent par les ténors du tiers-monde.

Néanmoins, en affirmant qu'il suffisait de fermer les usines d'armement pour assurer un décollage économique des pays fraîchement décolonisés, Moscou gagna des soutiens, mais vida l'idée de son contenu. Accusé constamment d'être à l'origine de la course aux armements, l'Occident se referma comme une huître. C'est finalement M. Giscard d'Estaing qui, de l'Elysée, en 1978, fit la proposition qui permit d'enterrer les vieilles querelles et de relancer le processus de préparation d'une conférence mondiale qui devait être repris par le président Mitterrand, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU en 1984.

C'est une évolution fondamentale, acceptée par la majorité des gouvernements, qui a permis la convocation de la conférence : si le projet de document final déplore *« le sombre contraste entre le niveau des dépenses militaires et la situation de l'économie mondiale »*, ses auteurs soulignent également que *« la sécurité est la priorité absolue, une condition préalable fondamentale du désarmement autant que du développement »*. Le concept français de *« dépendance triangulaire »* (sécurité, développement, désarmement) est ainsi retenu comme base pour la discussion. Tout en évitant les désastreuses simplifications du passé, cette évolution lance néanmoins le débat sur un chemin beaucoup plus périlleux, celui de la sécurité dans le monde. La sécurité est-elle le résultat de l'effet dissuasif de l'armement ? L'insécurité est-elle la conséquence du surarmement ? Le sous-développement est-il facteur de guerre, ou bien la guerre est-elle le moteur de la recherche scientifique et de l'avance technologique ? Bien entendu, l'accord est loin d'être acquis sur ces thèmes, qui relèvent souvent de la philosophie.

Un forum pour l'URSS ?

Trois sujets de divergence sont apparus lors des quatre réunions préparatoires. D'abord, pour l'Occident, la sécurité est un préalable au désarmement, alors que pour les pays du bloc soviétique le désarmement est un facteur de paix. Certains gouvernements du tiers-monde accusent l'Occident de produire trop d'armement et de fomenter ainsi des guerres. A cela, les Occidentaux rétorquent que tous les conflits qui ont éclaté depuis quarante ans se situaient ou se situent dans le tiers-monde.

Le deuxième désaccord concerne le rôle des industries militaires. De l'avis des non-alignés, celles-ci pourraient être converties à la production civile. A cela, les experts occidentaux répondent qu'un bouleversement de la production industrielle aurait pour effet un accroissement du chômage et donc un affaiblissement des capacités d'aide des nations industrialisées.

Le troisième point concerne les voies et moyens d'assurer le transfert effectif des dépenses militaires vers le développement. Pour l'Occident, il n'est pas question de créer le fonds international dont parlent certains dans le tiers-monde : s'il s'agit de taxer les budgets militaires, il faut encore déterminer leur montant. Or, l'Union soviétique, dont les dépenses militaires sont, de loin, les plus importantes du monde, refuse de fournir des chiffres crédibles. La France propose la création d'un observatoire chargé d'unifier et de rassembler les données sur les dépenses totales de l'ensemble du monde.

Les Etats-Unis seront absents de la conférence, qu'ils considèrent comme *« inutile »* et destinée surtout à *« offrir un forum supplémentaire à la propagande soviétique »*. C'est donc l'Europe des Douze qui jouera le rôle de locomotive occidentale. Si la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale font montre d'une réticence extrême, la France souhaite éviter l'échec d'une idée lancée à Paris. Conscient des écueils, le gouvernement français a repoussé l'offre de présider la conférence.

CHARLES LESCAUT.

A Québec, début septembre

MM. Mitterrand et Chirac au deuxième sommet francophone

« Tout est fin prêt chez nous ! », affirment les autorités québécoises à quelques jours de ce qui est pour elles *« le plus grand événement international de l'histoire moderne du Québec depuis la visite du général de Gaulle en 1967 »* : le 2e sommet des *« pays ayant en commun l'usage du français »*, prévu du 1er au 4 septembre.

La première conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement francophones avait eu lieu en France en février 1986. Plus de quarante nations seront représentées à Québec cette année.

Après une ultime réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères, le lundi 31 août dans la capitale de la Belle Province, les chefs d'Etat et de gouvernement ou leurs représentants arriveront à Québec le mardi 1er septembre. Les travaux du sommet dureront jusqu'au vendredi 4 septembre. La délégation de la France sera conduite par MM. Mitterrand et Chirac. Plusieurs ministres français doivent y prendre part, notamment M. Raimond (affaires étrangères), M. Léotard (culture et communication) et M[me] Michaux-Chevry (francophonie). Le premier ministre, qui aura achevé le 31 août une visite officielle au Québec, ne sera présent à la conférence francophone que durant vingt-quatre heures, devant regagner Paris le mercredi 2 septembre, aussitôt après le discours du chef de l'Etat français.

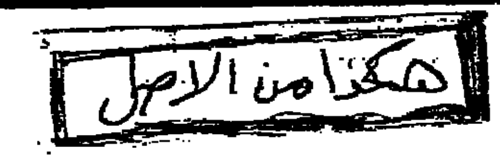
Ce dernier sera accompagné d'une centaine de journalistes (600 membres de la presse en tout sont attendus pour « couvrir » le sommet) et d'une suite d'une quarantaine de personnes dont une dizaine d'invités personnels, tels que le député apparenté RPR Xavier Deniau, ancien ministre du général de Gaulle, d'autres élus, des écrivains, etc.

Inquiet du ralentissement qu'avait connu ces derniers mois la participation de Paris à la mise en route de la trentaine de projets élaborés lors du premier sommet, le président Mitterrand a prié cet été le gouvernement de lui adresser *« un bilan très précis des réalisations »*. A sa vue, il est en effet apparu que *« des projets dans lesquels le rôle de la France devait être moteur avaient pris du retard »*, comme la télévision francophone européenne TV 5 à étendre à l'Amérique du Nord, l'Agence d'images francophone, les industries de la langue (terminologie, bureautique, dialogue homme-machine, etc.).

L'Elysée semble avoir obtenu des assurances de Matignon quant à la réactivation des dossiers les plus sensibles. En tout cas devrait être annoncé à Québec que l'apport financier français en 1988 aux divers programmes francophones atteindra cette année la somme record de 175 millions de francs.

J.-P. P.-H.

● **Pas de sommet Reagan-Gorbatchev en septembre.** – Le département d'Etat a démenti, le dimanche 23 août, des informations sur la tenue d'un sommet américano-soviétique le mois prochain à Washington. Selon le *Los Angeles Times* de dimanche, des responsables soviétiques ont fait savoir aux Etats-Unis que le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev avait l'intention de se rendre à New-York fin septembre pour assister à l'Assemblée générale de l'ONU et qu'il irait ensuite à Washington pour y rencontrer le président Ronald Reagan. Cet article *« est sans fondement »*, a déclaré une porte-parole du département d'Etat, *« il n'y a pas actuellement de projet de sommet en septembre, en liaison avec l'Assemblée générale de l'ONU »*. – *(AFP.)*



Amériques

GUATEMALA : vingt mois de gouvernement civil

L'apprentissage de la démocratie

GUATEMALA
de notre envoyé spécial

Retourner à Patzun, à la charnière floue et mouvante du monde créole et de l'univers indien, fait immédiatement saisir l'air du temps. Cette bourgade d'apparence tranquille ne garde pas lontemps ses allures trompeuses : il y a deux ans, le baromètre indiquait la violence ; cette fois-ci, il oscille vers le calme avec, pourtant, la crainte des orages.

Aujourd'hui, Patzun respire un peu mieux mais n'a pas vraiment retrouvé son rythme nonchalant de naguère, d'avant le tremblement de terre et d'avant l'irruption des militaires. La troupe, vêtue de treillis camouflés, continue d'occuper le terrain, l'orée du village. Mais l'atmosphère s'est allégée et les soldats sont nettement moins nerveux qu'autre fois.

Pourtant, au moment de quitter Patzun, il nous est fermement déconseillé d'emprunter la route du lac Atitian qui mène directement à Panajachel : des *« bandits de grand chemin »* y feraient toujours la loi. Mais, plus d'un an et demi après l'accession au pouvoir des civils sous la houlette de M. Vinicio Cerezo, le président démocrate-chrétien, divers signes témoignent d'un changement certain : la liberté d'expression retrouvée se traduit par de nombreuses manifestations pour des réajustements salariaux, contre le répression, pour faire la lumière sur les disparus de l'ancien régime, contre la hausse des prix. La discussion s'amorce plus aisément, les réticences sont moins perceptibles, même si les propos dévoilent très vite une manière de désillusion, sinon de lassitude.

Des projets, les autorités en ont plein les tiroirs : mettre en place les structures d'une démocratisation réelle, aider d'urgence les zones rurales déshéritées, enrayer la fuite des capitaux, accomplir une réforme fiscale, obtenir de nouveaux crédits pour les campagnes, favoriser la création d'unités de production et de coopératives dans les régions reculées. Dans cette perspective, un *« plan de mise en ordre social et économique »* a été lancé en juin 1986 et se trouve actuellement au seuil de sa deuxième phase.

Selon M. René de Léon Schlotter, ministre du développement et ancien président de l'Internationale démocrate-chrétienne, il s'agit maintenant *« d'organiser la population pour l'associer directement aux efforts d'intégration »*. Afin de freiner l'exode rural, les autorités cherchent à améliorer les conditions des autochtones, essentiellement indiens, marginalisés par une classe intermédiaire créole peu scrupuleuse. Il n'est cependant pas question de réforme agraire, de crainte de heurter de front les grands propriétaires fonciers qui continuent de faire la pluie et le beau temps dans les campagnes.

Les autorités se contentent de racheter quelques lopins pour les remettre ensuite à des paysans en s'efforçant de leur donner les moyens de les exploiter. *« Plutôt que de recourir à des expropriations*, indique M. de Léon Schlotter, *nous préférons faciliter l'accès à la propriété. »*

Pôles de développement

Pourtant, à plus ou moins longue échéance, la question finira par se poser. L'acuité de ce problème de la terre est mis en évidence par le succès du mouvement du Père Andrès Giron. L'année dernière déjà, ce prêtre catholique avait pris la tête d'une marche de quinze mille paysans sur la capitale et ses adeptes, au nombre de plusieurs dizaines de milliers, multiplient les invasions d'haciendas dans le Sud. On estime que près de cinq cent mille familles manquent de terre au Guatemala.

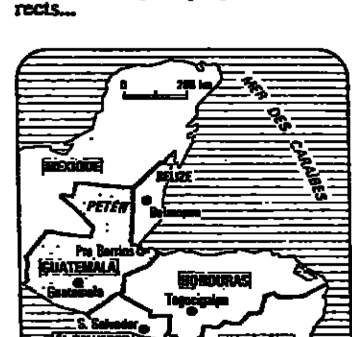
Avant de remettre le pouvoir aux civils, les militaires avaient procédé à des déplacements forcés de communautés paysannes, regroupées en des « pôles de développement », sous prétexte de les protéger des incursions de la guérilla. Ce paternalisme coercitif a bouleversé les traditions sociales, sans apporter aux Indiens d'amélioration tangible. A de rares exceptions près, les quelque quarante mille Indiens guatémaltèques qui s'étaient réfugiés au Mexique pour fuir la politique de terre brûlée pratiquée par l'armée, hésitent à rentrer tant qu'ils n'auront pas obtenu un minimum de garanties pour leur sécurité.

Par souci d'apaisement, les autorités assurent que *« les patrouilles d'autodéfense civiles »* formées du temps des militaires sont désormais *« volontaires »* avec des dirigeants élus par les intéressés. Elles n'en dépendent pas moins de l'armée qui leur fournit des armes, de même que les « pôles de développement » restent sous contrôle militaire. *« Nous combattons la subversion et non la population*, explique M. de Léon Schlotter. *Le maintien de ce dispositif de défense civile ne se justifiera plus lorsque le problème de la guérilla sera résolu. »*

La droite et les militaires

La guérilla semble aujourd'hui au creux de la vague, même si elle se signale encore par des coups de mains ponctuels. Une répression méthodique a porté de sérieux coups aux insurgés. Les deux principaux groupes, l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA) et l'Armée de guérilla des pauvres (EGP), se livrent à une lutte d'influence. Les forces armées rebelles (FAR) se sont repliées dans le Peten et le Nord-Ouest, tandis que les guérilleros se réclamant du Parti guatémaltèque du travail (PGT), d'obédience communiste, seraient en perte de vitesse. Selon les estimations, il n'y aurait guère plus d'un ou deux milliers de combattants clandestins sur l'ensemble du territoire.

L'opposition systématique de la droite traditionnelle et des milieux d'affaires constitue une préoccupation d'une autre dimension pour le gouvernement démocrate-chrétien. Le Comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières (CACIF), lui tient la dragée haute et continue de contrecarrer par tous les moyens dont il dispose — et ils sont puissants — les velléités de changement. La réforme fiscale demeure sa bête noire et toutes les tentatives pour introduire de véritables impôts directs au Guatemala se sont régulièrement soldées par des échecs retentissants. Pour l'heure, 85 % des impôts perçus sont indirects...



Si le gouvernement jouit de la bienveillance des forces armées, les responsables démocrates-chrétiens assurent qu'aucun pacte n'a été conclu avec les militaires, qui auraient compris qu'il était temps de passer la main. Tel n'est pas l'avis des familles de disparus, qui réclament inlassablement des comptes sur les enlèvements et les crimes impunis du temps de la dictature. Le gouvernement réplique que son rôle est de promouvoir la démocratie, et non de poursuivre les auteurs de violations des droits de l'homme. Il a déjà dissous la police politique et pour lui il revient à la justice d'entamer les procédures adéquates, dans le cas seulement où des preuves formelles et des accusations concrètes sont portées contre tel ou tel militaire.

Tout en admettant une recrudescence significative de la délinquance de droit commun, les partisans du gouvernement font valoir que la violence institutionnelle a nettement diminué par rapport aux années précédentes. Même si leur nombre est en baisse, au moins cent trente assassinats politiques ont pourtant été recensés en 1986, et plusieurs autres ont été commis cette année.

Les membres du Groupe d'appui mutuel (GAM) des familles de disparus continuent d'être l'objet de menaces. En mars dernier, un *« Mouvement rénovateur démocratique »*, évoquant les sinistres escadrons de la mort, a adressé des menaces à vingt-cinq personnalités politiques et syndicales soupçonnées d'être communistes, parmi lesquelles le ministre du travail, Mme Catalina Soberanis. *« Je crois que c'était plutôt psychologique, car heureusement aucune de ces menaces ne s'est matérialisée »*, nous dit avec le sourire Mme Soberanis, qui se situe elle-même dans *« le courant populaire »* du gouvernement. *« Je sens que nous avançons*, ajoute-t-elle, *mais péniblement, et il y a encore beaucoup d'obstacles à surmonter. »*

Ces obstacles ont pour noms : absence de sécurité sociale et d'allocation de chômage, très faible syndicalisation, un chômage affectant 27 % de la population active. A l'actif du gouvernement on peut noter une stabilisation de la monnaie, un léger tassement de l'inflation, le rééchelonnement d'une dette extérieure de 2,5 milliards de dollars, la reconstitution de 450 millions de dollars de réserve, alors que les caisses étaient vides au moment du départ des militaires. Mais le pouvoir d'achat continue de s'effriter, et si les plus optimistes prévoient un taux de croissance de 2 %, la démographie continue de galoper au rythme de 2,8 %.

Neutralité active

C'est sans doute sur la scène internationale que le changement est le plus perceptible. Sous l'impulsion d'un président démocrate-chrétien, le Guatemala a retrouvé une manière d'honorabilité et a rompu son isolement. Sa politique de « neutralité active » est généralement appréciée. Le président Cerezo a reçu dernièrement les présidents du Mexique et d'Allemagne fédérale, il s'est rendu en Europe, dans divers pays d'Amérique latine et a rencontré le président Reagan à Washington. Tout en encourageant ce renouveau démocratique, les Etats-Unis souhaiteraient que le Guatemala s'engage plus directement sous leur bannière dans l'isthme centre-américain.

Mais les responsables de la politique étrangère guatémaltèque n'entendent pas se laisser entraîner aussi loin. Autre innovation : le Guatemala a rétabli ses relations diplomatiques avec Londres rompues lors de l'accession à l'indépendance du Belize en 1981 et s'efforce de parvenir à une cohabitation avec Belize, l'ancien Honduras britannique. Récemment, l'ambassadeur soviétique au Costa-Rica a fait une visite privée au Guatemala, sans qu'il soit pour l'instant question de renouer des rapports officiels rompus après la chute du président Arbenz en 1954. Enfin le Guatemala a accueilli, les 6 et 7 août dernier, la deuxième réunion des cinq chefs d'Etat centre-américains.

Si le gouvernement du président Cerezo subit déjà les premières atteintes de l'usure du pouvoir, le charisme personnel du chef de l'Etat continue d'opérer. L'Eglise et les militaires sont derrière lui et l'appui de son ministre de la défense lui est précieux. L'opposition de droite a beau multiplier les accusations de corruption et d'incompétence, la majorité de la population est toujours prête à lui donner sa chance.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le plan de paix en Amérique centrale

Une commission internationale de contrôle est constituée

Caracas. — La Commission internationale de vérification et de suivi, chargée de surveiller l'accord de paix en Amérique centrale signé au Guatemala, a été constituée, le samedi 22 août, par treize ministres des affaires étrangères latino-américains réunis dans la capitale vénézuélienne. Cette commission comprendra en plus des treize ministres le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), M. Joao Baena Soares, et un représentant des Nations unies, M. Alvaro de Soto. Sa création était prévue dans l'accord signé, le 7 août dernier, par les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale. Les pays du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Venezuela et Colombie), du groupe d'appui (Argentine, Brésil, Uruguay, Pérou) y siégeront aux côtés des cinq pays signataires de l'accord (Costa-Rica, Honduras, Guatemala, Nicaragua et Salvador).

« Nous entrons maintenant dans une phase cruciale, celle de la mise en place de procédures visant à une paix durable », a déclaré en conclusion de la réunion le chef de la diplomatie vénézuélienne, M. Alberto Consalvi. Le succès des pourparlers dépend cependant des résultats du dialogue amorcé entre les organisations rebelles (Contra, Front Farabundo Marti de libération nationale et Guérilla guatémaltèque) et les dirigeants des pays concernés (Nicaragua, Salvador et Guatemala). La date du 15 septembre a été envisagée par les trois pays mais sans que les exigences contradictoires des gouvernements et des mouvements de guérilla permettent d'envisager une rencontre à cette date. — *(AFP, Reuter.)*

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article sur la dictature de Francia au Paraguay (*le Monde* du 18 août) il fallait lire que celui-ci *« avait enfermé un peu plus son pays en supprimant le poste »* et non *« la pêche »*.



Europe

URSS : l'anniversaire du pacte germano-soviétique

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les capitales des pays baltes

L'anniversaire du pacte germano-soviétique de 1939, qui a ouvert la voie à l'annexion des pays baltes par l'URSS, a été marqué, le dimanche 23 août, par une série de manifestations en Estonie, Lituanie et Lettonie.

A Vilnius, capitale de la République de Lituanie, environ cinq cents personnes, selon une source occidentale, se sont rassemblées dans le centre de la ville, près de la statue du poète polonais Adam Mickiewicz et ont chanté des chants religieux et nationalistes. Il n'y a pas eu d'incidents et les policiers présents, en civil et en uniforme, ne sont pas intervenus.

A Tallin, en Estonie, plusieurs centaines de personnes ont également défilé dans les rues de la ville, mais c'est à Riga, la capitale de la Lettonie, que se sont déroulées les manifestations les plus importantes. Selon des informations recueillies dans les milieux d'émigrés baltes à Stockholm, le cortège regroupait entre 6000 et 10000 personnes — un chiffre largement supérieur à celui de la manifestation du 14 juin dernier, qui s'était tenue à Riga pour commémorer la déportation de 14000 Lettons par les Soviétiques en 1941. Des fleurs ont été déposées devant la statue de la Liberté, dans le centre de la capitale. Un porte-parole du groupe de surveillance des accords d'Helsinki en Lettonie a indiqué que neuf militants de ce mouvement avaient été interpellés par la police au cours du week-end. Dimanche, un jeune homme portant une pancarte demandant l'annulation des accords secrets concernant les pays baltes signés par von Ribbentrop et Molotov, le 23 août 1939, a été arrêté par la milice. Mais, d'une façon générale, les manifestations, bien qu'interdites par les autorités, se sont apparemment déroulées dans le calme.

A Stockholm, des émigrés baltes ont organisé, dimanche 23 août, une parodie du pacte secret, en faisant défiler dans les rues de la capitale suédoise des sosies d'Adolf Hitler et de Joseph Staline installés dans une limousine Cadillac découverte, modèle 1939. Ces sosies se sont rendus devant l'ambassade d'URSS. Ils y ont symboliquement signé un pacte, puis examiné une carte de l'Europe, qu'ils ont déchirée et mangée. Un document, dont le contenu n'a pas été précisé, a été remis à un fonctionnaire de l'ambassade soviétique.

A Moscou, l'agence Tass et la *Pravda* font état de ces manifestations, en affirmant qu'elles ont été *« encouragées par les ennemis idéologiques de l'URSS »*. Selon l'organe du parti communiste, *« la manifestation anti-soviétique de Vilnius a rassemblé 30 extrémistes et quelque 250 à 300 badauds »*, tandis qu'à Tallin ce sont *« plusieurs centaines de curieux »* qui se sont regroupés dans le centre de la ville. L'agence Tass dénonce enfin deux des *« organisateurs »* du rassemblement de Riga, en les présentant, l'un comme *« un ancien soldat et saboteur fasciste »*, l'autre comme un *« houligan »* ayant déjà été condamné à trois reprises.

Souvenirs du stalinisme

Exécuté avant d'être condamné

Moscou (*AFP*). — Un journaliste renommé de la *Pravda*, l'organe du Parti communiste soviétique, victime des purges staliniennes et condamné à la prison en 1940 avait en fait été exécuté dès 1939, révèle cette semaine son frère dans l'hebdomadaire *Ogoniok*.

Mikhaïl Koltsov, qui « couvrit » notamment la guerre d'Espagne pour la *Pravda*, avait été arrêté en décembre 1938 à Moscou et accusé d'être un *« agent de l'étranger »*, en collusion avec pas moins de cinq pays. Officiellement, il avait été condamné en 1940 à dix ans d'emprisonnement sans droit de correspondance. En fait, rapporte son frère Boris, il avait été exécuté dès 1939, un an avant qu'un tribunal ne statue sur son sort. C'est en 1954, lors des mesures de réhabilitation prises après la mort de Staline en 1953, que sa famille apprit ainsi les circonstances de la mort de Mikhaïl Koltsov.

Ogoniok, qui multiplie les rappels et les récits de l'ère stalinienne, publie, par ailleurs, cette semaine, la lettre d'un lecteur (né en 1952 et n'ayant donc pas connu cette période) qui suggère, *« pour que l'opinion publique soit objectivement informée »*, que soient publiées les photos et les biographies de toutes les victimes de stalinisme.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L, N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Politique

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS tente de développer la mobilisation des indépendantistes contre la « répression policière »

Le tribunal correctionnel de Nouméa a rendu, le lundi 24 août, son jugement au sujet des militants du FLNKS arrêtés pendant le week-end lors de la dispersion des manifestations interdites par les autorités. MM. Francis Gniaou, Gaby Toura, Jean Tomo, interpellés à Thio, ainsi que MM. Elie Poigoune et Alphonse Dianou – interpellés à Nouméa – ont été condamnés à une peine de quinze jours d'emprisonnement avec sursis. Seul M. Gniaou (originaire de Thio) a été condamné à quinze jours de prison ferme en raison de ses antécédents judiciaires. Quant aux cinq militants indépendantistes interpellés dimanche à Lifou – MM. Itraqualo Watrone, Frank Wahuzue, Neio Selefen, Haetra Hnaen, Hametua Haluatre, – le tribunal a mis l'affaire en délibéré jusqu'au 28 août. La situation est redevenue calme sur l'ensemble de l'archipel.

NOUMÉA
de notre correspondant

« Il faut remplir les prisons pendant quinze jours. Poursuivons dans la non-violence » : pour M. Yeiwéné Yeiwéné, l'« enfant terrible » de l'état-major du FLNKS, toute occasion est bonne pour tenir meeting. Le voilà juché sur un banc du tribunal correctionnel de Nouméa, haranguant la foule canaque venue assister à la comparution, le lundi 24 août, des onze militants indépendantistes interpellés au cours des manifestations.

Lassé d'attendre les magistrats, qui tardaient à faire leur apparition, le numéro deux du FLNKS a profité du temps mort pour délivrer au public de sympathisants les messages du Front. A y regarder de plus près, il s'agit bien là de l'essentiel de la stratégie que le mouvement de Jean-Marie Tjibaou entend conduire dans le cadre de sa campagne « Quinze jours pour Kanaky ».

A l'évidence, les indépendantistes n'ont pas l'intention de s'en tenir aux actions du week-end. Au-delà de la bataille des chiffres — dix mille manifestants pour le FLNKS contre deux mille selon la gendarmerie — et des communiqués de victoire de chaque camp, il reste que la mobilisation indépendantiste a été plutôt mitigée. La côte ouest a peu suivi le mot d'ordre, tandis que la région des îles Loyauté a été quasiment épargnée, si l'on excepte le rassemblement organisé dimanche à Douéoulou (Lifou) à l'occasion de la venue du secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry. Certains cadres du FLNKS reconnaissent la difficulté de mobiliser dans une conjoncture marquée par une extrême rigueur du dispositif des forces de l'ordre et surtout une apathie ambiante en milieu mélanésien.

« La France n'a rien à envier à l'Afrique du Sud avec la sauvagerie de ses forces de l'ordre. Si elle croit qu'en gouvernant à coups de bâton et en cassant du Canaque elle va détruire la revendication indépendantiste, elle se trompe. La revendication va devenir plus forte. » Destinés tout à la fois aux militants et à l'opinion extérieure, ces propos tenus par M. Tjibaou à la suite de la violente charge policière de samedi à Nouméa, où des manifestants pacifiques, parmi lesquels beaucoup de femmes, furent matraqués, illustrent bien les nouveaux thèmes mobilisateurs que le FLNKS entend mettre en avant en relançant ces prochains jours une nouvelle campagne de manifestations. L'état-major indépendantiste voudrait forcer les autorités à multiplier les maladresses et à provoquer une escalade.

Flairant le piège, le haut commissariat était intervenu, samedi, en faveur de la remise en liberté de M. Yeiwéné Yeiwéné alors que celui-ci se trouvait en garde à vue à la brigade de gendarmerie de Thio en compagnie de quatre autres manifestants. M. Yeiwéné avait beau insister pour de comparaître devant le tribunal correctionnel, le parquet de Nouméa ne voulait visiblement pas de lui. En revanche, le cas de M. Frank Wahuzue apparaît plus délicat. Ancien leader canaque RPCR passé au FLNKS, aujourd'hui chargé de mission au conseil de la région des îles Loyauté pour les affaires coutumières, et par ailleurs porte-parole de la chefferie de Lössi (Lifou), M. Wahuzue a été interpellé lors de la dispersion de la manifestation de dimanche à Lifou.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La force des images

LES images de la manifestation pacifique des indépendantistes canaques, brutalement dispersée par les forces de l'ordre, samedi 22 août, sur la place des Cocotiers à Nouméa, ont provoqué en métropole des réactions émotionnelles, rappelé quelques souvenirs pénibles et conduit, à l'occasion, jusqu'à des amalgames douteux.

La polémique sur le nombre de blessés qui s'est développée en Nouvelle-Calédonie — vingt-trois blessés selon le FLNKS, aucun selon les autorités, dix selon divers témoins — importe peu. Nul, semble-t-il, n'a été gravement atteint. Les propos lénifiants de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, selon lesquels on jouait aux boules, comme un jour tranquille à Nouméa, quelques minutes plus tard sur la place des Cocotiers, importent encore moins. L'essentiel, ce sont les images diffusées par la télévision, des manifestants assis au soleil, soudainement matraqués par des CRS. De telles scènes — beaucoup plus violentes la plupart du temps — sont monnaie courante à la télévison, mais il est exceptionnel qu'en France, un petit rassemblement — il y avait quatre cents personnes environ — de manifestants parfaitement paisibles, imobiles, sans la moindre agressivité apparente, soit ainsi traité et maltraité.

« J'ai eu honte pour ceux qui nous gouvernent », a déclaré aussitôt M. Lionel Jospin. Mais le premier secrétaire du PS avait été pris de vitesse par l'ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Roland Dumas, qui n'avait pas hésité devant la comparaison outrancière : *« Les images qui nous sont transmises de Nouméa par la télévision rappelleront aux Français ce qui se passe en Afrique du Sud. »* Il est vrai que M. Tjibaou, chef de file des indépendantistes du FLNKS, avait lui-même réagi encore plus violemment en dénonçant le *« dérapage totalitaire »* du gouvernement d'un pays qui, selon lui, *« n'a rien à envier à l'Afrique du Sud »*.

Le tribunal correctionnel de Nouméa a condamné, lundi, à quinze jours de prison avec sursis cinq manifestants — ce qui est tout de même cher payé quand on s'est assis au soleil — et un sixième à quinze jours ferme en raison de ses antécédents judiciaires. Du coup, le FLNKS tente d'exploiter ce qui peut l'être en comptant sur la *« répression »* pour obtenir une meilleure mobilisation de ses troupes. Les ressorts de l'engrenage sont connus.

J.-Y. L.

Les réactions en métropole

M. Pons : « Un échec important » du FLNKS

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a affirmé, le dimanche 23 août, au lendemain de la dispersion violente par les forces de l'ordre, à Nouméa, de la manifestation indépendantiste interdite, que *« le gouvernement n'est pas décidé à laisser dégénérer des situations »*. Le ministre qui s'exprimait au cours du journal de 13 heures sur TF 1 a rappelé que *« les manifestations avaient été interdites »* et que *« le FLNKS avait décidé de passer outre à l'interdiction »* faisant *« en quelque sorte un test »*. Selon lui, ces manifestations *« se sont soldées par un échec important »* car les indépendantistes *« n'ont pas réussi à mobiliser comme ils l'avaient annoncé »*.

« Après les sommations d'usage, lorsque les forces de l'ordre interviennent, que ce soit contre des sidérurgistes lorrains, des paysans bretons ou des médecins, pont de la Concorde, elles n'y vont pas toujours avec tranquillité, elles y vont avec une certaine vigueur », a-t-il ajouté.

« L'interdiction ayant été indiquée, a précisé le ministre, *il ne fallait pas que ces manifestations durent. Cet affrontement a duré trois minutes. L'attroupement s'est dispersé en peu de temps et une demi-heure après, place des Cocotiers, on jouait à nouveau à la pétanque »*. Selon M. Pons, il s'agissait *« peut-être de manifestations pacifistes pour un certain nombre de manifestants, mais pas pour les dirigeants du FLNKS. »*

Mme Michaux-Chevry : « Hors-la-loi »

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, *« s'est mis hors la loi. Il doit accepter les conséquences de son geste illégal »*, a déclaré, le dimanche 23 août à Nouméa, Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie. Faisant *« une mise au point au nom du gouvernement »*, Mme Michaux-Chevry, en visite en Nouvelle-Calédonie depuis vendredi, a affirmé qu'*« il n'y a pas eu de blessé »* lors de la dispersion des manifestants. *« Nous ne sommes pas un gouvernement de répression mais un gouvernement d'ordre »* a-t-elle ajouté. Le secrétaire d'Etat a réfuté le chiffre de dix mille participants, pour les différents rassemblements, avancé par le FLNKS et a cité le décompte officiel qui est, a-t-elle dit, d'*« à peine deux mille personnes »*. Evoquant les déclarations de M. Tjibaou selon lesquelles *« la France n'a rien a envier à l'Afrique du Sud »*, Mme Michaux-Chevry a répondu : *« La France est un Etat de droit, il y a des institutions qui doivent être respectées. »*

M. Dumas : « Répression coloniale »

A Périgueux, M. Roland Dumas, ancien ministre socialiste des relations extérieures et député PS de Dordogne, a déclaré, le samedi 21 août : *« Les images qui nous sont transmises de Nouméa par la télévision rappelleront aux Français ce qui se passe en Afrique du Sud ainsi que les pires excès du temps de la répression coloniale. Elles signent l'aveu d'impuissance du gouvernement face à une population assise avec des fleurs dans les mains. On doit savoir que de nombreux Français dont je suis se refuseront à cautionner une politique sans issue. » « La répression aveugle ne pourra en aucune manière tenir lieu de solution aux problèmes que pose l'évolution nécessaire de la Nouvelle-Calédonie »*, a conclu l'ancien ministre.

M. Jospin : « Honte »

« J'ai eu honte pour ceux qui nous gouvernent en voyant hier à la télévision de notre pays ces images d'un rassemblement canaque, hommes et femmes, paisiblement assis et matraqués sur ordre de M. Pons », a indiqué, le dimanche 23 août, dans un communiqué, M. Lionel Jospin. Selon le premier secrétaire du PS, *« le gouvernement, et ceux qui le soutiennent en Nouvelle-Calédonie, auraient tort de penser qu'ils peuvent profiter d'un rapport de forces qu'ils croient favorable pour humilier les représentants d'un mouvement politique important dans l'île et manquer aussi scandaleusement au devoir d'équilibre entre les communautés. Il n'y a rien à attendre de bon d'une telle politique si elle devait se poursuivre »*, conclut-il.

M. Dauriac (MRG) : « Blessures irréparables »

Le samedi 22 août, M. Jean-Francis Dauriac, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) a considéré, dans un communiqué, que *« chaque coup de matraque porté par les forces de l'ordre sur des manifestants pacifiques et non violents constitue autant de blessures irréparables et de provocations gratuites dont la responsabilité incombe directement au gouvernement »*.

Plusieurs équipes de télévision étaient sur place

La charge des CRS contre la manifestation du FLNKS, le samedi 22 août à Nouméa, a été filmée par plusieurs équipes de télévision.

Antenne 2, qui avait dépêché sa propre équipe de tournage au début de la semaine dernière en Nouvelle-Calédonie, a pu diffuser ses propres images au journal de 20 heures. La rédaction en chef de RFO indique que celle-ci a programmé aussi les images tournées par ses propres équipes. Le sujet occupait la troisième place au journal de 20 heures, samedi, après un reportage consacré à la visite à Nouméa de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, et un autre relatant la visite du LKS au Haut-Commissariat. En revanche, le film diffusé par TF 1 à ses journaux de 20 heures et 23 heures aurait été acheté à une télévision australienne.

La préparation de l'élection présidentielle au PS

De la difficulté d'oublier M. Rocard

L'université d'été du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS), réunie à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (Gard), du jeudi 20 au samedi 22 août, a été clôturée par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui effectuait sa « rentrée » et a appelé les socialistes à ne pas manifester d' *« impatience »* à propos de la préparation de l'élection présidentielle (*le Monde* daté 23-24 août).

Auparavant, M. Jack Lang, ancien ministre de la culture et secrétaire national à la jeunesse, avait souhaité que *« 1988 (...) soit comme une sorte de new deal »*, et, citant le président Franklin D. Roosevelt, avait lancé : *« Nous ne devons avoir peur de rien, sauf de la peur elle-même. »*

Les tiraillements internes au MJS se sont manifestés par quelques mouvements de mauvaise humeur de la part des rocardiens *et* de l'ex-CERES, qui ont regretté l'annulation du débat de politique générale prévu. M. Jospin a donné son accord pour que le PS organise une conférence nationale jeunesse à l'automne.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
de notre envoyé spécial

Oublier Michel Rocard, ne fût-ce que quelques jours ? Il ne faut décidément plus y songer. Que les socialistes s'en agacent ou qu'ils s'en réjouissent, ils doivent reconnaître que le maire de Conflans-Sainte-Honorine reste *« incontournable »*, comme disent ses amis. M. Laurent Fabius, le vendredi, et M. Lionel Jospin, le samedi, peuvent bien n'avoir pas prononcé son nom, l'ancien ministre de l'agriculture était caché au détour de chaque mot, et son ombre, pendant deux jours, a plané sur les murailles de la chartreuse écrasée de soleil.

Concurrent potentiel de M. Rocard pour l'investiture du PS comme candidat à l'élection présidentielle, M. Fabius avait dessiné un portrait-robot du *« bon candidat »*, qui, dans son esprit, pouvait s'appliquer à M. François Mitterrand ou à lui-même, mais certainement pas à M. Rocard.

M. Jospin n'est pas dans la même situation que M. Fabius, mais les recommandations qu'il voulait formuler passaient, elles aussi, par l'exécution d'un petit dessin aux grisés soigneusement étudiés : *« Notre candidat*, a détaillé le premier secrétaire du PS, *devra, c'est sûr, nous rassembler afin de rassembler les autres. Il devra représenter (...) dans le pays quelque chose de plus que le PS, et non pas bien sûr quelque chose de moins. En même temps, il devra respecter pleinement — mais cela ne va-t-il pas de soi ? — le parti dont il est issu. Je ne doute pas que (...) cette personnalité sera apte à diriger l'Etat. L'un de nous l'a déjà démontré de façon éclatante. Car le problème (...) n'est pas seulement d'être candidat (...), c'est de réunir les conditions pour gagner. »*

Ces quelques phrases sont évidemment autant de « signaux » adressés à M. Rocard. Tout comme le fait que, délibérément, en guise de rappel à l'ordre, M. Jospin écorne un peu le contrat implicite signé au congrès de Lille, au mois d'avril. M. Rocard s'engageait à respecter la discipline du parti, mais les mitterrandistes s'abstenaient de souhaiter ouvertement une nouvelle candidature Mitterrand. M. Jospin affirme aujourd'hui publiquement que la gauche a *« davantage de chances de gagner »* si l'actuel président de la République est candidat.

Quelle mendicité ?

A ranger encore au chapitre des messages personnels à peine codés, l'insistance avec laquelle M. Jospin rappelle l'importance des partis politiques, le respect dû au PS par ses membres, le fait que le candidat socialiste sera soutenu financièrement par le PS et donc pas *« réduit à la mendicité »* (1). Il s'agit là d'une réponse à la méfiance de M. Rocard, qui voit dans les partis plus un mal nécessaire qu'un véritable bien. Plus précisément, M. Jospin envoie un double message au candidat déclaré, qu'il n'a guère vu en privé ces derniers temps : le député de Haute-Garonne a toujours pensé que M. Rocard a plus besoin des socialistes que ces derniers n'ont besoin de lui. En outre, le premier secrétaire du PS ne voit guère quel espace politique autre que celui de son parti M. Rocard pourrait occuper sans se marginaliser.

M. Jospin, néanmoins, se garde bien de « fusiller » le maire de Conflans-Sainte-Honorine : il se montre, comme toujours, très soucieux de rassembler tous les socialistes. Il se veut le garant du respect non seulement des règles du parti, mais aussi de l'égalité des chances des candidats à la candidature. S'il a souligné, à Villeneuve-lès-Avignon que dans l'affaire de l'interview de M. Rocard à *Libération*, il avait préféré *« se taire »*, c'est bien parce qu'il a été plus gêné par les critiques qui ont suivi — et leur écho amplifié dans les médias — que par les déclarations elles-mêmes. Comme beaucoup de socialistes, il a trouvé ces déclarations en partie justes, en partie injustes et en partie peu claires.

M. Jospin doit aussi rappeler que ses responsabilités à la tête du PS vont au-delà de la gestion du cas Rocard. Il a évoqué le débat — ouvert en permanence, même pendant le mois d'août — sur l'identité des socialistes, en rappelant que le PS doit conserver une *« perspective à long terme »* et rester fidèle à sa *« vocation de transformation »* de la société sans se résigner à la *« perpétuation du présent »*. Quitte à être en désaccord avec M. Fabius (qui, la veille, avait souhaité un *« large consensus »* sur les questions de société), le premier secrétaire du PS a récusé l'idée d'un *« consensus »* pour juger que les différences entre la droite et la gauche n'ont *« jamais été aussi marquées »*. Les propositions du PS devront donc trouver un *« difficile équilibre entre un réalisme qui deviendrait résignation et une (...) espérance (...) dont il ne faudrait pas qu'elle soit démagogique »*.

M. Jospin a enfin évoqué l'épineuse question du Front national : il récuse fermement tout parallélisme établi entre les accords PS-PC et une éventuelle alliance de la droite avec l'extrême droite, en rendant notamment hommage à la place du PCF dans la société et à son rôle dans le passé. Il juge aussi que la répétition d'agressions racistes délibérées — commises par *« des jeunes dévoyés par qui ? si ce n'est par l'extrême droite, par les thèses du Front national ? »* — constitue une *« évolution significative »* de la vie politique. Il pense enfin que les différences de réaction, à l'intérieur du camp majoritaire, à la pression accentuée du Front national sur la droite classique constituent un *« facteur de contradiction majeur »* à l'intérieur de la droite.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Dans son interview à *Libération* du 17 août, M. Rocard expliquait que les hommes politiques français honnêtes sont réduits à la *« mendicité »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Aurillac : communion avec Désir

M. Michel Aurillac, ministre RPR de la coopération, affirme, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 23 août, que les *« petites phrases »* lancées au sein de la majorité sont *« comme les petits verres » : « quand on en abuse*, souligne-t-il, *on a la gueule de bois. Disons que la majorité a la gueule de bois »*. Le ministre précise encore que la majorité *« vote les lois, ce qui est l'essentiel »*, mais que, *« dans l'Etat-spectacle, tout le monde n'est pas bon acteur et certains trahissent leur texte »*.

M. Aurillac a trouvé M. Harlem Désir, lors de son récent passage à A 2, *« modéré, sympathique et défendant des idées bien argumentées »*, même s'il ne partage pas son point de vue sur le code de la nationalité. En tout cas, selon M. Aurillac, le RPR est *« en parfaite communion d'idées »* avec M. Désir sur la nécessité de l'intégration des immigrés.

M. Séguin : un allié objectif

M. Philippe Séguin, ministre RPR des affaires sociales et de l'emploi, affirme, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *le Point* daté du 24 août, que, pour l'élection présidentielle, M. Jean-Marie Le Pen le *« laisse dans l'indifférence la plus totale »*. *« M. Le Pen*, dit-il, *est un spécialiste de la rodomontade. Qu'il obtienne 17 % de voix au premier tour, qu'est-ce que cela peut faire aux candidats présents au second ? Les électeurs ne se vendent pas comme des petits pois. Le fait que M. Le Pen se prononce ou non second tour pour le candidat de la majorité aura un effet marginal sur les reports de voix. »* M. Séguin trouve *« vraiment risible »* d'accuser les membres de la majorité d'être *« contaminés »* par le Front national.

Il juge aussi que M. Harlem Désir est *« un allié objectif de Le Pen »*, car *« il fait de la politique, il se range à gauche »*. Néanmoins, il reconnaît que le dirigeant de SOS-Racisme *« a amorcé un virage à 180 degrés »* lors de « L'heure de vérité » d'A2.

M. Mauroy : ambitions

M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre socialiste, a affirmé, le dimanche 23 août, lors d'une fête de la rose à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire) : *« On a tellement de chance d'être un responsable du PS qu'il n'est pas acceptable que l'on puisse en rajouter pour les ambitions personnelles. »* M. Mauroy, qui n'a pas cité le nom de M. Michel Rocard, a précisé que si tout le monde, au PS, peut faire acte de candidature à la présidence de la République, cela ne peut se faire que *« dans le cadre d'une discipline acceptée, dans un cadre de cohérence, de très grande union »*.

Le brigadier et l'Internationale

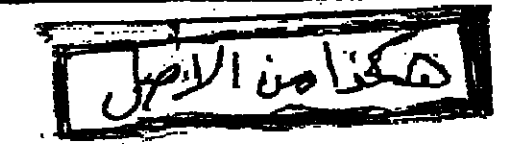
Trois oriflammes rouges frappés au sigle du PCI. Quatre-vingts personnes silencieuses. Un brigadier inquiet. Et puis l'*Internationale* chantée fugitivement, et sans crier gare, entre les tombes. Comme tous les ans, le Parti communiste internationaliste (trotskiste) de M. Pierre Lambert a appelé ses fidèles à venir se recueillir, au mois d'août, sur la tombe de Léon Sédov, fils de Lev Davidovitch Bronstein dit Léon Trotski.

Le samedi 22 août au cimetière de Thiais (Val-de-Marne), quatre-vingts militants ont donc rendu un commun hommage au commandant en chef de l'Armée rouge, assassiné par Ramon Mercader, le 20 août 1940 à Mexico où il est enterré, et à son fils, assassiné, lui aussi par un agent de Staline, deux ans avant, en France. La direction du PCI était représentée par M. Marc Gauquelin, qui a stigmatisé l'*« acharnement des tueurs staliniens »*. Au nom du secrétariat international de la VIe Internationale lambertiste, le *« camarade Cristobal »* a indiqué qu'une lettre allait être envoyée au camarade Gorbatchev pour lui demander l'ouverture des archives de la Guépéou, la police politique de Joseph Staline, de sinistre mémoire.

Après une cérémonie d'une vingtaine de minutes, tout le monde est reparti en bon ordre. Le brigadier de service était soulagé... et instruit.

O. B.

● **M. Mauroy opposé au projet de redécoupage du Nord-Pas-de-Calais.** — M. Pierre Mauroy, député socialiste et maire de Lille, a fait part, le samedi 22 août, de son opposition aux propositions de redécoupage du Nord-Pas-de-Calais en quatre ou cinq départements. L'ancien premier ministre a estimé que le Nord-Pas-de-Calais avait au contraire besoin de *« solidarité »* et d'un *« développement harmonieux »*. Il s'est étonné du projet de créer un département du Hainaut-Cambrésis autour des arrondissements de Cambrai, de Valenciennes et d'Avesnes-sur-Helpe, secteur durement frappé par la crise : *« S'agira-t-il d'un département de plaintes et de complaintes ? »*, s'est-il demandé. Deux députés RPR, MM. Olivier Marlière (Nord) et Yvan Blot (Pas-de-Calais), proposent de créer deux ou trois nouveaux départements, en plus des deux existants : l'Artois, autour d'Arras, le Hainaut-Cambrésis et éventuellement la Flandre, autour de Dunkerque.



FAITS DIVERS

Dans la baie de la Somme

Un jeune Français d'origine algérienne passé à tabac par trois automobilistes

Un jeune auto-stoppeur français d'origine algérienne a été passé à tabac par trois hommes en état d'ébriété qui l'avaient pris à bord de leur voiture, le vendredi 21 août, dans la baie de la Somme. Les agresseurs ont conduit le jeune homme dans un endroit isolé pour le molester en lui répétant *« qu'ils n'aimaient pas les Arabes »*, selon le témoignage de la victime.

Les auteurs de l'agression, Franck Roussel, vingt et un ans, Michel Mahieux, vingt-neuf ans et Luc Fanchon, vingt-huit ans, tous originaires de Liancourt (Oise), ont été interpellés le soir même. Ils devaient être déférés lundi devant le parquet d'Abbeville (Somme).

Arezki Haddouche, vingt-deux ans, domicilié à Tourcoing (Nord), hospitalisé à Abbeville, devait être transporté lundi dans un hôpital du Nord. Souffrant d'une plaie à la tête et de multiples contusions, il a une oreille déchirée, présente une estafilade à la gorge et a perdu une phalange de l'auriculaire de la main droite.

Le jeune homme était monté dans la voiture de ses agresseurs, le vendredi vers 15 h 30 près de Fort-Mahon. Il campait seul depuis quelques jours et il voulait se rendre en auto-stop à la gare de la commune voisine de La Rue-Saint-Pierre pour regagner Tourcoing. *« Les occupants de la voiture n'avaient pas l'air menaçant au début »*, a-t-il expliqué. Mais très vite, il se rend compte que deux au moins des occupants de la voiture sont ivres. *« Ils se sont mis à me frapper. Ils m'ont répété qu'ils n'aimaient pas les Arabes. L'un d'eux disait même : « Je vais te tuer, je vais te tuer »*, a raconté l'auto-stoppeur.

Arezki Haddouche a ensuite été conduit un peu plus loin, au lieu-dit de la « Froise ». Il a notamment été frappé avec une clé plate, dont un coup lui a sectionné la phalange d'un doigt. Les trois hommes ont enfin abandonné le jeune homme dans les ronces avant de prendre la fuite. C'est un automobiliste qui lui portera secours une demi-heure plus tard.

Au moment de leur interpellation, le soir même sur le parking d'une grande surface à La Rue-Saint-Pierre, ses agresseurs étaient ivres et importunaient les passants. Deux d'entre eux sont sans emploi, le troisième est ouvrier.

SOS-Racisme a décidé d'*« apporter toute son aide matérielle et juridique à la victime »*, a indiqué un communiqué de l'association publié dimanche.

Incidents raciaux à Commercy (Meuse)

Une bagarre a opposé, le samedi 22 août après-midi, des jeunes Marocains et des consommateurs dans un café de Commercy (Meuse).

Deux adolescents d'origine marocaine étaient entrés dans cet établissement du centre-ville pour consommer. Pris à partie par un consommateur qui tenait des propos racistes, les deux adolescents se sont retirés, mais le consommateur a entrepris de les poursuivre.

Les deux jeunes gens sont revenus au café quelques instants après, accompagné de deux amis. Une bagarre générale a alors éclaté entre les quatre Marocains et les consommateurs. Ces derniers se sont enfuis à l'arrivée de la police.

Après avoir été entendus, les quatre Marocains ont été relâchés dans la soirée.

JUSTICE

Les plaintes contre le maire d'Angoulême seraient classées « sans suite »

ANGOULÊME
de notre correspondant

Dans le conflit qui oppose depuis plusieurs mois M. Jean-Michel Boucheron, député et maire d'Angoulême (PS), au président d'une association locale de chômeurs, M. Marcel Dominici (1), ce dernier avait cru marquer un avantage décisif la semaine dernière. La cour de cassation avait, en effet, désigné la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux pour instruire éventuellement les plaintes pour détournement de fonds publics déposées par lui contre le maire (*le Monde* daté 23-24 août).

Dans un communiqué publié dimanche 23 août, le maire d'Angoulême affirme que le parquet général de la cour de Bordeaux vient de classer sans suite les deux plaintes. La notification officielle devrait intervenir prochainement.

M. Boucheron dénonce chez son adversaire *« l'utilisation à répétition d'une information ancienne présentée chaque fois comme une information nouvelle »*, puisque les décisions de la cour de cassation sont du 1er avril et du 27 mai ; mais la seule notification de ces décisions aux intéressés est datée du 18 août.

M. Boucheron affirme qu'en réunissant une conférence de presse, vendredi 21 août, M. Dominici ne pouvait ignorer que ces plaintes étaient déjà classées sans suite, donc que la justice avait tranché. *« Quelles que soient maintenant les manœuvres procédurières et obsessionnelles à venir de M. Dominici, ce chapitre est clos pour nous »*, conclut M. Jean-Michel Boucheron.

De source judiciaire, on fait remarquer que le classement n'implique aucune appréciation sur le fond. Le parquet général n'a pas pris l'initiative de saisir la chambre d'accusation parce qu'il estime que c'est à la partie civile (M. Dominici) de le faire.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

(1) C'est contre M. Dominici que le maire d'Angoulême a porté plainte et non contre M. Dufresne, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions datées 23-24 août 1987.

● **Les quatre évadés de la prison de Caen ont été repris.** — Sur renseignement fournis à la gendarmerie par un agriculteur, les quatre détenus qui s'étaient évadés, le jeudi 20 août (*le Monde* du 22 août), de la prison de Caen ont été arrêtés samedi à Lantheuil (Calvados). Jean-Pierre Pousson, le frère d'un des évadés, a été également interpellé.

Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran

Droits de réponse

Notre enquête sur *« Le flirt de l'extrême droite avec l'Iran »*, dont le point de départ était l'aide financière apportée par M. Wahid Gordji, numéro deux de l'ambassade d'Iran, à la librairie parisienne Ogmios, spécialisée dans la diffusion de livres d'extrême droite (*le Monde* du 13 août), nous a valu un courrier abondant, dont voici les principaux extraits.

La librairie Ogmios

Mme Geneviève Meunier, gérante de la librairie Ogmios, affirme que *« contrairement aux affirmations de M. Edwy Plenel, la librairie Ogmios n'a jamais bénéficié des largesses d'un « mécène » en la personne de M. Wahid Gordji. Celui-ci n'a nullement apporté d'aide financière à la diffusion de notre catalogue « Livres de chez nous »*.

Me Meunier ajoute cependant : *« Nous entretenons avec l'ambassade de la République islamique d'Iran à Paris des relations uniquement commerciales. »* Affirmant que la société dont elle est gérante possède *« un département qui réalise des ouvrages à façon pour le compte de clients extérieurs, ouvrages que nous ne diffusons aucunement »*, Mme Meunier précise que dans le cadre d'un *« appel d'offres auprès de la profession »* des services de l'ambassade d'Iran, Ogmios a été chargé de la réalisation d'*« un ouvrage de présentation de la République islamique d'Iran à l'intention des pays francophones »* au début de 1987.

« Le chèque de 120 000 francs, remis par M. Gordji pour le compte de l'ambassade d'Iran, représentait la solde de cette commande », conclut Mme Meunier. Mais elle ajoute que, *« devant débourser une somme considérable à la firme Technigraphic pour l'impression de notre catalogue, nous avons réclamé notre dû à l'ambassade de la République islamique »*, et qu'*« avec ce chèque nous avons donc payé directement l'acompte que nous devions à notre imprimeur. »*

M. Trystan Mordrel

M. Trystan Mordrel, qui est l'un des animateurs, avec M. Bertrand Leforestier, du réseau de diffusion Ogmios, nous demande de préciser que ce n'est pas en mars 1987, comme nous l'avons écrit par erreur, qu'il s'est rendu en Iran. *« Journaliste professionnel, je me déplace régulièrement à l'étranger, notamment dans des zones de guerre (...)*, écrit-il. *C'est ainsi qu'au mois de janvier 1987, lorsque le ministère de l'information de Téhéran a organisé, pour la presse du monde entier, un voyage en Iran pour que les journalistes puissent se rendre sur le front, j'ai immédiatement fait une demande pour y participer (...). Je me suis rendu du 21 au 27 janvier 1987 en Iran en compagnie de quarante autres confrères, dont de nombreux français. Le but de ce voyage était de visiter le front iranien devant la ville irakienne de Bassorah. Il va sans dire que les frais de ce voyage ont été payés par les participants et non pas par la République islamique d'Iran »*.

M. Pierre Vial

M. Pierre Vial nous écrit à deux titres. Tout d'abord, en tant que directeur de la revue *Eléments*, principale organe de la « nouvelle droite », qui, précise-t-il, a *« pour objectif de créer un courant de pensée original au sein de la droite »*. M. Vial nous demande de préciser que *« le fait qu'*Elément *ait publié, dans un numéro consacré aux Arabes un témoignage de Claudio Mutti n'implique évidemment pas que la revue reprenne à son compte les déclarations de celui-ci »*. En deuxième lieu, au nom du directoire du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne), M. Vial ajoute les précisions suivantes : *« Les revues* Orientations *et* Vouloir *ne sont pas « le pendant belge du GRECE, celui-ci ne se reconnaissant pas dans les positions défendues dans ces revues. Jean Thiriart n'est pas « une référence pour la nouvelle droite française ». L'appréciation portée par Guillaume Faye sur Thiriart engage d'autant moins le GRECE que c'est à la suite de ce type d'appréciation que Faye n'appartient plus au GRECE (...). La reconnaissance du rôle géopolitique joué, aujourd'hui, par l'Iran est une chose. L'appréciation de l'islam en tant que pensée religieuse en est une autre. Le GRECE, qui se reconnaît dans une vison païenne du monde, inconciliable avec toute forme de monothéisme, ne peut donc, en aucune façon, sympathiser avec l'islam, défini par Mutti comme « pureté monothéiste absolue »*.

M. Alain de Benoist

Principal animateur du GRECE, M. Alain de Benoist tient à préciser que, s'il s'est bien rendu en mars dernier en Iran, ce n'était pas pour effectuer *« un voyage d'études réservé à quelques privilégiés ni pour concrétiser quelque « convergence » que ce soit, mais pour y effectuer mon métier (...). J'ai, en effet, participé au mois de mars, à la demande du* Figaro-Magazine, *à un voyage de presse à Téhéran et sur le front des opérations Iran-Irak en compagnie d'une trentaine de mes confrères, journalistes de toutes opinions et nationalités. A mon retour, j'ai rédigé un reportage qui a paru, signé de mon nom dans le* Figaro-Magazine. »

M. de Benoist précise aussi que le témoignage de Claudio Mutti, publié par la revue *Eléments*, *« était précédé d'un avertissement rédactionnel indiquant notamment : « Il » ne saurait être question pour nous » d'avaliser les thèses de l'auteur » italien. »* ; que le dépôt de la revue *Eléments*, diffusée dans les kiosques par les Messageries, dans les locaux de la librairie Ogmios *« ne saurait avoir de signification particulière »* ; que l'*« appréciation de M. Guillaume Faye »* à propos du théoricien belge d'extrêmedroite Jean Thiriart, *« n'engage que son auteur* [et] *figure dans une brochure parue en Belgique que la Nouvelle Droite s'est refusée à diffuser »* ; enfin, que sa préface aux Mémoires d'un chevalier allemand choisi comme « patron » par les SS, publiées aux éditions Avalon, animées par MM. Leforestier et Mordrel, n'a pas de signification politique : *« Ce personnage retint, entre autres, l'attention de Goethe et de Jean-Paul Sartre. Préfacer un ouvrage n'est pas cautionner un éditeur. M. Plenel, à ce compte, pourrait aussi bien s'en prendre aux biographes de Charlemagne (autre « patron » des SS). »*

M. de Benoist conclut en affirmant sa *« sympathie de principe pour le tiers-monde »* et son *« refus, qui en découle, du racisme et de la xénophobie »*. *« Un tel point de vue ne saurait, je crois, m'attirer l'amitié de l'extrême droite »*, ajoute-t-il.

M. Guillaume Faye et M. Luc Michel

De son côté, M. Guillaume Faye nous demande de préciser qu'il n'est plus secrétaire du GRECE : *« Je tiens à faire savoir que j'ai démissionné du GRECE et rompu avec la Nouvelle Droite à la fin de 1986, en raison de certaines dérives politiques de ce groupe et de ses affidés. »*

M. Luc Michel, président du Parti communautaire national européen, organisation d'extrême droite belge qui se réclame de Jean Thiriart, nous précise : *« Il est exact que nos positions doctrinales sont fort discutées parmi les milieux issus de la Nouvelle Droite. Mais elles le sont aussi dans de nombreux autres milieux politiques, notamment à l'extrême gauche, ce qui nous a valu en Belgique la réputation d'être les inspirateurs doctrinaux des Cellules communistes combattantes. »* M. Michel affirme que son parti, *« où les prises de positions confessionnelles sont interdites »*, a des convergences avec *« les théories du parti Bass socialiste arabe, avec son nationalisme unitaire et laïque »*.

Les royalistes

Enfin, M. Yvan Aumont, directeur général de la Nouvelle Action royaliste, dont les positions sont aux antipodes de l'orientation extrémiste d'autres groupes royalistes, telle l'Action française, nous reproche d'avoir procédé à un amalgame en écrivant que, sur les présentoir de la librairie Ogmios, *« les royalistes se mêlent aux nationalistes révolutionnaires »* : *« Vous comprendrez mon déplaisir de voir « les » royalistes associés d'une manière extensive et abusive à l'énumération de journaux et d'organismes avec lesquels nous n'avons non seulement aucun point commun, mais que nous avons été quasiment les seuls et les premiers à dénoncer, dès notre création, il y a déjà dix-sept ans. »*

Confirmations

1. — Nous avons écrit, après le *Canard enchaîné*, que le chèque de 120 000 francs de M. Wahid Gordji *« avait servi de caution bancaire pour l'édition du catalogue »* du réseau de diffusion Ogmios, qui propose *« des livres propres (...) qui ne fassent pas l'éloge du cosmopolitisme décadent »*. Mme Meunier ne dit pas autre chose, en précisant que ce chèque de la banque Melli Iran a permis de payer l'acompte dû à l'imprimeur du catalogue d'Ogmios.

Mme Meunier nous apprend, au passage, qu'Ogmios a réalisé un ouvrage en français pour la République islamique d'Iran. De couverture jaune cartonnée, intitulé *Regards sur la République islamique d'Iran*, ce livre de 104 pages est une brochure de propagande qui décrit les mérites de la révolution iranienne. Il ne porte aucune mention d'éditeur ou d'imprimeur. Datée du 5 avril, la facture de M. Bertrand Leforestier, directeur d'Ogmios, adressée à l'ambassade iranienne pour la réalisation de ce travail est d'un montant de 143 380 francs. Mme Meunier estime qu'il s'agit d'une simple relation commerciale. Or, réseau explicitement militant, Ogmios ne promeut que des ouvrages plutôt engagés à l'extrême droite, notamment les *Annales révisionnistes* niant le génocide. Enfin, l'on ne sache pas qu'Ogmios ait réalisé des travaux similaires pour d'autres ambassades.

2. — M. Trystan Mordrel ne s'est pas rendu en Iran en mars, mais en janvier. Dont acte. Militant d'extrême droite connu, M. Mordrel exerce son métier de journaliste dans des revues engagées. Il est ainsi le correspondant à Paris, avec M. Ange Sampieru, des revues belges *Orientations* et *Vouloir*. En octobre 1985, son confrère Sampieru écrivait dans *Vouloir* : *« Nous autres Européens, occupés depuis plusieurs décennies par les vainqueurs du second conflit mondial, nous ne pouvons pas ne pas regarder avec sympathie les grands axes de cette révolution islamique (...). Etre anti-iranien en 1985, c'est objectivement se ranger dans le camp des ennemis de notre liberté européenne. »*

3. — M. Guillaume Faye n'appartient plus au GRECE depuis la fin 1986. C'est une information que le GRECE n'avait pas, jusqu'à présent, largement diffusée. Mais quand, dans une brochure éditée en Belgique en novembre 1985, M. Faye affirme que le militant d'extrême droite Jean Thiriart *« est sans doute le plus remarquable théoricien politique de notre époque »*, il est toujours secrétaire, chargé des « études et recherches », du GRECE.

A la même date se tient d'ailleurs à Paris le dix-huitième colloque de cette association, dont les travaux sont conclus par M. Faye. La rupture serait donc intervenue un an plus tard. C'est pourtant en mai 1980, soit il y a sept ans, que M. Faye écrivait dans la revue *Eléments*, animée par MM. Alain de Benoist et Pierre Vial : *« Quant au nationalisme islamique, il constitue le plus heureux camouflet jamais infligé à l'utopie civilisatrice du modèle américain. Il remet, en effet, en cause l'idée occidentale de croissance marchande et de primat du développement économique, tout en rejetant le marxisme, justement considéré comme facteur de déculturation et, accessoirement, comme instrument du néocolonialisme soviétique. »*

4. — Le paganisme revendiqué par M. Pierre Vial ne l'empêche pas de voir dans l'intégrisme islamique une dimension légitime de l'identité des peuples du Moyen-Orient. Il écrit ainsi, sous le titre « L'intégrisme musulman : une vraie révolution culturelle », dans le n° 48-49 d'*Eléments* (hiver 1983-1984) : l'islam *« trouve une nouvelle vitalité, un nouveau dynamisme, grâce à la mystique fondamentaliste. On peut soit s'en indigner et affirmer son incompréhension, comme le font la plupart des Occidentaux, soit y voir le ressort spirituel et mental grâce auquel les peuples du tiers-monde affirment une identité à laquelle ils ont droit et qu'il est logique de leur reconnaître lorsqu'on revendique soi-même son droit à l'identité culturelle »*.

5. — La réserve des responsables d'*Eléments* publiée en préambule du témoignage de Claudio Mutti — « Pourquoi j'ai choisi l'islam » — visait *« notamment les affinités supposées entre l'islam et les traditions indo-européennes »*, le CRECE pensant que *« les affinités sont plus profondes avec le bouddhisme et l'hindouisme »*. En aucun cas, contrairement à ce que laisse entendre M. de Benoist, ce préambule ne prenait ses distances avec les théories politiques de M. Mutti.

Militant d'extrême droite, lié aux théoriciens de la « stratégie de la tension » italienne, emprisonné quelque temps puis relâché en 1979 dans la péninsule, M. Mutti est ainsi l'auteur d'une préface au texte de Franco « Giorgio » Frede, « La désegrégation du système », où cette figure des pistes noires du terrorisme italien affirme avoir *« des comptes à régler avec l'Europe juive ou enjuivée »*.

Dans cette préface, M. Mutti, qui a édité et préfacé en 1976 le célèbre faux antisémite, *Protocole des sages de Sion*, plaide pour *« une subversion radicale et absolue »* et pour *« la désintégration du système bourgeois »*. Rien de cela — qui est pourtant connu — n'était rappelé par *Eléments*, qui présentait Claudio Mutti simplement comme *« un Européen entré en islam depuis plusieurs années, mais qui avait auparavant activement milité pour une Europe libérée des deux superpuissances »*. Tout au plus était-il précisé que ce *« professeur de philologie hongroise et roumaine à l'université de Bologne »* avait été *« victime d'une interdiction professionnelle en raison de ses activités politiques et éditoriales !... »*

6. — M. Alain de Benoist, qui est chargé de la chronique vidéo du *Figaro-Magazine*, a, en effet, publié un reportage sur le huitième anniversaire de la révolution islamique dans le numéro du 7 mars 1987 de ce supplément hebdomadaire du Figaro. Sa conclusion est qu'*« au terme d'un séjour à Téhéran, l'impression que l'on a est que le vieil Empire perse est en train de se reconstituer »*.

Insistant sur les victoires militaires iraniennes et sur les critiques faites à l'Occident pour son alliance avec l'Irak, M. de Benoist cite notamment un *« étudiant chiite »* qui se plaint de l'*« incompréhension occidentale »* : *« Notre modèle*, affirme cet étudiant, *est aussi loin du communisme ou de la démocratie laïque occidentale que du nationalisme ou de la théocratie. Dans une véritable perspective islamique, la nation n'a de sens qu'englobée dans la communauté générale des croyants. Elle exige un Etat juste, qui n'est pas clérical, mais légitimé par le Coran et la volonté populaire (...). Notre troisième voie : un traditionnalisme révolutionnaire. »* Cet *« étudiant chiite »* partage, sans le savoir, la quête du GRECE, qui se bat, en effet, pour *« une troisième voie »* entre l'URSS et les Etats-Unis au nom du *« traditionnalisme révolutionnaire »*.

7. — Le GRECE affirme son *« refus de l'immigration »* en France. Il déteste les Etats-Unis parce qu'il y voit le symbole du *melting pot*, du métissage et du cosmopolitisme. M. de Benoist, sous son pseudonyme de Robert de Herte, affirme ainsi que *« la société existante qui se rapproche le plus de la société communiste idéale telle que Marx le décrit est la société américaine »*. M. de Benoist estime que cette réflexion témoigne d'un refus du racisme et de la xénophobie. Le commentaire, de ce point de vue, est libre.

EDWY PLENEL.

Après la mort d'un gendarme près de Bastia

L'ex-FLNC revendique de nouveau l'embuscade du 4 août

Dans un communiqué parvenu à Ajaccio par le canal habituel, l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) revendique à nouveau le mitraillage d'un fourgon de gendarmerie au cours duquel le gendarme Guy Aznar a été tué, le 4 août près de Bastia.

L'organisation dissoute, qui revendique aussi quarante-quatre actions commises en Corse, dont l'attentat contre la villa du professeur Paul Aboulker le 25 juillet, ne fait aucune allusion au communiqué diffusé le 22 juin dernier démentant l'assassinat, cinq jours auparavant à Ajaccio, du docteur Jean-Paul Lafay.

Les autres actions revendiquées visaient pour l'essentiel des biens appartenant à des continentaux ainsi que des agences bancaires, des locaux des PTT, la perception de Vico (Corse-du-Sud), la direction départementale de l'équipement à Ajaccio, les appartements d'un magistrat d'Ajaccio et du directeur de cabinet du préfet de Corse-du-Sud. En revanche, l'organisation clandestine dément vingt-six attentats dirigés contre des commerces et des particuliers.

Société

POINT DE VUE

Vive les campus du patrimoine !

M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, a lancé les « campus du patrimoine », qui pourraient se substituer progressivement aux « chantiers de jeunes bénévoles » destinés à la sauvegarde des édifices menaçant ruine.

Les premiers ont été ouverts en juillet. Parmi les sites en restauration : l'abbaye de Saint-Georges en Haute-Normandie, le château médiéval de Réaumont en Franche-Comté, l'abbaye de Moncel dans l'Oise ou les remparts de Provins en Seine-et-Marne.

Contrairement aux chantiers de jeunes qui ne fonctionnent que pendant les vacances, les campus du patrimoine devront être en activité toute l'année. Leur principale originalité sera d'utiliser les sites réhabilités comme lieux permanents d'animation culturelle : pour la mise en place d'expositions, de musées, de festivals d'art et de folklore régionaux, et l'initiation des jeunes enfants à la découverte de leur patrimoine.

par Christian Bergelin
secrétaire d'Etat
auprès du premier ministre,
chargé de la jeunesse
et des sports

APRES cinq années (1981-1986) au cours desquelles les efforts financiers effectués par l'Etat en faveur du patrimoine culturel et de sa retauration ont été réduits de moitié, le gouvernement a souhaité tout mettre en œuvre pour rattraper le retard pris et éviter à la France de voir certains témoignages de son histoire disparaître à jamais.

Dans le même temps, il importait au gouvernement d'associer très largement la jeunesse à cette grande ambition. Cet effort ne pouvait être qu'interministériel. Aussi, le secrétariat d'Etat à la jaunesse et aux sports, qui assure la tutelle des associations organisant des chantiers de jeunes bénévoles, a-t-il souhaité donner un nouveau souffle à ce type d'actions.

Les chantiers de jeunes bénévoles ont déjà une longue histoire. Les premiers sont apparus en 1920. Ils avaient pour objet de redonner vie à des villages de l'Est de la France totalement détruits lors des combats de la première guerre mondiale. L'histoire des chantiers fut chaotique. Avec la deuxième guerre mondiale et les chantiers de jeunesse, elle fut entachée d'une image négative. Et pourtant, depuis la deuxième guerre mondiale, combien de chantiers de jeunes bénévoles ont-ils permis de sauver de la destruction des éléments essentiels du patrimoine architectural français et favorisé le rapprochement des jeunes issus de pays, jadis ennemis, dans un esprit de solidarité et d'entente ?

En vingt-cinq ans, de 1960 à 1986, près de 500 000 jeunes ont participé à des chantiers de bénévoles ; 16 000 jeunes ont, en 1986, travaillé sur ces chantiers. En 1986, 15 millions de francs ont été consacrés au financement de cette politique. En 1987, 16,5 millions de francs le seront, soit une progression de 10 %. Ce bilan est *positif* : il était indispensable de conforter et de développer cette politique, grâce aux Campus du patrimoine :

– « Campus » car il s'agit de concevoir désormais non plus seulement des lieux de restauration des « vieilles pierres », mais un espace culturel où des jeunes viennent manier la pelle et la pioche mais aussi s'initier à l'histoire locale, découvrir une région et sa population, apprendre à faire revivre une église ou un château.

Trois objectifs

Les campus sont des carrefours où des jeunes de toutes origines, de toutes cultures, de toutes formations, Français et étrangers, grâce à la mobilisation des offices franco-allemand et franco-québécois et des associations de séjours linguistiques à l'étranger, partageront une expérience irremplaçable alliant pédagogie, fête et travail en commun.

« Patrimoine » car l'objectif premier de cette politique reste la sauvegarde d'édifices culturels menacés de disparition.

Les campus du patrimoine sont lancés à titre expérimental à l'échelle de deux régions et de deux départements dès cet été. Il s'agit de contrats entre l'Etat, les collectivités locales et le monde associatif. Ils ont trois objectifs principaux :

1° *D'abord, restaurer un élément du patrimoine architectural local,* avec le concours de groupes de jeunes encadrés par des animateurs formés et compétents ;

2° *Ensuite, mettre en place une animation culturelle* sur chaque site restauré contribuant à la mise en valeur du monument : de grandes associations musicales nationales peuvent là bénéficier de cadres exceptionnels pour aller à la rencontre du public ;

3° *Enfin, utiliser le monument réhabilité comme lieu permanent d'animation culturelle.* Dans le cadre des « contrats bleus » mis en place par mon département ministériel, les jeunes enfants de la région concernée seront initiés à la connaissance d'un patrimoine dont ils auront pour mission demain d'assurer la pérennité.

Des classes du patrimoine, comme il existe des classes de neige et des classes vertes, permettront aux élèves de découvrir nos richesses culturelles et, tout en développant leur formation historique, de prendre goût au travail de restauration si motivant pour des adolescents.

Ainsi, avec les « contrats bleus », grâce auxquels 1 400 000 enfants vont, dès la rentrée, pouvoir pratiquer plus d'activités sportives et d'éveil, grâce au développement des enseignements artistiques, grâce aux campus du patrimoine, le gouvernement met en place une politique cohérente en faveur de la jeunesse, qui se voit offrir des chances nouvelles d'accès à la culture et à des formes diversifiées d'épanouissement personnel.

ENVIRONNEMENT

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Fossiles sous protection

DIGNE

de notre correspondant

Les gendarmes de Barrême, une petite localité des Alpes-de-Haute-Provence, ont interpellé, le mercredi 19 août, quatre ressortissants italiens qui se livraient au pillage de l'un des principaux sites fossilifères du département dont 75 000 hectares sont classés réserve naturelle et placés sous la loi de juillet 1976 sur la protection de l'environnement.

Antonio Renzetti, quarante et un ans, médecin, Patrizio Colombo, quarante ans, typographe, Vincenso Giussani, quarante ans, cartographe, et Irène Avanzi, trente-huit ans, tous les quatre originaires de la région milanaise, étaient en possession d'un matériel complet d'extraction (massettes, burins, marteaux, pieds-de-biche et même une perceuse électrique à accus).

Les gendarmes ont saisi cinq cent cinquante pièces, principalement des ammonites et des poissons fossilisés. Un butin que les géologues de la réserve estiment à environ 100 000 francs.

« Si c'est la première fois que les pilleurs sont pris sur le fait, ce n'est pas la première fois, en revanche, que les sites géologiques du département sont pillés », a déclaré le directeur de la réserve géologique, M. Guy Martini, qui a décidé de se constituer partie civile.

Lors de leur interpellation, les quatre Italiens se sont montrés surpris de se voir appliquer la loi. *« Personne ne nous a dit que les fossiles étaient protégés. On ne pouvait pas savoir »*, ont-ils déclaré aux gendarmes. Ils ont aussi nié qu'ils destinaient leur « récolte » à la vente.

F. de B.

SCIENCES

La matière première du vivant

(Suite de la première page.)

« Vous pouvez faire travailler votre imagination pour interpréter ce résultat », a-t-il ajouté, sans vouloir conclure trop vite à la possibilité de l'existence d'une vie extraterrestre. Ces acides aminés peuvent être retombés sur d'autres planètes. *« Mais peut-être la Terre est-elle simplement le seul endroit qui offre à ces molécules du vivant les conditions pour survivre »*, a précisé M. Epstein.

L'examen des milieux interstellaires devait apporter d'autres surprises. Alors que M. Epstein et ses collègues inscrivaient les acidesaminés au catalogue des molécules interstellaires, d'autres l'enrichissaient d'une nouvelle catégorie d'objets : les polymères. On savait déjà l'espace peuplé de molécules de taille et de complexité variées – soixante-cinq d'entre elles avaient été détectées jusqu'ici – mais jamais on n'y avait trouvé de substances faites d'enchaînements de motifs répétitifs. C'est maintenant, semble-t-il, chose faite, depuis que l'on a repéré dans le noyau de la comète de Halley des petites molécules qui pourraient être autant de « morceaux » provenant de la cassure de formaldéhyde polymérisé.

C'est en analysant les données envoyées par la sonde *Giotto* lors de sa rencontre avec la comète de Halley, en mars 1986, que les chercheurs sont parvenus à la conclusion qu'il y avait un polymère dans l'espace, explique M. W.-H. Huebner, du Southwest Research Institute (Texas), dans un récent numéro de la revue *Science*.

L'un des appareils embarqués dans la sonde pour repérer les molécules échappées du noyau de la comète a en effet transmis des spectres dont les pics sont d'une régularité et d'une symétrie surprenantes. Les chercheurs ont aussitôt vu là la signature de composés chimiques qui étaient autant de fragments d'un même polymère. Lequel ? Parmi les candidats possibles, le formaldéhyde polymérisé (nommé aussi polyoxyméthylène ou POM) a finalement été retenu. Il est en effet formé d'atomes d'hydrogène, d'oxygène et de carbone – les éléments les plus abondants et les plus réactifs de l'espace interstellaire – et il possède des propriétés physiques tout à fait compatibles avec les données transmises par *Giotto*.

En outre, sa présence permet de trouver une explication à divers phénomènes observés. Les poussières riches en carbone, hydrogène, oxygène et azote détectées autour de Halley ? Elles seraient en partie constituées de POM dont on sait qu'il se fixe aisément sur le graphite et les silicates. Le fait que l'on observe une abondance accrue de petites particules par rapport aux plus grosses, à mesure que l'on s'éloigne du noyau de la comète ? Il s'explique aussi par la présence de POM. Ce dernier pourrait en effet lier les petits grains qui s'aggloméreraient en structures plus volumineuses, et ce d'autant plus aisément que la densité des particules est plus grande, donc à proximité du noyau.

Reste à savoir comment est apparu le polymère. Peut-être s'est-il formé, sous l'influence des rayons cosmiques, à la surface du noyau de Halley dans le nuage d'Ort, ce réservoir situé aux confins de l'Univers, d'où l'on pense que proviennent toutes les comètes. Le POM pourrait aussi avoir pris naissance dans l'espace interstellaire, et s'être ensuite incorporé dans la comète, au moment où celle-ci s'est formée. Mais quoi qu'il en soit, la présence du POM dans l'espace interstellaire, déjà prédite à plusieurs reprises, semble maintenant confirmée.

ELISABETH GORDON.

EN BREF

● **Un préservatif américain sur cinq est défectueux.** – Environ 20 % des préservatifs en vente sur le marché américain ne répondent pas aux normes officielles d'étanchéité, indiquent les conclusions d'un test récemment mené par l'administration américaine chargée de la santé. Les préservatifs sont présentés par les autorités médicales américaines comme un moyen de prévenir l'extension de l'épidémie de SIDA. – *(AFP.)*

● **Une grotte de l'Aude classée réserve naturelle.** – La grotte de Fontanes-de-Sault (Aude), découverte en 1971, a été classée réserve naturelle par décret publié au *Journal officiel* du 21 août. Cette grotte contient des concrétions particulièrement belles (aragonite bleue, perles des cavernes) ou rares (disques sur fistuleuse). C'est la seconde grotte de France classée en réserve naturelle, après celle de Hautecourt (Ain).

RELIGIONS

Après sa rencontre avec M. Kurt Waldheim

Le pape tente de rassurer la communauté juive américaine

A moins de trois semaines de son rendez-vous avec la communauté juive américaine, le 11 septembre prochain à Miami (Floride), étape de son deuxième voyage aux Etats-Unis, le pape a tenté d'atténuer les effets de sa rencontre de juin dernier avec le président autrichien Kurt Waldheim. Certaines organisations juives avaient en effet menacé de boycotter cette visite de Miami.

Dans une lettre datée du 21 août, adressée au président de la confédération épiscopale catholique américaine, Mgr John May, Jean-Paul II salue *« la très chère communauté juive des Etats-Unis »*. Il rappelle combien, depuis le début de son pontificat, il a *« constamment cherché à développer et à approfondir les relations avec les juifs, nos frères aînés dans la foi d'Abraham »*.

Il entend encourager tous ceux qui se consacrent au dialogue judéo-chrétien *« dans des cadres appropriés et avec la compétence théologique et l'objectivité historique nécessaires »*. Soulignant l'*« immense respect »* des chrétiens à l'égard de l'*« expérience terrifiante »* de la Shoah, le pape s'explique en ces termes sur Israël, que ne reconnaît pas le Saint-Siège : *« La nation d'Israël, ses souffrances et son holocauste, sont aujourd'hui, aux yeux de l'Eglise, de tous les peuples et de toutes les nations, une mise en garde, un témoignage et un cri silencieux. »*

Enfin, dans une allusion aux responsabilités catholiques, Jean-Paul II affirme que *« les souffrances subies par les juifs sont pour l'Eglise une raison de douleur sincère, surtout lorsqu'on pense à l'indifférence et au ressentiment qui ont parfois, dans certaines circonstances historiques, divisé juifs et chrétiens »*.

● **Un sondage favorable au pape aux Etats-Unis.** – A moins de trois semaines du voyage du pape aux Etats-Unis – qui débutera le 10 septembre à Miami, – le *Los Angeles Times* publie un sondage selon lequel 61 % des Américains « pensent beaucoup de bien » de Jean-Paul II, mais 25 % seulement des catholiques croient « à son infaillibilité en matière de foi et de morale ». 60 % estiment même qu'il a tort de s'opposer à la prêtrise pour les femmes et près de 25 % seulement jugent que la contraception, dénoncée comme immorale par le pape, est un péché. – *(Reuter).*

En Saône-et-Loire

Trois mille personnes ont participé à l'inauguration du nouveau temple bouddhiste

Trois mille personnes environ ont participé, le samedi 22 août, dans les pluies de grains de riz et de pétales de fleurs, à l'inauguration officielle du nouveau temple bouddhiste construit en Saône-et-Loire, près du château de Plaige (voir *le Monde* du 19 août).

Accompagné par une quarantaine de lamas tibétains, le maître Kalou Rimpotché, fondateur de ce centre monastique Kagyu-Ling en Bourgogne, a souligné *« la place particulière de la France »* dans le développement actuel du bouddhisme occidental et affirmé que *« toutes les religions, du christianisme à l'islam et au bouddhisme, vont dans la même direction et travaillent pour le bien des êtres et la paix intérieure »*.

Les partis politiques étaient représentés, notamment, par M. André Billardon, député socialiste, vice-président de l'Assemblée nationale, et M. Marcel Lucotte, sénateur UDF, président du conseil régional de Bourgogne. Des personnalités religieuses ont aussi participé à cette cérémonie, dont deux représentants de l'évêché d'Autun, cinq moines bénédictins de La-Pierre-qui-Vire, et le cheikh Ben Tounès, président des Amis de l'islam. Amis de la communauté bouddhiste de Plaige, les écrivains Jacques Lacarrière, Lawrence Durrel et le photographe Henri Cartier-Bresson ont pris la tête d'un comité de soutien.

Fidèles ou curieux, les participants ont quitté le temple, munis de *« pilules de longue vie »*, fabriquées par les lamas, à base de plantes cueillies dans l'Himalaya ou en Inde...

Communication

Après trois mois de crise

« Le Matin » au fil de l'eau

C'est une affichette, collée sur la porte d'entrée du *Matin de Paris*. Un dessin naïf et coloré, adressé en juillet par Alice, une très jeune lectrice de Valenciennes. Dans un coin du dessin, un panneau indiquant *le Matin* et entouré de petits bonshommes qui dansent. Dans l'autre coin, un panonceau indiquant *le Figaro* et entouré de barbelés. Et, sous la signature de l'artiste en herbe, ces mots : *« Je vous enverrai mes bandes dessinées pendant un an. »* A quelques pas de là, entre le premier et le deuxième étage du journal, un lumignon jette une lueur blafarde sur un feuillet froissé épinglé au mur : une liste oubliée des journalistes de permanence... un dimanche de mai.

Tout *le Matin de Paris* tient dans ces deux images, et dans ces trois mois pendant lesquels ont alterné la déprime la plus complète et l'espoir le plus fou, fût-il mâtiné d'une légère pincée d'esprit boy-scout entretenu par la légende. Une légende alimentée par les médias et qui fit d'un groupe de dix salariés – en fait douze – des héros, voire des magiciens, parvenus, à force de rage, à sauver leur journal.

C'est oublier les salariés et particulièrement la rédaction. Une espèce de famille, où frères et sœurs se disputent et se lancent des volées de bois vert avant de se rabibocher. *« C'est une rédaction assez jeune, très affective, dans un journal qui n'a pas eu, en dix ans d'existence, le temps de devenir une institution »*, assure Pierre Feydel, directeur de la rédaction. Me Claude Levet, l'administrateur judiciaire nommé le 7 mai par le tribunal de commerce, avoua même un jour, « bluffé » : *« Je n'ai jamais vu des salariés qui travaillent sept semaines durant, sans être payés et sans se plaindre ! »*

Pour ne s'être jamais plainte, la rédaction « craque » quand même en cette fin août. Les chèques des salaires de juillet ont été signés le 20 août. Et chacun se sent le couteau sur la gorge. *« Je gère mes agios bancaires »*, explique sobrement cette rédactrice. *« Je n'ai pas payé mon loyer ; j'ai dû négocier avec EDF pour conserver l'électricité à mon domicile »*, affirme ce journaliste, tandis que cette autre fait *« un grand détour »* en passant devant sa banque. Au plus fort de la crise, début juillet, un journaliste partant en vacances (une exception !) avait même laissé une grande enveloppe dans le tiroir de son bureau, avec ce petit mot : *« En cas de liquidation judiciaire du* Matin, *prière d'envoyer cette lettre à ma banque... »*

« Ils sont exténués ! »

Mais la pénurie touche aussi la vie quotidienne du journal. Le tube de colle (utile pour assembler les dépêches) est une denrée rare, et le directeur de la rédaction veille sur « ses » deux tubes comme à la prunelle de ses yeux. Carnets, rubans de machine à écrire, crayons, ces outils de base du rédacteur, appartiennent à la mémoire heureuse du *Matin*. Faute d'avoir des feuilles standards et calibrées, des journalistes sont allés jusqu'à photocopier un prototype à des dizaines d'exemplaires.

« J'écris une page entière par jour, s'amuse ce chef de service, *mardi dernier, j'étais l'auteur d'un dixième du journal. »* Cinquante-sept journalistes réalisent ainsi les vingt-quatre pages quotidiennes du *Matin*. Ils étaient plus d'une centaine il y a trois mois. *« Si on retire les journalistes en vacances, et ceux qu'il est impossible de faire travailler, cela fait peu*, note Pierre Feydel. *D'ailleurs, ils sont exténués. »* La page « sport » est réalisée par un stagiaire, qui jongle entre les dépêches et se bat pour obtenir des papiers gratuits de journalistes extérieurs quand il ne peut se sortir tout seul d'affaire. Le service économique compte trois journalistes, le service culturel aussi, le service photo un et demi...

L'épuisement est là. Mais la volonté de voir les choses changer aussi. *« Nous oscillons entre la lassitude et l'espoir*, explique Chafika Kadem, qui dirige le service photo. *Nous avons soutenu les « dix », nous n'avons pas été payés et nous n'avons pas râlé : à eux maintenant d'être honnêtes avec nous. A eux de remettre le journal à plat, de réparer les injustices de statut et de salaire. »* Les délégués syndicaux ont, eux aussi, repris du poil de la bête. Après tout, les « dix » – pour la plupart, d'anciens syndicalistes – devraient être particulièrement sensibles aux doléances exprimées, le mardi 25 août, lors de la prochaine séance du comité d'entreprise.

Il reste que *le Matin* vit dans un état de grande précarité. La semaine dernière, un chef d'édition a décidé d'abandonner le journal pour rejoindre le projet *Oméga* du groupe Hachette. *« Tant qu'il y aura des départs,* le Matin *sera un journal en crise »*, diagnostique Me Jean-Pierre Edberg, l'avocat du groupe des « dix », qui a, depuis plusieurs semaines, abandonné les affaires courantes de son cabinet pour se consacrer au journal.

Passé le cap des 10 millions de francs de capital, enfin réunis, le vrai voyage reste à faire. Humain, journalistique et financier. *« La rédaction a retrouvé son visage de communauté*, note le directeur de la rédaction, *il faut cependant qu'elle reprenne confiance en elle-même et qu'elle comprenne qu'elle est loin d'être nulle comme elle l'a trop entendu. »*. D'autant plus qu'en dix ans d'existence, *le Matin* a connu plus d'une quinzaine de PDG, de directeurs de la rédaction etc. *« C'est une maison où les portes claquent »* assure un journaliste. Cela n'empêche pas la rédaction de s'interroger sur son avenir. Chefs de service et directeur de la rédaction se sont réunis plusieurs fois afin d'élaborer un projet rédactionnel crédible et esquisser, disent-ils, *« une troisième voie entre le ton « branché-délayé » de* Libération *et celui, plus institutionnel, du* Monde *»*. La rentrée sera déterminante.

Le destin de « dix patrons-salariés »

D'ici là, *le Matin* vit au fil de l'eau. Ses pertes ont été réduites de sept à quatre millions de francs par mois, mais la relance est encore dans les limbes. Les « dix » ont comprimé à l'envi les frais du journal : quatre des six voitures de fonction (dont quatre Renault 25), achetées en leasing par les anciens propriétaires du journal, ont été rendues ; les notes de frais sont examinées à la loupe et souvent remboursées en retard ; les salaires – moins de 11 000 francs en moyenne à la rédaction – bloqués depuis des lustres. Enfin, à la mi-octobre, le journal s'installera boulevard de la Villette, dans des locaux moins coûteux.

Les « dix » projettent en outre une seconde augmentation de capital d'environ 15 millions de francs pour la fin du mois. Crédits bancaires, avances sur recettes publicitaires, sociétés des lecteurs et des salariés devraient ensuite compléter la somme nécessaire.

Les ventes sont encore trop faibles – environ 60 000 au total, moins de 10 000 exemplaires sur Paris, – et les recettes publicitaires maigrichonnes. Le contrat avec la régie Régie-Espace venant d'être rompu, il faut trouver rapidement une solution pour traiter avec annonceurs et publicitaires.

Les dix « patrons-salariés » ont fort à faire. *« Nous ne sommes pas nés amis et les prises de bec sont parfois monstrueuses entre nous »*, explique l'un d'entre eux. La fascination qu'exercent sur certains le pouvoir ou l'écran de télévision agace les autres. Et la nomination, comme président du directoire, de M. Didier Tourancheau, ancien expert juridique CFDT du comité d'entreprise et celle de M. Pierre Morville, ancien chef du service économique, comme directeur du *Matin*, font grincer des dents. Le choix de professionnels (directeur financier, directeur des ventes) capables d'épauler les « dix » s'avère également délicat. Reste enfin à examiner la proposition de M. Francis Bouygues, prêt à investir 100 millions de francs dans *le Matin*. Une somme bien utile, mais qui risquerait de faire exploser le journal et, de l'avis de nombreux journalistes, de casser la dynamique des lecteurs et des rédacteurs, qui se sentiraient floués. Les « dix » réfléchissent donc à un montage juridique et financier, qui leur permettrait de conserver le contrôle du titre et de choisir de concert le PDG. Mais M. Bouygues n'a pas encore répondu à leur « charte » de négociation. Enfin, des contacts informels ont aussi été pris avec l'Agence centrale de presse (ACP) présidée par M. Ian Maxwell, fils du magnat de la presse britannique, M. Robert Maxwell. Mais l'« anomalie » juridique et économique que constitue ce journal sauvé par ses salariés gêne d'éventuels repreneurs.

« Un journal, c'est comme une voiture, assure un membre de la direction de l'ACP. *Une seule personne peut conduire, même si tous les autres ont le permis. »* Quelques journalistes pensent de même : *« Les « dix », c'est la légende, le passé. Ils ont réussi, il faut maintenant que quelqu'un prenne la barre. »* Leur histoire et leur chiffre marquer en tout cas, pour longtemps, le destin du *Matin de Paris*, dont le numéro d'inscription à l'Institut national de la propriété industrielle est plus qu'un symbole : 010 010.

YVES-MARIE LABÉ.

NATATION : les championnats d'Europe

Nageurs de combat

La dernière journée des dix-huitièmes Championnats d'Europe de natation a été marquée, le dimanche 23 août à Strasbourg, par la chute d'un nouveau record du monde. Le Hongrois Tamas Darnyi, en réalisant 2 mn 0 s 56 a en effet détrôné le Canadien Alex Baumann du sommet mondial du 200 mètres quatre nages, sa chasse gardée depuis six ans. Une fin de championnat digne des cinq jours qui l'ont précédée, puisque, au total, six nouveaux records du monde ont été établis. Les nageurs français, qui ont battu vingt-quatre records nationaux mais gagné seulement deux médailles, grâce à Stephan Caron et Catherine Plewinski, ont montré qu'ils n'avaient plus peur de s'attaquer aux grands.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Dernière épreuve d'une longue compétition, le quatre fois 100 mètres quatre nages est annoncé. La musique lancinante d'un cérémonial légèrement désuet retentit. Précédés d'un organisateur, les concurrents s'avancent un par un. Comme à la parade, ils marchent presque au pas autour du bassin. Surprise : les représentants de la RFA jettent soudain leur peignoir à mi-course et apparaissent vêtus de maillots de bains féminins. L'espiègle Michael Gross a encore sévi.

Mais sa farce se veut aussi remerciement. Il le prouve en déployant avec ses camarades une grande banderole où est écrit : *« Merci Strasbourg, c'était super ! »* L'albatros d'Offenbach, comme le nomment ses amis, est satisfait de son séjour en France. Oubliée, la défaite de la première journée ; avec une moisson de médailes par équipe et une belle médaille d'or en solitaire sur sa distance favorite, le 200 mètres papillon, le nageur allemand peut estimer qu'à vingt-trois ans il sait toujours défendre ses titres.

Dans le sillage de Gross, d'autres nageurs allemands se sont engouffrés. Ils ont noms, Rainer Henkel ou encore Hoffmeister. Ils permettent aux équipes de relais de recueillir des lauriers, sauf lorsqu'ils sont disqualifiés pour passage de relais incorrect, comme ce fut le cas dimanche, lors du quatre fois 100 mètres quatre nages.

Au cours de ces championnats, il est apparu que, dans les deux Allemagnes, en Hongrie et, dans une moindre mesure, en URSS et en Grande-Bretagne, il existe des nageurs capables d'affronter les champions d'outre-Atlantique. Le tableau des médailles d'or rend compte de ces succès partagés.

« Niveau mondial »

La situation est bien différente chez les nageuses. En trustant douze médailles d'or, les ondines de l'Allemagne de l'Est manifestent leur volonté de défendre leur chasse bien gardée. Elles n'ont concédé que deux places sur la plus haute marche du podium aux Roumaines, entraînées par Georges Dimeca. La petite Tamara Costache a conservé sa rapidité sur le 50 mètres et Noemi Lung a su s'imposer au 400 mètres quatre nages. Mais ces deux victoires l'ont été à l'arraché, face à de menaçantes Allemandes de l'Est, comme la gamine de quatorze ans Katrin Meissner, brillante seconde du 50 mètres.



AP

Michael Gross, l'Albatros d'Offenbach.

Face à de telles pressions, la situation des nageuses françaises peut paraître désespérée. Pourtant, les jeunes filles s'accrochent. Elles n'hésitent pas, à l'image de Catherine Plewinski, à mener des courses en tête, quitte à se faire battre de quelques centièmes de seconde. Le relais quatre fois 100 mètres quatre nages en est un bon exemple. Laurence Guillou en dos, Pascaline Louvier en brasse, Catherine Plewinski en papillon et Jacqueline Delord en nage libre ont donné le maximum d'elles-mêmes, samedi 22 août, dans une bataille où elles savaient les Allemandes supérieures. Leur cinquième place rend peu compte des progrès réalisés par les nageuses françaises. Pourtant, en améliorant le record de France établi à Madrid l'an dernier de près de 3 secondes, cette équipe a matérialisé une année de travail intensif (nouveau record : 4 min 12 s 89).

Voilà un sujet de satisfaction pour la natation française : vingt-quatre records nationaux ont été améliorés. Patrice Prokop, le directeur technique national, évoque avec satisfaction le nombre de Français en finale : dix, un chiffre inconnu depuis longtemps. Dans ce Championnat d'Europe, qu'il estime *« souvent de niveau mondial »*, il apprécie les résultats obtenus par les nageuses et les nageurs tricolores. Il parle des relais *« en pointe »*, tout en critiquant les fautes qui ont entraîné des disqualifications (dimanche, lors du relais quatre fois 100 mètres quatre nages, l'équipe masculine a été une nouvelle fois disqualifiée).

« Les nageurs ne veulent pas être à la traîne de Stephan Caron. C'est pourquoi ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes », explique Patrice Prokop.

Caron comme Plewinski, ont montré qu'il est possible de lutter avec les intouchables. *« Il faut d'abord supprimer chez l'athlète la peur de la bagarre*, note l'entraîneur de Catherine, tout heureux que sa protégée ne refuse pas le combat. *Ensuite, c'est encore un an de travail, surtout de musculation, et un peu de technique. »* L'avenir de la lycéenne de Cluses (Haute-Savoie) est déjà tracé. En attendant, elle a droit à quelques jours de vacances, juste avant la rentrée.

SERGE BOLLOCH.

Le triomphe de Muriel

Au début, ce n'était qu'un pari qui prêtait à sourire. La blonde Muriel Hermine, sûre d'elle-même, assurait que les Françaises pouvaient gagner le grand chelem en natation synchronisée. Fortes du travail effectué cet hiver, les ballerines nautiques de l'entraîneur Françoise Schuler visaient le haut du podium dans les trois spécialités de cette discipline.

Un pari remporté par Muriel Hermine en solo, confirmé en duo et, enfin, couronné, malgré un court écart, en ballet, le samedi 22 août. Grâce à un french cancan endiablé, mimé par seize jambes hors de l'eau, les nageuses françaises ont résisté aux redoutables Soviétiques. Trois médailles d'or pour l'équipe de natation synchronisée : le triomphe de Muriel est complet.

La mort de Didier Pironi et de ses coéquipiers



Sur le béton de la vague...

L'ancien champion de formule 1, Didier Pironi, et ses deux coéquipiers, Jean-Claude Guénard et le journaliste Bernard Giroux, ont trouvé la mort, le dimanche 23 août au large de l'île de Wight (Grande-Bretagne), alors qu'ils disputaient une course offshore comptant pour le championnat d'Europe. Déséquilibrée par le sillage d'un petit pétrolier, leur puissante vedette s'est retournée à 160 kilomètres à l'heure. Les trois occupants ont été tués sur le coup.

Le destin est têtu. En percutant la vague, son monstrueux bateau de 1 500 Ch s'est cabré, s'envolant à plus de trois mètres avant de se retourner. Cette mortelle cabriole ressemble tragiquement à l'accident qui mit fin à la première vie de Didier Pironi.

Le 7 août 1982, au cours des essais du Grand Prix d'Allemagne noyés par la pluie, sa Ferrari s'est envolée en pleine ligne droite, le nez dressé à la verticale pour s'immobiliser deux cents mètres plus loin. Son rêve de devenir, à trente ans, le premier pilote français champion du monde était en miettes. Au comble de la souffrance, il avait trouvé la force d'implorer les médecins : *« Ne me coupez pas les jambes. »* Ce passionné de vitesse n'avait aucune crainte de la mort, mais il n'aurait pas supporté d'être diminué physiquement.

Cette aversion l'a aidé à traverser quatres annés de calvaire pendant lesquelles il n'a guère quitté les blocs opératoires et les salles de rééducation. Après une quarantaine d'interventions chirurgicales, il retrouvait l'usage de ses jambes. Marcher sans béquilles était déjà miraculeux, mais l'exploit ne pouvait suffire à ce fils d'immigrés italiens originaires du Frioul. Il avait toujours gardé, chevillé en lui, l'espoir de piloter à nouveau une formule 1.

En 1986, il glissait avec délectation son corps alourdi dans le cockpit d'une AGS, au Castellet. Les sensations étaient au rendez-vous ; il pouvait à nouveau briguer un volant *« pour devenir champion du monde »*. Pironi avait une ambition intacte, mais sur le marché des pilotes règne aujourd'hui une impitoyable concurrence... Plutôt que de brader son talent auprès d'employeurs à la mémoire trop courte, Didier Pironi bifurqua vers une autre passion : la vitesse en mer.

Il avait découvert l'offshore, ces courses de bateaux au large, il y a quelques années déjà. En homme d'affaires dynamique, il s'embarqua dans l'aventure à travers sa petite société Leader qu'il avait créée en 1980 à Saint-Tropez. Leader diffusait les monstrueux bolides construits aux Etats-Unis, mais elle s'était lancée depuis peu sur son chantier tropézien dans la construction de vedettes offshore de conception très futuriste.

Didier Pironi et son ami d'enfance, le technicien Jean-Claude Guénard avaient apporté leurs connaissances de la formule 1 à ce sport mécanique coûteux mais en plein essor. Leur *Colibri*, beaucoup moins lourd que les autres offshore, avait commencé à faire ses preuves. Pironi, Guénard et Giroux avaient remporté leur première course la semaine dernière. Privé d'un titre de champion du monde sur l'asphalte des circuits, Didier Pironi s'était lancé plein gaz à la poursuite d'un titre sur l'eau. Son rêve s'est brisé sur une vague. Définitivement.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

[Né le 26 mars 1952 à Villecresnes (Seine-et-Oise), Didier Pironi, fils d'entrepreneur, se destine aux travaux publics, dont il était diplômé. Champion de France universitaire du 100 mètres nage libre en 1969, il obtient ses premiers succès automobiles en 1974, avec un titre de champion d'Europe de formule Renault. Il débute en formule 1 chez Tyrrel en 1978, remportant la même année les Vingt-Quatre Heures du Mans. Passé chez Ligier en 1980, il obtient sa première victoire en Grand Prix en Belgique, avant d'être recruté par Ferrari. En 1982, Pironi conquiert sa meilleure place aux championnats du monde, deuxième avec 39 points, après ses victoires à Saint-Marin et aux Pays-Bas, et malgré un accident aux essais du Grand Prix d'Hockenheim qui avait mis un terme à sa carrière, après soixante-dix Grands Prix. Il était marié, sans enfant.]

∴

[Né le 10 mars 1950 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Bernard Giroux, grand reporter à TF 1, a commencé sa carrière de journaliste en faisant des piges au *Courrier de Saône-et-Loire*, puis des stages à RTL et à l'ORTF. Le 1er janvier 1974, il entre au service des sports de TF 1. Bernard Giroux s'était pris de passion pour l'automobile dès qu'il avait commencé à suivre les rallyes, plus particulièrement les rallyes-raids africains, tel le Paris-Dakar qu'il gagnera deux fois : en 1981, aux côtés de René Metge, et en 1987 avec le Finlandais Ari Vatanen. Depuis deux ans, il avait ajouté le motonautisme à ses passions. Le hors-bord avec les Vingt-quatre Heures de Rouen et les Six Heures de Paris ainsi que le Raid Niger, entre Niamey et Bamako, puis le offshore, avec Didier Pironi.]

∴

[Agé de quarante-cinq ans, Jean-Claude Guénard rejoint l'équipe Leader de Didier Pironi au début de l'année 1986 pour diriger le programme compétition après avoir été responsable technique de l'écurie Kawasaki en endurance et en grand prix moto. Mais c'est dans l'automobile que Guénard accomplit l'essentiel de sa carrière de technicien. En formule 2 tout d'abord avec l'écurie ELF-Switzerland aux côtés de Jean-Pierre Jabouille et de Gérard Larousse, puis en formule 1 avec Renault-ELF jusqu'en 1981. Enfin, il entre chez Ligier où il dirige le programme Kart de la firme vichyssoise aux Etats-Unis.]

CANOE-KAYAK : les championnats du monde

La revanche des soutiers

Grâce à la médaille d'or de Philippe Boccara et Pascal Boucherit en kayak biplace sur 10 000 mètres, leur médaille d'argent sur 1 000 mètres et aux trois places de cinquième obtenues par les canoëistes, l'équipe de France de course en ligne en canoë-kayak a quitté les XXIe championnats du monde, le dimanche 23 août à Duisbourg (RFA), le cœur léger. Avec le sentiment de pouvoir former un solide commando aux Jeux olympiques de Séoul l'an prochain.

DUISBOURG
de notre envoyé spécial

Au bout du compte, l'événement principal réside dans le comportement des canoéistes. Les trois bateaux engagés sur les distances de 500 mètres et 1 000 mètres ont tous accédé à la finale dans leur catégorie. Il s'agit d'un fait unique dans l'histoire de la course en ligne française où les athlètes à la pagaie simple faisaient figure d'anonymes soutiers depuis 1976.

Les championnats du monde disputés l'année dernière sur le bassin de Montréal avaient laissé entrevoir une importante évolution en raison notamment de la cinquième place obtenue par l'équipage composé de Didier Hoyer et Pascal Sylvoz. Présents à Duisbourg, les deux hommes sont restés à ce même niveau mais en réalisant une demi-finale proche de la perfection sur les plans technique et tactique. En un an, la logistique s'est accrue dans de fortes proportions puisque Philippe Renaud se retrouve lui aussi cinquième à la fois en monoplace et en biplace. Il a partagé cette dernière performance avec Joël Bettin, un garçon de vingt ans originaire de Decize (Nièvre), nettement moins expérimenté que son copain.

Philippe Renaud fréquente les couloirs d'eau avec l'équipe de France depuis 1981, mais il retrouve aujourd'hui une deuxième jeunesse en compagnie d'un élève dont le coup de pagaie est d'une exceptionnelle finesse. La conjonction de leurs qualités s'est traduite par une euphorie qui les a portés à 19 centièmes seulement de la médaille de bronze.

En somme, un véritable collectif a émergé, dont la responsabilité incombe à un kayakiste médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Moscou en 1980. Le « traître » se nomme Alain Lebas. Chargé depuis un an et demi de remettre de l'ordre dans un secteur en déliquescence, il a réussi la première partie de sa mission en formant trois canoés biplaces performants pour les championnats du monde. Le troisième est composé de Daniel Aubert et Olivier Boivin, étonnants cinquièmes dans le 10 000 mètres.

« Les progrès sont d'une folle rapidité, explique Alain Lebas. *C'est bien la preuve qu'il ne fallait pas désespérer du canoé en France. Il s'agissait avant tout d'un problème psychologique. Les athlètes se sentaient délaissés et toujours à l'ombre des kayaks... Il suffisait que quelqu'un se penche vraiment sur eux. »*

Le groupe est maintenant cité en exemple à celui des kayaks, rassemblement d'individualités marquées, comme par exemple Bernard Brégeon qui ne peut plus défendre ses chances pour des raisons de santé. Mais un apparent défaut de dynamique collective les prive de performances encore plus probantes.

La confiance de Boccara-Boucherit

Fort heureusement, l'équipage composé de Philippe Boccara et Pascal Boucherit tient le haut de l'écume avec une assurance telle que les Jeux de Séoul s'annoncent pour eux sous les meilleurs auspices. Ces deux kayakistes géants, (2,03 m pour le premier, 1,88 m pour le second) revendiquent une médaille d'or sur la distance de 1 000 mètres l'année prochaine comme en 1985, à Malines (Belgique).

Battus de trois dixièmes de seconde seulement samedi matin par les Néo-Zélandais Ferguson-McDonald avant de dominer outrageusement le 10 000 mètres le lendemain, les deux Français n'ont plus qu'une difficulté à résoudre avant d'atteindre la perfection absolue. Pointés à 180 kilos sur la bascule, il leur faut une marge de temps plus importante qu'à d'autres pour lancer le bateau à l'allure d'un « train bleu ».

Peut-être devront-ils s'imposer, comme les Néo-Zélandais, cette forme infernale d'entraînement qui consiste à installer un seau dans l'eau, à l'arrière du kayak, pour gagner en puissance de départ. En tout cas, les deux hommes expriment une confiance totale. La quête d'un même état d'esprit constitue le prochain objectif d'Alain Lebas avec ses canoës.

LLIBERT TARRAGO.

VOL LIBRE : les Internationaux de parapente

Les vagabonds du ciel

Les premiers Internationaux de parapente de Chamonix ont été écourtés par le mauvais temps. Les épreuves de qualification, disputées le samedi 22 août dans un ciel sans nuage, et qui devaient se prolonger dimanche par trois finales challenge ont ainsi dû être retenues pour établir le classement général. Jean-Marc Boivin et Eric Escoffier, deux « stars » de l'alpinisme chamoniard, se sont octroyés, dans l'ordre et dans un mouchoir, les deux premières places de cette compétition à laquelle participaient cent treize pilotes, hommes et femmes.

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

Les cumulus sournois qui, tout au long de la journée de dimanche, noyèrent cimes et vallées de la station haute-savoyarde au point de la faire ressembler à une plage normande, clouèrent les hommes et les femmes oiseaux au plancher des vaches. Après *la Kermesse des Aigles*, on jouait *les Parapluies de Cherbourg*.

Tout avait pourtant merveilleusement commencé. De mémoire de rapace, on n'avait jamais connu une telle concurrence dans les airs. Entre 10 heures et 17 heures, samedi, c'est plus de 400 corolles qui se déployèrent et s'essaimèrent voluptueusement depuis les pentes caillouteuses de Planpraz (situé à 2 000 mètres au premier tronçon du Brévent) jusqu'au clos herbeux du Savoy, a moins de 100 mètres du centre-ville. Une somptueuse féerie en rose fluo, jaune safran et bleu pervenche. Un rêve d'Icare aux dimensions hollywoodiennes.

Le franc soleil favorisant les courants ascendants, la forte brise garantissant les frissons et les exploits techniques, toutes les conditions étaient réunies pour doubler le spectacle d'une véritable compétition sportive. La plus haute des cinq balises que les concurrents devaient survoler pour marquer le maximum de points avait beau culminer au sommet du Brévent, soit nettement en amont de l'aire d'envol, beaucoup de supermen parvinrent à s'y hisser. Quitte à pomper, pomper, à la manière des Shadocks. Le premier était aussi le plus jeune : Bertrand Roche, dit Zébulon, quatorze ans.

Une concurrente accidentée

Les deux autres paramètres pris en compte dans une compétition de parapente étant la précision de l'atterrissage – dans un pré carré et si possible au centre d'une cible – mais aussi la durée de vol, on ne s'étonnera guère d'apprendre que Boivin et Escoffier vagabondèrent plus de quatre heures vingt entre ciel et terre (le record du monde détenu par Tony Bernos, présent à Chamonix, est de six heures).

Eviter le vrillage des cordelettes qui le relient à sa nacelle de nylon et maîtriser toute fermeture accidentelle des caissons sont deux des principaux soucis du pilote de parapente. Malgré son expérience, Sylviane Tavernier, vingt-neuf ans, la compagne d'Eric Escoffier, n'a pas pu résister à une bourrasque qui l'a déséquilibrée dans le couloir du Brévent. Projetée contre la paroi broussailleuse, la jeune guide de moyenne montagne a été victime d'un traumatisme crânien. Secourue par hélicoptère, elle a été évacuée vers l'hôpital de Chambéry. Ses jours ne sont pas en danger.

Cet accident souligne les risques d'une nouvelle discipline de « vol libre » dont l'essor est très récent. Expérimentée rudimentairement par des parachutistes d'Annemasse à la fin des années 60, elle n'a commencé à se populariser qu'en 1985. Une floraison de clubs et de centres de formation (un stage d'une semaine fournit les bases de la pratique), la mise sur le marché d'un matériel très léger fabriqué par une demi-douzaine de firmes françaises (compter de 6 000 francs à 12 000 francs pour s'équiper), font aujourd'hui du parapente un concurrent sérieux du deltaplane.

Moins performant en durée et en distance, le parapente nécessite une bonne connaissance en aérologie et exige des conditions climatiques particulières. Deux commandes manuelles sur le bord de fuite et le bord d'attaque permettent de guider l'aile que les puristes vous interdisent d'appeler parachute. *« Avec le parapente on ne saute pas, on s'envole »*, précisent-ils.

ROBERT BELLERET.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Septième journée)

*Nantes et Metz	0-0
*Lille et Le Havre	0-0
Niort b. *Monaco	3-1
Paris-SG b. *Cannes	3-1
*Bordeaux et Toulouse	2-2
*Toulon et Montpellier	0-0
*Brest b. Lens	4-1
*Matra-RP et Marseille	0-0
Nice b. *Laval	2-1
*Saint-Etienne b. Auxerre	2-1

Classement. – 1. Monaco, 10 pts ; 2. Bordeaux et Toulon, 9 ; 4. Paris-SG, Matra-RP, Nice et Saint-Etienne, 8 ; 8. Lille, Montpellier, Marseille, Niort, Toulouse et Cannes, 7 ; 14. Le Havre, Metz, Auxerre et Nantes, 6 ; 18. Laval et Brest, 5 ; 20. Lens, 4.

Deuxième division
(Septième journée)

GROUPE A

*Sochaux b. Istres	6-0
Montceau b. *Martigues	1-0
*Dijon et Lyon	2-2
*Sète et Alès	0-0
*Gueugnon et Grenoble	0-0
*Chatellerault b. Ajaccio	1-0
*Nîmes et Le Puy	0-0
*Cuiseaux-L. b. Orléans	1-0
*Bastia b. Tours	4-0

Classement. – 1. Sochaux et Montceau, 12 ; 3. Lyon, 10 ; 4. Alès, 9.

GROUPE B

*Strasbourg b. Rennes	3-0
*Rouen b. Beauvais	4-1
*Saint-Dizier b. Mulhouse	2-1
Caen b. *Lorient	2-0
*Guingamp b. Angers	3-2
*Nancy et Quimper	1-1
*La Roche et Valenciennes	1-1
Abbeville b. *Dunkerque	2-1
*Melun b. Reims	1-0

Classement. – 1. Strasbourg, 13 ; 2. Rouen, 11 ; 3. Caen, 10 ; 4. Mulhouse, 9.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE TCHÉCOSLOVAQUIE DE VITESSE

• **Résultats des 500 centimètres cubes.** – 1. Gardner (Austr.), Honda, 51 mn 52 s 17 (moy. 149,7 km/h ; 2. Lawson (USA), Yamaha, à 1 s 87 ; 3. Taira (Jap.), Yamaha, à 17 s 05 ; 4. Mamola (USA), Yamaha, à 19 s 06 ; (...) 7. Sarron (Fr.), Yamaha, etc.

Championnat. – 1. Gardner, 135 pts ; 2. Mamola, 109 ; 3. Lawson, 103 ; (...) 9. Sarron, 37. etc.

• **Résultats des 250 centimètres cubes.** – 1. Mang (RFA), Honda, 47 mn 9 s 56 (moy. 144,11 km/h) ; 2. Sarron (Fr.), Honda, à 3 s 43 ; 3. Cardus (Esp.), Honda, à 3 s 70, etc.

Championnat. – 1. Mang, 112 pts ; 2. Roth, 89 ; 3. Pons, 65 ; 4. Sarron, 59, etc.

Culture

PARIS AU MOIS D'AOUT

Songe d'une nuit des quais



CINÉMA

« Raining in the Mountain », de King Hu

L'énigme du monastère

Vol de manuscrit précieux dans un monastère bouddhiste. Courses dans un labyrinthe mental. Envoûtante beauté d'une étrange énigme.

L'architecture d'un monastère bouddhiste dans la Chine du quinzième siècle tel qu'on le découvre dans le film *Raining in the Mountain*, du cinéaste de Hongkong King Hu, ne ressemble en rien à celle de l'abbaye médiévale que montre Jean-Jacques Annaud dans *le Nom de la rose*. Mais, à l'intérieur, ce sont également des labyrinthes de couloirs trompeurs, de chambres dont les parois s'ouvrent par volets pour permettre la surveillance, de portes aux serrures inviolables. Au centre, aussi, la bibliothèque. Là est gardé un trésor inestimable, manuscrit très ancien chargé de pouvoirs, qui provoque des convoitises et des morts.

L'histoire est encore plus complexe que la géographie interne du monastère. Le bonze supérieur, très âgé, doit désigner son successeur parmi trois disciples favoris. Il invite quelques bienfaiteurs : un sage, plus un riche et un militaire, qui sont accompagnés l'un de son lieutenant, l'autre de son valet-homme de main et d'une voleuse professionnelle, extrêmement jolie. L'un et l'autre ont dans l'idée de s'emparer du manuscrit. Il y a aussi un ancien criminel devenu moine et quelques gracieuses guerrières, qui, à peine vêtues de blanc transparent, se baignent juste à côté des moines censés prier.

Avec leur robes bleu clair, les mains perdues dans leurs grandes manches, les moines se déplacent sans bruit et ne parlent pas. La voleuse professionnelle, qui s'appelle Renarde Blanche, file comme une flèche silencieuse, saute de très haut avec un saut périlleux arrière, se reçoit comme sur un matelas, s'adresse uniquement par signes à son complice, le valet-homme de main, qui s'appelle Serrure d'or.

Ceux qui parlent, principalement les laïcs, n'apportent pas grand éclaircissement à l'intrigue. Ils sont Chinois, donc le discours direct est incompatible avec leur mode de pensée. Le message du film est simple, mais si nous, grossiers Occidentaux, essayons de suivre les sinuosités de cette énigme plus philosophique que policière, le mal de tête est assuré. Nous en percevons, seulement de loin, la subtile ironie. Trop de détails nous demeurent étrangers.

Autre chose nous retient : le charme extrême, véritablement enchanteur, dû aux images. Elles sont belles, elles sont la beauté. Une beauté à la fois stable, évidente et fragile, comme la lumière. Elles sont compensées selon une absolue symétrie, dans des couleurs harmonieuses. Il y a l'éclat des vêtements, la délicatesse des visages, le calme oppressant des paysages – le film a été tourné en Corée – et des attitudes, y compris au cours des actions les plus cruelles, traitées d'ailleurs en chorégraphie, les bruits des coups, des courses disparaissant dans la musique. Ainsi, l'ultime combat de Renarde Blanche, poursuivie par les guerrières qui l'enroulent et l'étranglent dans les flammes croisées de longs et minces rubans rouges avec lesquels elles se débat, sauvage, toujours silencieuse. A la fin, sa punition sera de devenir nonne, ses longs cheveux seront publiquement coupés.

Ce film a la beauté d'un rêve initiatique et l'ironie d'un conte amer.

COLETTE GODARD.

ARTS

Toulouse-Lautrec à la Fondation Gianadda

Venu d'Albi pour être Suisse

La Fondation Pierre-Gianadda, dans la petite ville suisse de Martigny (Valais), présente chaque été, et jusqu'à l'automne, une exposition ambitieuse : Klee, Giacometti, Klimt... ou, cette année, Toulouse-Lautrec. Un ensemble superbe auquel le musée d'Albi a su prêter son concours.

« Noux venons de perdre, il y a quelques jours, un artiste qui s'était acquis une certaine célébrité dans le genre laid. Je veux parler du dessinateur Toulouse-Lautrec, être bizarre et contrefait, qui voyait un peu tout le monde à travers ses tares physiologiques... » Pas plus que Jean Devoisins, conservateur du musée d'Albi, qui a naturellement donné sa contribution au catalogue, nous ne résistons pas au charme de ce journaliste du *Courrier de Lyon*, et au plaisir de le citer. Ce jugement, suivi d'ailleurs d'autres détails et amabilités, date de 1901.

Vieille histoire d'une critique rétrospectivement considérée comme aveugle, quand elle était simplement fidèle aux goûts de ses lecteurs, et dont les descendants culpabilisés feront autant d'erreurs, par peur cette fois de manquer la bonne avant-garde. Dans le cas de Toulouse-Lautrec, cependant, comme d'ailleurs pour les impressionnistes et bientôt les cubistes, les journalistes clairvoyants n'ont pas manqué : *« De longtemps,* écrit Roger Marx en 1893 pour *le Rapide, artiste aussi doué (...) ne s'est rencontré, et peut-être son autorité vient-elle de l'accord de ses facultés : j'entends l'accord de la pénétration d'analyse avec l'acuité des moyens d'expression. »* En outre, rappelle M. Devoisins, le succès populaire et public que rencontre aujourd'hui l'œuvre de cet artiste se vérifiait déjà de son vivant au moins pour ses affiches, sinon pour sa peinture.

Que la belle exposition de Martigny, en Suisse, soit ainsi préfacée par une réflexion sur « La critique et le public » n'est évidemment pas fortuit. C'est une bonne manière d'en délimiter le propos et l'ambition, qui est de présenter un ensemble de niveau musée, sans chercher pour autant à révolutionner les connaissances sur le sujet. Il faut sur ce point, et avant d'aller plus loin, souligner la qualité et l'utilité du catalogue établi par Pierre Gassier, non seulement pour son illustration, mais pour ses vertus pédagogiques, la clarté de ses textes, l'efficacité des citations ou photos choisies, sa mise en page sans prétention, son index (!)... Il est vrai que nous sommes en Suisse.

Et parce que nous sommes en Suisse, l'exposition qui aurait pu n'être qu'un bel ensemble prêté par le musée Toulouse-Lautrec d'Albi, a pu être enrichie, complétée par les prêts de collectionneurs privés, de musées (Kunsthaus de Zurich, Offentliche Kunstsammlung de Bâle, etc.), voire de la Collection Thyssen-Bornemiza, à Lugano. Cela ménage la surprise de qui prétendrait tout ou trop connaître du musée que la comtesse de Toulouse-Lautrec, offrit en 1922 à la ville natale de son fils, après que le Conseil des musées nationaux, sous l'influence du méchant Bonnat, eut refusé son don magnifique.

Ainsi près d'une *tête d'homme à casquette* (Albi), de 1880, où le peintre, âgé de dix-sept ans, se fait la main sur la figure humaine (*« Seule la figure existe, le paysage n'est et ne peut être qu'un accessoire... ne peut servir qu'à mieux faire comprendre le caractère de la figure »*, dira-t-il à Maurice Joyant), peuvent être présents un *Cavalier*, rapide de facture (1880), un *Faucon pèlerin*, plus vivant que nature (1881), qui le font mentir et, pour le faire parler vrai, cette merveille qu'est la *Rousse en caraco blanc* (1885-1886), venue de Lugano.

Et lorsque sera venu le temps du Moulin-Rouge et des bordels, la Suisse continuera de prêter aux côtés d'Albi. Une *Partie de cartes* (1893) est ici le pendant actif de la *Femme à sa fenêtre* (1893), l'un et l'autre si tendres et attentifs à la vie des « maisons », et font écho au *Salon de la rue des Moulins* resté à Albi. Ils nous préparent au sensuel « abandon » des *Deux Amies* (1895), pièce exceptionnelle là encore prêtée par un collectionneur privé.

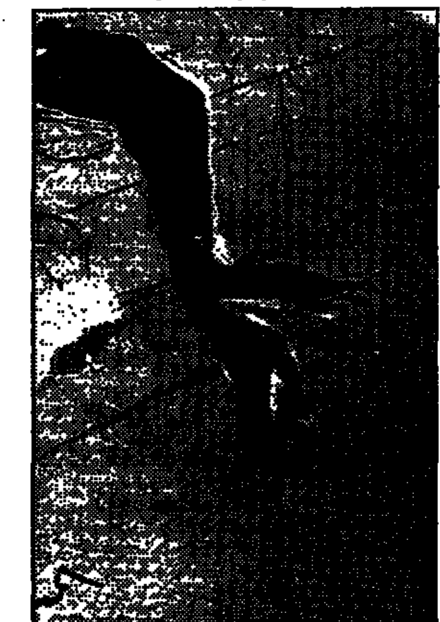
Affiches, lithographies et leurs dessins ou peintures préparatoires, sont venues aussi de partout en Suisse pour donner l'essentiel de cette part primordiale dans l'œuvre de l'artiste, Albi, cette fois, apportant le complément par des planches que le voyage n'effrayait pas. Sans être exhaustive, l'exposition de la Fondation Gianadda offre tous les coups de sang auxquels on s'attendait, ceux qu'on avait oublié, et ceux qui naissent de la surprise devant la rareté d'une lithographie, la qualité d'impression et de conservation d'une affiche ou la vivacité d'une *couverture : voici celle de l'album Yvette Guilbert* (1894), avec les deux gants noirs, dont la Bibliothèque nationale est désormais dépositaire. A défaut des gants de la chanteuse, est venue d'Albi l'étude pour l'album, japonaiserie juste un peu moins sobre et tranchante que la lithographie de l'album (reproduction de chaque page dans le catalogue, pour les amateurs).

On doit cette belle exposition à *Léonard Gianadda*, ingénieur, constructeur, mécène généreux et président de la Fondation qui porte depuis dix ans le nom de son frère, mort à trente-huit ans en 1976, en *voulant porter secours à ses camarades* après un accident d'avion. C'est sur les restes, ainsi préservés, d'un temple romain, découvert alors qu'il s'apprêtait à y faire construire un parking, que Léonard Gianadda a édifié sa fondation, où voisinent curieusement un musée d'archéologie, un musée d'automobiles, les expositions annuelles (la Fondation n'a pas de collection propre), enfin des concerts, dans l'obscurité propice du bâtiment.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Toulouse-Lautrec, Fondation Pierre-Gianadda, Martigny (Suisse). Jusqu'au 1er novembre.

« Les Deux Amies » (1895).



Album « Yvette Guilbert » (1894).

« La Petite Allumeuse » de Danièle Dubroux

La fille fleur

Une fille fleur. et les hommes. Ils ne s'en méfient pas. Elle en obtient ce qu'elle veut.

Au début du film, Camille, (Alice Papierski) a quatorze ans. A la fin, elle en a quinze. Entre-temps, elle a réussi à séduire Jean-Louis (Roland Girand), professeur de lettres de trente-sept ans, ami et collègue de son père Armand (Pierre Arditi). Elle lui fait commettre pas mal d'extravagances – il s'est même teint en blond. Elle a eu une passion pour Samuel (David Leotard), ancien élève de Jean-Louis, loubard et trafiquant. Camille n'est pas de tout repos, les hommes l'apprennent à leurs dépens, que ce soit sur le plan sentimental, comme avec le prof, ou que la première expérience sexuelle vienne enflammer la relation avec Samuel.

On entend dire que Danièle Dubroux, auteur des *Amants terribles*, étonnante chronique romaine sur l'immaturité des adultes en amour, a voulu réaliser une œuvre commerciale et populaire sur le thème de la nymphette mise à la mode, il y a quelques années, par *Lolita*. Tant mieux si *la Petite Allumeuse* remporte un succès commercial et populaire, mais qu'on nous laisse tranquilles avec l'héritage supposé du type créé par Nabokov, sociologiquement lié à d'autres temps d'autres mœurs et à une certaine obsession masculine ! Car, ici, les hommes n'éprouvent pas *a priori* d'attirance pour ce « fruit vert » qui, avec une tranquille audace, se lance à l'assaut de ce qu'il veut obtenir.

Camille est fille de parents désunis (Arditi barbote dans la crainte d'avoir à assumer des responsabilités, Tanya Lopert, la mère, est une bourgeoise intello, déphasée, élevant à la diable une enfant plus mûre qu'elle). Sous l'ironie de Danièle Dubroux, perce le constat d'échec de la famille traditionnelle. Camille n'est ni une gamine ni une adolescente. Blonde, bien formée, les yeux vifs, les gestes prompts, instinctifs, elle est une force de la nature telle Brigitte Bardot à l'époque de *Et Dieu créa la femme*. Elle choisit, elle prend, elle laisse ; elle peut aller très loin dans son désir de liberté (les séquences africaines ont une résonance de drame).

Est-ce déjà la nouvelle femme ? Danièle Dubroux ne fait pas de tapage comme Vadim, en fit et ne lance pas un mythe. Mais les désarrois et les affrontements de Roland Giraud et de David Leotard (tous deux excellents) nous disent qu'il est dangereux de badiner avec cette Camille-là.

JACQUES SICLIER.

NOTES

« Résidence surveillée » de Frédéric Compain

Une ville nouvelle encore en chantier, dans la banlieue parisienne. L'insécurité règne au sein d'un immeuble dont Guillaume Fontaine, l'architecte (François Siener), occupe un des appartement avec sa femme Céline (Maria Schneider). Or un curieux garçon, Jacky, toujours à rôder dans les parages (Jacques Bonnafé) s'attaque aux voyous qui terrorisent les habitants et réussit à se faire nommer vigile. Il va bientôt prendre sur l'immeuble et ses occupants un pouvoir absolu.

Pour une fois qu'un film français s'attaque, de front, à un sujet contemporain, on ne devrait pas faire la fine bouche. Mais la mise en scène tire ce sujet dans toutes les directions, effleure les problèmes sociopolitiques, raffine sur le fantastique social du décor (saluons les mouvements de caméra, l'atmosphère inquiétante), esquisse seulement ce qui devrait être primordial : les rapports de fascination-répulsion de Guillaume – qui a tout compris – envers Jacky. Frédéric Compain a laissé Jacques Bonnaffé se livrer sans retenue à un numéro de psychopathe. On préfère Frnçaois Siener, mystérieux.

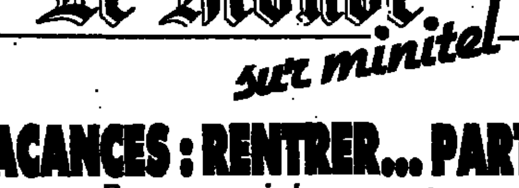
J. S.

Fêtes d'automne dans le 5e arrondissement

La mairie du 5e arrondissement de Paris organise du 3 septembre au 15 novembre la septième édition de ses Fêtes d'automne. Celles-ci s'ouvriront sur une exposition consacrée à Louis XVII. Les salons de la mairie accueilleront les œuvres de Raymond Biaussat et Many Kriegel, deux peintres du quartier. Les peintures et dessins d'André Masson seront exposés dans la chapelle de la Sorbonne.

A partir du 24 septembre, le Nouveau Théâtre Mouffetard recevra la pièce du Sud-Africain Atoll Fugard *« Hello and Good Bye »* dans une mise en scène de John Berry et proposera un récital « Musique et poésie » avec la participation de Monique Morelli. L'ensemble vocal de la Chapelle royale, celui du collegium de Gand et l'Ensemble orchestral de Paris entament la série de concerts par une soirée Mendelssohn dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Au cours de la seconde quinzaine du mois d'octobre, le programme musical se poursuivra avec une soirée Brahms par le Duo Crommelynck et le Chœur national de la Sorbonne sous la direction de Jacques Grimbert. Enfin, le 29 octobre, l'église Saint-Médard accueillera l'ensemble Les Arts florissants et son chef William Christie dans un programme Marc-Antoine Charpentier.

★ Renseignements : 22, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Béatrice James, tél. : 42-96-63-06.



Culture

FESTIVALS

« L'Estaminet » à Uzeste

Salmigondis à la gasconne

Le Xe Uzeste musical n'a pas eu lieu. Les édiles n'ont pas voulu. Mais dans la petite ville gasconne, il y a eu l'accordéon de Bernard Lubat, le big band du troisième âge, des orages, le public : l'Eté de l'Estaminet.

« Ceci n'est pas le dixième Festival estival d'Uzeste : c'est l'Estaminet, *manifestation artistique de solidarité, avec l'aide bénévole des habitants du canton et des professionnels du spectacle, pour que vive Uzeste musical ! »* Ainsi tonne dans le noir la belle voix de Bernard Lubat, avant que s'échappent d'un accordéon les premiers accents d'un blues au cœur gros.

Barricade sonore

Il est 22 heures, samedi soir, sur le podium dressé au fond du jardin du médecin (homéopathe) d'Uzeste, trop heureux de braver son vieux rival le maire (vétérinaire et allopathe) et sa mercuriale interdisant aux enfants prodigues du pays, la Compagnie Lubat, aux invités et au public de leur festival tous les espaces publics du village. Ainsi est-ce sur le pré que commençait le premier concert de la soirée. Tambour battant, avec les *Koba Percussions* de Bordeaux, au point que, très vite, on s'apprête à « crever le plafond » – pour se souvenir aussitôt qu'il est de nuages. Trop tard : l'orage (un fidèle abonné de l'été musical uzestois) fait son entrée, et en profite – ironique geste de soutien aux artistes, également interdits de feux d'artifice ? – pour orchestrer une coupure électrique généralisée. Adieu sono et projos, bonsoir la pagaille !

Outre qu'Uzeste, sous la houlette douée de ses animateurs, s'y connaît en matière de confusion, elle était cette fois dûment prévue et annoncée, voire revendiquée, depuis que les autorités locales et régionales se sont liguées au dernier moment pour couper les vivres à un festival qui, en neuf ans, avait réussi à donner aux landes girondines en friche et dépeuplées sous tous autres rapports (1) un retentissement européen.

Et voici que le ciel aussi semble de mèche avec les édiles ! Mais Uzeste en a vu d'autres : d'un pépin l'autre, sur le pré – deux cents *peluts* (2) et autant de tondus les parapluies poussent comme cèpes sous l'averse, tandis que sur scène on déballe presto accordéon (Lubat), trompette (Eric Lelann) et saxo (Louis Sclavis), et que les tambours repartent de plus belle pour dresser impromptu une barricade sonore (acoustique, forcément) du plus formidable aspect, les musiciens au créneau et le public impavide dans le rôle de Gavroche.

L'urgence est là, brute et sans bornes, et gagne au fil de la nuit l'Estaminet où un Nougaro allumé dialogue avec une Lavelle de braise sur fond de jazz néo-tribal, déhanché tout à la diable, le Café des sports où, dans la même ambiance moite et joviale (et il n'y a pas que la pluie et le sauternes), Sclavis et Patrick Auzier font rutiler des cuivres, et jusqu'à la tente où l'orchestre traditionnel ressuscité (l'« avant-garde plouc », comme dit Lubat réjoui du *band* de son papa) fait guincher les Uzestoises... Et on reste pantois que, de ces conditions absurdement précaires, la musique ne se ressente qu'en bien, juteuse, immédiate, fiévreuse d'adrénaline.

Il est des Gascons qu'on n'enterrera pas de sitôt sous les pins de leurs landes, et le fameux « silence uzestois » ne tiendra pas longtemps la tête d'affiche au Festival estival d'Uzeste.

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) Uzeste a perdu en peu d'années les deux tiers de sa population, son école, la plupart de ses industries et de ses commerces.

(2) Chevelus, en occitan.

MUSIQUE

La semaine du mélomane

Pour appuyer leurs prétentions, les ravisseurs ont adressé l'oreille gauche du mélomane à son épouse. Elle l'a fait encadrer et réclame la suite en envoyant les places exigées pour les manifestations suivantes :

● Festival estival de Paris (tél. : 48-04-98-01) : œuvres vocales et de musique de chambre de Ravel et Roussel par l'ensemble Musique oblique, mercredi 26 août à 20 h 30 à l'auditorium des Halles ; *Symphonie de la reine,* de Haydn, *Concerto pour basson* et *Symphonie en sol mineu,r* de Mozart par les musiciens du Louvre, jeudi 27 août à 20 h 30 à l'auditorium des Halles.

● Festival de La Chaise-Dieu (tél. : 71-00-01-16) : récital de Georges Cziffra, mardi 25 août : Musique pour la fête de l'Assomption de Marc-Antoine Charpentier, par Les Arts florissants, mercredi 26 août ; concert de l'Orchestre national de France, dirigé par Lorin Maazel (œuvres de Gershwin, Ravel, Moussorgski) jeudi 27 août ; Messe en ut par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, direction Michel Corboz, samedi 29 août à 21 H 15 et dimanche 30 à 16 heures.

● Festival de Sablé (Sarthe) : mélodies de Mozart, Duparc, Poulenc et Ravel, par François Le Roux et Valérie Chevalier, jeudi 27 août à 21 heures ; *Sonates pour violoncelle et piano,* de Brahms, Franck, Debussy et Martinu, par Reine Flachot et France Clidat (tél. : 43-95-49-96).

● Festival Ravel en côte basque (tél. : 59-36-03-16) : Concert à deux pianos par les sœurs Labèque, vendredi 28 août à Ciboure ; Valses en tout genre par Jean-Philippe Collard et la Strauss Kapelle de Vienne, samedi 29 août à Biarritz.

En somme, de quoi ravir les ravisseurs... et les connaisseurs.

G. C.

THÉATRE

« La Barque », de Gérard Gelas

« Suicide-party »

Sur une simple idée d'auteur – un week-end suicide organisé, – la Barque de Gérard Gelas, dérive avec de belles escales, mais s'enlise parfois dans le vaudeville.

Depuis vingt ans, Gérard Gelas dirige le Théâtre du Chêne noir à Avignon. Auteur et metteur en scène, il signe avec *la Barque* son vingt et unième texte. Créée il y a deux ans, traduite et jouée à l'étranger, sa *Barque* s'arrime, une fois n'est pas coutume, à Paris, chez Georges Wilson, au Théâtre de l'Œuvre.

Une femme solitaire et désabusée, Laura, décide de quitter la scène en beauté, de mourir *« moderne »* : elle s'inscrit à l'agence du voyage sans retour, sorte de club des désespérés, qui lui organise, moyennant héritage, une croisière romantique. Une « suicide-party » en tête-à-tête avec un compagnon d'infortune. L'agence fait bien les choses, et, à bord, tout est prévu : whisky, dîner aux chandelles et robe de mariée...

Sous des ciels d'aubes bleu pâle ou de soirs rougeoyants, dans un silence traversé de cris d'oiseaux, de chants de piroguiers, au long de terres désertes habitées de taureaux couronnés de soleil, cette descente du fleuve de la mort a souvent le charme d'un conte immémorial.

Gérard Gelas a composé un beau personnage de femme, Laura. Nicole Aubiat l'interprète avec la naïveté volontariste d'une éternelle enfant obstinée, bien décidée à ne laisser troubler d'aucun cauchemar ses ultimes rêves de princes charmants. Son entêtement désespéré a du piquant. Et Alain, le « gentil organisateur » mandaté par l'agence pour tenir le rôle truqué du prince charmant suicidaire, s'y laissera prendre. Gelas ménage le suspens sur l'issue du voyage. Mais Jean-Marc Avocat (Alain) a du mal à assurer la duplicité de son rôle. Il reste dans une tonalité d'homme banal, beau parleur. On ne le sent pas vraiment se prendre à son propre jeu, rêver, par exemple, quand il s'invente une vie de grand reporter, comme Laura, peut-être, son passé d'actrice.

Et dès que Gérard Gelas quitte le simple sillage tracé par cette barque de charron, dès qu'il aborde d'autres rivages où il fait jouer par Laura et Alain des variations sur la grande scène d'amour ou de dispute, on vire dans le mauvais vaudeville, voire le roman de gare un peu toc : le dispositif scénique – avec sa panoplie de grillage – devient insupportable. De même ces histoires de môme, de congélateur et de télévision qui débarquent comme des sous-marins modernistes de pacotille.

Il n'est pas certain que le metteur en scène Daniel Gelas soit le meilleur serviteur de l'auteur du même nom.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, 48-74-47-36, jusqu'au 13 septembre.

Le dixième « moussem » d'Asilah, au Maroc

Une ville peinte et pourtant vraie

Commencée dans le scepticisme en 1978, une manifestation pluridisciplinaire qui a su, jusqu'ici, éviter la « festivalisation ».

Moussem. De ce mot arabe qui veut dire « saison », le français a fait « mousson ». Au Maroc, un moussem est aussi un rassemblement populaire musulman qui revient à époque fixe. Désormais, cela désigne un événement culturel régulier, un festival si l'on veut.

A Asilah, le terme a trouvé son nouveau sens, profane. Asilah, petite ville épinglée jadis par les Phéniciens sur la côte atlantique, un peu au sud des colonnes d'Hercule, puis fortifiée par les Portugais médiévaux et devenue ensuite et jusqu'à nos jours une sorte de raccourci de la civilisation citadine chérifienne.

En 1978, quelques fils de la cité, devenus journaliste et diplomate, comme Mohamed Benaïssa, ou peintre, comme Mohamed Melehi, se réunirent pour réfléchir au moyen d'éviter à Asilah, lieu fragile à tous égards, le choc du tourisme européen qui, ayant rompu le barrage espagnol, déferlait vers le sud.

Ces jeunes gens fondèrent l'association El Mouhit (l'Océan) et prirent la création culturelle comme bouclier. Des artistes montrèrent leurs toiles, des poètes rimèrent, quelques publicistes soulevèrent la paupière, parfois leur plume (1). Ce fut le premier moussem culturel d'Asilah.

Dans l'ensemble, on resta sceptique ; mais, depuis lors, chaque année, la manifestation a continué, avec persévérance, suscitant la curiosité des créateurs italiens Alberto Moravia et Ettore Scola, de Léopold Sedar Senghor, du prince héritier Hassan de Jordanie (mécène à ses heures), du romancier soudanais Tayeb Salah, du musicien indien Ravi Chankar, d'artistes japonais, polonais, portugais. Et, bien sûr, de l'*intelligentsia* marocaine, depuis le nouvelliste populaire arabophone Mohamed Choucri (son violent *Pain nu* a été traduit en français chez Maspero en 1980), venu en voisin de Tanger, jusqu'au peintre Farouk Belkahia, qui a dessiné pour Asilah un nouveau marché dont les paysans des environs ont l'air de bien s'accommoder.

Il y a dix ans, Farouk Belkahia, Mohamed Melehi et une dizaine d'autres peintres marocains, jeunes mais déjà cotés chez eux et parfois à l'étranger, offrirent aussi aux Zelaïchis – habitants d'Asilah, antique Zéli – de peindre certains grands murs aveugles du côté rue de leurs maisons. La réponse fut enthousiaste, quelques familles boudant même parce qu'on avait choisi la façade du voisin et pas la leur... Pour le dixième moussem, les mêmes peintres sont revenus et ont remplacé par de nouvelles fresques, généralement abstraites, celles que les embruns de l'océan plus que les doigts, pour une fois respectueux, des enfants avaient peu à peu estompées.

L'un des autres événements de la dixième manifestation d'Asilah a été l'intérêt enfin marqué des Espagnols et surtout des Français, longtemps dédaigneux du moussem.

Chez les « intellos » espagnols, on trouve des attitudes extrêmes à l'égard de leur plus proche voisin musulman. A Madrid, les uns en sont restés à *« Cuidado del Moro ! »* (Méfiez-vous des Arabes !), les autres en viennent à célébrer comme un jour de deuil la prise de Grenade, dernier émirat arabe en Andalousie qui fut conquis par les rois catholiques, en 1492...

Cette année, l'un des thèmes du Moussem, et plus précisément de l'université d'été El-Moutamid (le Charles d'Orléans arabophone), ouverte en 1984, a été « la route du flamenco ». D'où viennent ce chant, cette musique, cette danse des Gitans d'Espagne ? Entre deux « travaux pratiques » exécutés par d'authentiques Grenadins, Anatoliens ou Sindis, les débats sont allés rondement entre les spécialistes, tenants des diverses thèses indienne, pakistanaise, turque, marocaine, voire palestinienne, sur le cheminement géographique d'un art vocal et rythmique qui, en tout cas, trouva son aboutissement à Grenade.

Même le grand musicologue stambouliote Metin And avait accepté de se déplacer avec son français du Bosphore, sa politesse ottomane et sa testardise anatolienne. Ce fut l'un des régals du Moussem. Les Espagnols en sont restés babas qu'un Turc en sache autant, et avec autant d'esprit, sur « leur » flamenco.

Les Français, eux, avaient dépêché pour l'inauguration du Moussem, Mme Léotard, épouse du ministre de la culture et de la communication (lequel, il faut le dire, était venu précédemment en visite au Maroc). Mais pas seulement. La Rue de Valois, le Quai d'Orsay et la Maison des cultures du monde de Paris ont contribué cette année d'une manière significative au festival et aux activités greffées autour, comme l'université d'été. Le cycle sur le flamenco, par exemple, a dû beaucoup au Franco-Syrien Cherif Khaznadar, directeur de la Maison des cultures du monde, où le colloque d'Asilah trouvera bientôt sans doute une suite scénique parisienne.

Dira-t-on que la France prend le train du Moussem en marche, et parce qu'il marche bien ? Et alors ? Les quelques Français qui, avant les moussems, appréciaient, et nous en fûmes, les rues menthe et lait d'Asilah, ses commerçants si grands seigneurs et ses enfants si bien élevés crurent que l'idée « culturelle » d'El-Mouhit ne ferait que précipiter le processus de « saint-tropézisation » de la petite cité ibéro-arabe.

Ils se trompèrent, et, tout repentants, ils reviennent voir cette ville passer de vingt-cinq mille à cent mille habitants désormais chaque mois d'août, sans se renier, sans se salir et en gagnant son pain sans arnaque. C'est presque trop beau sinon pour être vrai, du moins pour durer.

Le *« grand projet »* exposé ces jours-ci à la « une » de la presse marocaine fait froid dans le dos : verra-t-on à Asilah une *« marina moresque »*, un *« aqualand »* (qu'est-ce que c'est ?) une *« corniche transformée en promenade »* (sic) et même un *« lagon »*. Dans ce cas, pourquoi pas une casbah à Bora-Bora. Et en avant, le « métissage culturel », trop souvent emballage d'un abatardissement artistique mâtiné de « promotion immobilière » !

Mohamed Benaïssa, qui, depuis le premier moussem, a fait son chemin, devenant maire d'Asilah, puis ministre des affaires culturelles, assure que, *« ce qu'il faut surtout, c'est accroître l'hébergement hôtelier toutes catégories pour répondre à la demande grandissante, très majoritairment marocaine ; le site sera sauvegardé et restauré comme il l'a été depuis dix ans »*.

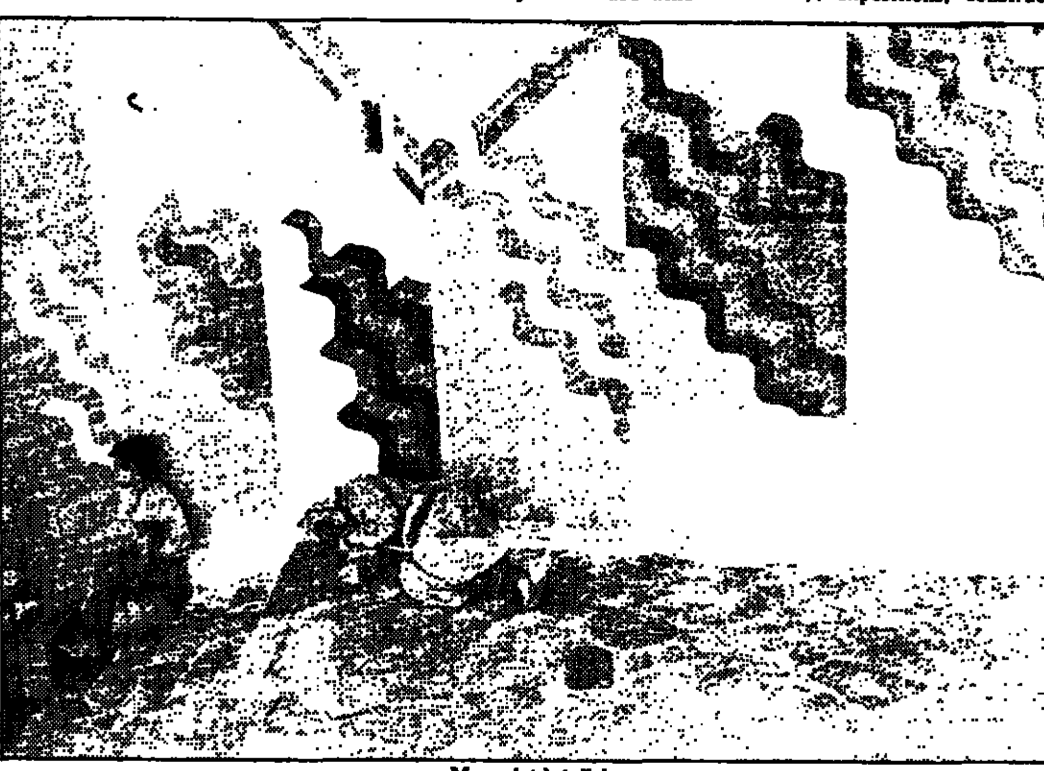
Là, les faits parlent pour l'édile. Mais sera-t-il assez fort pour résister au succès à l'étranger et à la demande populaire locale ? Toute une classe moyenne marocaine venue de Tanger, Fès, Meknès ou Casablanca aime amener ses enfants au palais Raissouli, siège du moussem, où au Théâtre de la Mer. Au palais, on peint, on « pete-a-modèle » en veux-tu, en voilà ; au théâtre on ovationne, le chanteur franco-maghrébin Karim Kacel ou le groupe marocain Jil Jilala. A Asilah, et c'est inusité dans une société musulmane où on adore les enfants mais où on les traite en « petits adultes », à Asilah donc les enfants sont rois et n'abusent pas de leur règne. C'est une des autres réussites d'un moussem dont le budget 1987 a à peine dépassé les 2,5 millions de francs.

Les faits parlent encore pour Mohamed Benaïssa et ses amis quand on a découvert le vaste centre culturel qu'ils viennent de faire construire *intra muros*, par le cabinet d'architectes casablancais Farahoui et Demazières face à la Grande Mosquée et à la place d'anciennes écuries militaires espagnoles. L'art palatial marocain a su plier à ses désirs le béton. C'est une réussite d'architecture islamique qui devrait intéresser le jury du prix Aga-Khan. En 1988, devrait s'y dérouler la première Rencontre pluridisciplinaire mondiale des arts Nord-Sud, préparée en liaison avec l'Association française interculture.

Attendez, ce n'est pas fini, il y a quand même une ombre de taille au tableau (outre la menace du lagon...), dans ce Maroc en pleine effervescence culturelle où partout moussems (il n'y a pas que celui d'Asilah), expositions, constructions, publications, foires du livre attestent d'une vigueur civilisationnelle renouvelée, d'une modernité islamique créatrice, dans ce Maroc-là on ne parvient pas à comprendre que le gouvernement persiste à refuser la liberté de conscience (et la liberté tout court) à quelques dizaines d'intellectuels qui, sur la monarchie alaouite ou la marocanité du Sahara ont des idées différentes de la majorité de leurs compatriotes – sans parler des enfants du général Oufkir qui, depuis trois lustres, paient dans des geôles, la traîtrise au roi de leur père...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) *Le Monde* a publié des reportages sur Asilah dans ses éditions datées 25-26 juin 1972 ; 21-22 août 1977 ; 11-12 juin 1978 et du 8 septembre 1981.



Mur peint à Asilah

Jean Genet sous le regard des prisonniers

Jean Genet, avait-on dit, a été enterré dans un cimetière islamique au Maroc septentrional. C'est exact, à cela près que la nécropole n'est pas musulmane. Il y aurait eu, en effet, empêchement canonique. L'écrivain n'était ni musulman ni même croyant sans doute. Comme cet autre arabophile, le poète Jean Sénac (1926-1973), chantre de l'indépendance algérienne, Jean Genet repose parmi ces pieds-noirs, ces « colons » avec lesquels il avait si peu d'affinités. Au vieux cimetière catholique espagnol de Larache, sur l'Atlantique, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Asilah.

La petite gardienne arabe en robe rose n'est certainement pas responsable des tombes renversées et des croix cassées. Comme si de rien n'était, elle étend sagement son linge entre deux colonnes funéraires encore debout, tout en surveillant ses poules. *« L'écrivain français, c'est là-bas au bout ! »* L'islam a le don d'enlever leur côté mortuaire aux champs des morts.

Tout au bout du *campo santo,* tout au bord de la vertigineuse falaise. A main droite, Larache, masse blanche, dont les eaux usées tombent en cascade noire dans l'océan, attirant poissons et pêcheurs. Et puis le cimetière israélite, abandonné lui aussi. A quelques mètres du précipice, des pierres chaulées marquant une manière de rectangle et une petite plaque de marbre blanc annonçant simplement : *« Jean Genet, 1910-1986. »* Ni croix ni symbole aucun, bien sûr.

Mais, même mort, on n'échappe pas toujours à son destin. Quel est, à main gauche, jouxtant le cimetière, ce long mur fraîchement chaulé, percé d'une porte bleue cloutée ? *« C'est le pénitencier de Larache ! »* Par les meurtrières, les chapardeurs de vélos, les contrebandiers, les garçons au couteau trop facile, ont vue sur l'ultime halte de l'auteur de *Journal du voleur,* cet ancien prisonnier qui a su comme personne dire la poésie maudite du mitard et des matons. Au-delà de la prison veille un phare, minaret des marins.

Et tout autour de Genet, quels sont ces autres morts aux tombes souvent pompeuses ? Tous des colons, de gros négociants ? Non point : près du tertre du romancier, plusieurs inscriptions rappellent le *« sacrifice »* de jeunes soldats espagnols tombés entre les deux guerres mondiales dans la pénible *« pacification »* de la zone hispanique du protectorat sur l'Empire chérifien. Presque des enfants, des fortes têtes sans doute, versés d'autorité dans la Coloniale, comme Jean Genet lui-même qui, à dix-huit ans, dut servir contre son cœur en Syrie, dans l'armée française du Levant, ainsi qu'il le révèle dans son dernier livre – posthume –, *Le Captif amoureux* (1).

S'il y a un dialogue de morts, s'il y a un au-delà, Genet doit être, c'est le cas de le dire, aux anges.

J.-P. P.-H.

(1) Gallimard, 1986.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babacadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

GRAND EDGAR (43-20-90-09). I. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 22 h : Lâchez les chiens.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour... les mains.

THÉATRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), 16 h 30 : la Mégère apprivoisée.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Église Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, J.P. Imbert (Albinoni, Bach, Marcello...).

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis-glauque.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Lundi 24, Eglise St-Séverin, 20 h 30 : ensemble vocal Grégor (Polyphonie du siècle d'or espagnol).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, La Croisière Jaune, de A. Sauvage ; 17 h, Trois Dames et un as, de R. Neame (v.o.s.t.f.) ; 19 h, les Cousins, de C. Chabrol.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 24 août

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

AGENT TROUBLE. Film français de J.-P. Mocky : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALERTE SUR WASHINGTON. Film américain de Mickael Farkas, vo : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FAMILLE. Film italien de E. Scola : vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

LES FOUS DE BASSAN. Film franco-canadien de Y. Simoneau : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUVILLE MA BELLE. Film suisse de Mac Kelly : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PERSONAL SERVICES (*). Film britannique de T. Jones, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 13e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLAISIRS DE FEMMES (*). Film italien de G. Soldati, vo : Triomphe, 8e (45-62-45-76). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PREDATOR (*). Film américain de J. MC Tiernan, vo : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAINING IN THE MOUNTAIN. Fim de Hong-Kong de King-Hu, vo : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE. Fim français de F. Compain : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TRAVELLING AVANT. Fim français de J.C. Tacchella : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs Elysées, 8e (54-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CHANCE PAS CROYABLE. Film américain de A. Miller, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 25 AOUT

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'Odéon, quartier des « Lumières » et de la « Révolution », 14 h 30, 1, place de l'Odéon (Monuments historiques).

« Renaissance d'un quartier : de Saint-Merri à la rue des Lombards », 14 h 30, portail central de l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie (Monuments historiques).

« Exposition : le Marais », à l'hôtel de Sully, 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'architecture des années 1920 : Le Corbusier-Mallet Stevens à Auteuil », 15 heures, métro Jasmin, sortie (Monuments historiques).

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais, la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Spirites et médiums du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'ermitage de la vallée aux loups, ou onze années de la vie de Chateaubriand », 15 heures, RER ligne de Sceaux, sortie métro Robinson (Paris et son histoire).

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Fabergé, orfèvre à la cour des tsars. Les œufs impériaux », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (A. Adda).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 12 h 45, devant l'entrée (C. Merle).

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (G. Botteau).

« La Sorbonne, histoire de l'université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Place des Vosges, musée Victor-Hugo », 15 h 30, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

« Le Marais-Est, de l'hôtel de la Brinvilliers à l'hôtel Mansart de Sagonne », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 24 août

TF 1





20.35 Cinéma : Maigret et l'affaire Saint-Fiacre ■ Film français de Jean Delannoy (1958). Avec Jean Gabin, Michel Auclair, Valentine Tessier, Robert Hirsch. **22.15 Documentaire :** Le procès d'Ali Agça. **23.25 Journal. 23.45 Série : Les envahisseurs.**

A 2

20.30 Théâtre : Chacun sa vérité. De Luigi Pirandello, mise en scène de François Périer. Avec Suzanne Flon, Robert Hirsh, Guy Tréjean. **22.05 Danse : Un tramway nommé Désir. 23.05 Histoires courtes. 23.25 Journal.**

FR 3

20.30 Cinéma : Le voyage à Paimpol ■ Film français de John Berry (1985). Avec Myriam Boyer, Michel Boujenah, Jean-François Garreaud. ▶ **22.05 Journal. 22.30 Série : Histoires vraies. 23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter vingt ans. □ Film français de Jean Luret (1983). Avec Michel Galabru, Robert Castel, Katia Tchenko. **21.50 Flash d'informations. 21.55 Corrida. 23.10 Magazine : Le monde du sport. 0.05 Cinéma : Le grand pardon.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraudeau, Clio Goldsmith. **2.15 Série : les Monstres.**

LA 5

20.25 Cinéma : Love Story. □ Film américain d'Arthur Hiller (1970). Avec Ali Mac Graw, Ryan O'Neal, Ray Milland. **22.10 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.30 Série : L'inspecteur Derrick. 1.35 Série : Arabesque. 2.25 Série : Supercopter.**

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : La promesse de l'aube. ■ Film américain de Jules Dassin (1970). Avec Mélina Mercouri, Assaf Dayan, Didier Haudepin. **2e choix : Chan, le dragon du kung-fu.** □ Film chinois de Lui-Kinkai (1973). Avec Lau Kin Hung, Tsoi Su Ching. **22.05 Série : Brigade de nuit.** La fête des mères. **22.55 Journal. 23.10 Musique : Clap, clip. 0.00 Série : Les espions. 0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 22 août 1987 à Salzbourg) : Symphonie n° 29 en la majeur K 201, de Mozart ; Symphonie n° 1, de Bernstein ; Symphonie n° 5 en mi bémol majeur opus 82, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Léonard Berstein ; à 21.30, œuvres de Sibelius, Fauré, Bernstein, Ives, Haydn, Mahler.

FRANCE-CULTURE

20.15 mémoires du siècle. Hervé Alphand. **21.15 Ad vitam æternam,** de Vivian Nortier. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 20 août 1987 au parc de Florans) : Sonate pour piano en la bémol majeur, Hobeken 16-43, de Haydn ; Impromptus pour piano opus 29-36-51, de Chopin ; Dans les brumes, de Janacek ; Préludes pour piano, livre 2, de Debussy, par Alain Planes. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

Mardi 25 août

TF 1

13.50 Téléfilm : La terre et le moulin. Téléfilm en trois parties de Jacques Ertaud, avec Agnès Torrent, Bernard Malaterre, Gilberte Rivert (1re partie). **14.45 Croque-vacances. 16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures. 17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook. 18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Miracle 8-5. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Au théâtre ce soir : Hold-up.** Pièce de Jean Stuart, mise en scène de Michel Vocoret. Avec Jean Raymond, Marie-Claude Mestral, Jacques Balutin, Katia Tchenko, Armand Mestral. *Patrick Villardier avait prévu de passer un agréable week-end avec sa maîtresse... Mais voilà que surgissent dans la maison, des amis, sa femme, sa belle-mère et des gangsters.* **22.15 Documentaire : Histoires naturelles.** Emission d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 8. Etre camarguais. **23.10 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.**

A 2

13.45 Téléfilm : Les derniers jours de Pompéi. De Peter Hunt, d'après le roman d'Edward Bulwer-Lytton. Avec Nicholas Clay, Franco Nero, Olivia Hussey (1re partie). **15.25 Feuilleton : Rue Carnot. 15.50 Sports été. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : La belle et l'ordinateur.** ■ Film britannique de Steve Barron (1984). Avec Lenny von Dohlen, Virginia Madsen, Maxwell Caulfield. *A la suite d'un accident, un ordinateur prend vie et vient se mêler des affaires de cœur de son propriétaire, amoureux de sa belle voisine de palier.* **22.05 Les enfants du rock.** 1. – Rock pop Festival de Montreux : UB 40 ; Living in a box ; Swing out sister ; Bob Geldof ; Cameo ; Gregory Abbott ; David and David ; Simply Red. 2. – Concert de Dépêche Mode, enregistré à Hambourg en 1985. **23.35 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 13.55 Agenda des vacances. 14.20 Cocktails. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 15.05 Sports-loisirs-vacances. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Les mamies et les papies de la 3. 16.10 Le jeu de la séduction. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Belle et Sébastien. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Feuilleton : Fortune** (1er épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Inspecteur Gadget. 20.00 Jeux : La classe.** ▶ **20.30 Cinéma : Romulus et Rémus.** ■ Film franco-italien de Sergio Corbucci (1961). Avec Steve Reeves, Gordon Scott, Virna Lisi. *Romulus et Remus sont deux jumeaux nés des amours de Mars et d'une vestale. Romulus participera à la fondation de Rome.* **22.20 Journal. 22.45 Mini-films. 23.15 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

13.05 Top 50. 13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : La dernière mission. □ Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty, Cameron Mitchell, Sandy Baron. **15.55 Cinéma : Rosa la rose, fille publique.** ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985). Avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso. **17.20 Cabou cadin. 18.00 Série : Les monstres. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Les morfalous.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1983). Avec Jean-Paul Belmondo, Michel Constantin, Michel Creton. **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Prunelle blues.** ■ Film français de Jacques Otmezguine (1986). Avec Michel Boujenah, Vincent Lindon, Valérie Steffen, Karim Allaoui. **23.45 Cinéma : Les héroïnes du mal.** ■ Film français de Walérian Borowczyk (1983). Avec Marina Pierro, Gaëlle Legrand, Pascale Christophe, François Guétary. **1.35 Série : Rawhide. 2.25 Documentaire : Les animaux du soleil.**

La 5

13.20 Série : Wonder woman (rediff.). **14.10 Série : Arabesque. 14.55 Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les globe-trotters. 16.45 Le temps des copains. 17.10 Série : Happy days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.05 Série : Wonder woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : Le dollar troué.** □ Film italien de Kelvin Jackson Paget (1965). Avec Evelyn Stewart, Montgomery Wood. *Deux frères qui ont servi sous les couleurs sudistes pendant la guerre de Sécession s'affrontent à la fin du conflit.* **22.00 Série : Mission impossible. 22.50 Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Supercopter. 1.40 Série : Arabesque. 2.35 Série : Wonder woman.**

M 6

13.00 Série : Chacun chez soi (rediff.). **13.30 Série : Les espions** (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** Los Angeles (2e partie). **16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Le sabre et la tête. **19.05 Série : Chacun chez soi.** La fortune d'Alice. **19.30 Série : L'homme au katana. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Rançon pour Alice. 22.05 Série : Maîtres et valets. 22.55 Journal.**
23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Concert (donné le 25 juillet 1987 à Bayreuth) : Parsifal, de Wagner par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Dominique Aury. **21.15 Dans la lumière parfaite,** de Catherine Desormière. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 16 août 1987 au parc de Florans) : œuvres de Séverac, Poulenc, Milhaud, Caplet, par Philippe Corre et Edouard Exerjean. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

Audience TV du 23 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

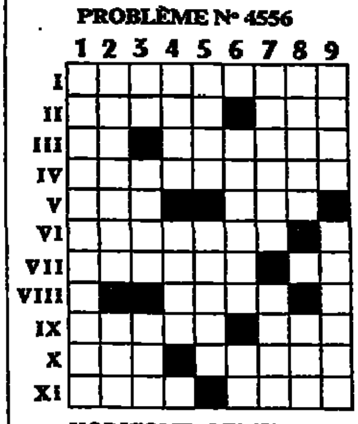
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	26.5	Amour risque 11.5	Stade 2 6.5	Amuse 3 0.0	Golden eighties 1.5	Wonder women 5.5	Chez soi 1.5
19 h 45	29.5	Amour risque 13.5	Quoi de neuf 6.0	Cherchez France 0.5	Catch 3.0	Supercopter 5.5	Homme katana 0.0
20 h 16	36.5	Journal 15.5	Journal 11.0	Hogan show 2.5	Catch 2.5	Supercopter 6.0	Homme katana 1.0
20 h 55	38.0	Un pont loin 21.0	Madigan 9.5	Piste crime 0.5	Routes Indes 3.0	Maman chère 4.0	Plaisanterie 1.0
22 h 08	38.0	Un pont loin 23.0	Les carnets 4.0	Soir 3 3.0	Routes Indes 3.5	Maman chère 4.5	Vegas 1.0
22 h 44	34.0	Sport 22.5	Jazz 2.5	Deux Orphelines 2.0	Routes Indes 3.0	Mission imp. 3.0	Vegas 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4556



HORIZONTALEMENT

I. Ont du travail par-dessus la tête. – II. A besoin de liquide pour bien vivre. Est soumis à une déperdition. – III. Possessif. Est au large. – IV. Permettent à certains de profiter véritablement de l'occasion. – V. Bien connu de celui qui a décidé de mettre les voiles. Sont souvent de la partie. – VI. Obtenue avec la saucisse. – VII. Ne saurait être gêné par la présence d'un grain de sable ! Symbole. – VIII. Faire, éventuellement, le vide autour de soi. – IX. Pour celui qui a l'intention de mettre le doigt sur la plaie. Une qui fut dans le bain à de multiples reprises. – X. Sert à verser quand il est renversé. Attire les regards. – XI. Aperçu par celui qui mène le train. Donne « prises ».

VERTICALEMENT

1. Son bonheur fait le malheur des autres. – 2. C'est pour en tirer quelque chose qu'on met la main sur lui. N'échappe pas à la corde. – 3. Devint bête à manger du foin. Dont il est préférable de ne pas faire un refrain. Coule sous d'autres cieux. – 4. Peut donner à un homme l'occasion de faire des avances à une femme. Peut appartenir à une dame. – 5. Est dans le lac. Ce n'est pas l'eau qu'elle met à la bouche. – 6. Etait bien placée pour suivre des cours. Lettres de crédit. – 7. A l'origine de très nombreux emplois. Expression courante. – 8. Faites pour refaire. Appuyait souvent sur les pédales. – 9. On y fait des réponses de Normand. Les uns incitent à employer la douceur alors que d'autres servent à frotter.

Solution du problème n° 4555

Horizontalement

I. Pinacothèques. – II. Arôme. RER. Tripe. – III. Lotisseurs. Goût. – IV. ENA. Sot. Aumônes. – V. Firmament. Et. – VI. Rein. Maïas. Epis. – VII. Aérium. Eau. Le. – VIII. Nets. Bu. Groin. – IX. In. Rouble. Ste. – X. Et. QI. USA. Notes. – XI. Réputés. Cadi. – XII. Nuée. Té. Banane. – XIII. Etc. Muette. Taon. – XIV. Réer. Eure. Rit. – XV. Essayeuse. Ur. Ré.

Verticalement

1. Palefrenier. Ere. – 2. Ironie. Ententes. – 3. Notariat. Puces. – 4. Ami. Mnésique. Râ. – 5. Cessa. Item. – 6. Sommier. Une. – 7. Tréteau. Ouste ! – 8. Heu ! Nimbus. Etés. – 9. Errata. Ubac. Tue. – 10. Su. Se. Aber. – 11. Ut. Me. Agenda. Eu. – 12. Ergoteur. Oint. – 13. Sion. Ost. Aar. – 14. Puérilité. Noir. – 15. Rets. Sénescente.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 23 août 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-689 du 19 août 1987 relatif au comité de coordination des télécommunications.

● N° 87-690 du 21 août 1987 portant création d'un Conseil supérieur de la qualité artisanale.

● N° 87-692 du 21 août 1987 modifiant l'article R. 137 du code de la route (carte grise).

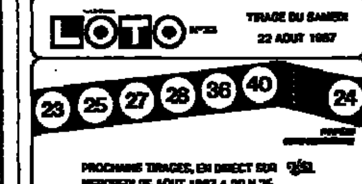
UN ARRÊTÉ

● Du 19 août 1987 relatif à l'organisation de la commission mixte des fréquences et de la commission exécutive d'assignation des fréquences.

UNE CIRCULAIRE

● Du 12 août 1987 relative à la lutte contre les pratiques paracommerciales.

LOTO — TIRAGE DU SAMEDI 22 AOUT 1987



PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 MERCREDI 26 AOUT 1987 A 20 H 35 ET SAMEDI 29 AOUT 1987 A 20 H 35

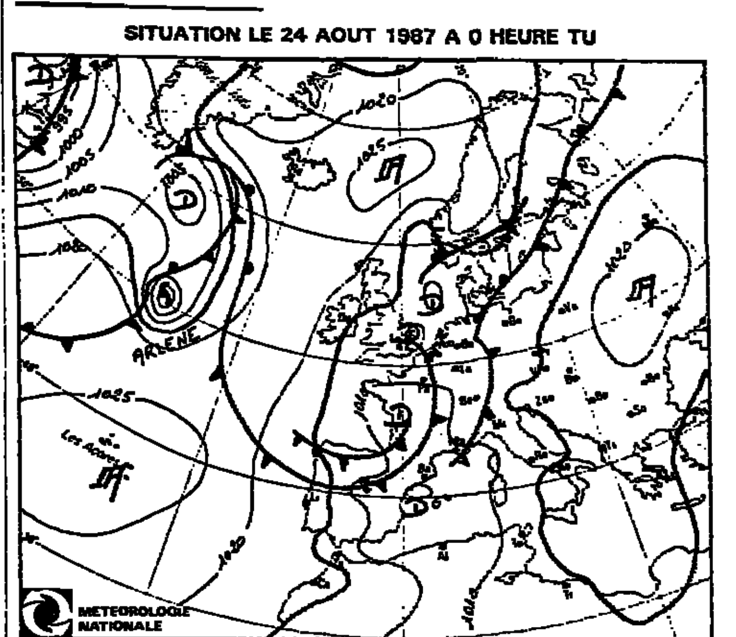
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

6 BONS N°	2	2 860 810,00 F
5 BONS N° + COMPLÉMENTAIRE	27	116 440,00 F
5 BONS N°	1 488	6 895,00 F
4 BONS N°	96 160	110,00 F
3 BONS N°	1 615 186	9,00 F

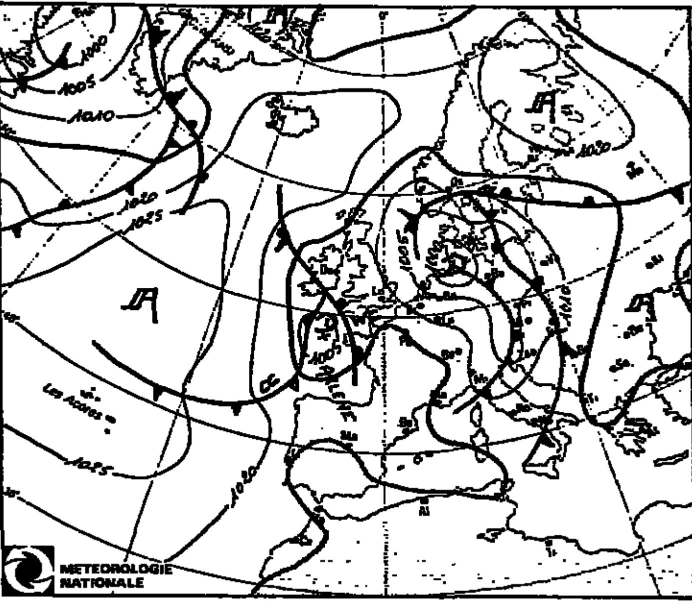
BONUS DU SAMEDI 122 620 ... 18,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 août à 0 h TU et le mardi 25 août à 24 h TU.

Le système dépressionnaire pluvio-orageux qui touche la France depuis dimanche s'évacuera lentement vers l'Est. Une amélioration passagère se produira, à l'avant d'une nouvelle perturbation qui abordera l'extrême Ouest du pays dès mardi soir.

Mardi, légère amélioration passagère.

Sur le Nord-Est, la Franche-Comté, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, encore des pluies orageuses le matin. Au cours de la journée, le temps s'améliorera un peu, mais il y aura encore beaucoup de nuages avec quelques averses.

Sur la moitié nord de la France, ainsi que dans la moyenne vallée du Rhône et, sur les Pyrénées, le ciel sera nuageux avec des averses. En fin de journée, de belles éclaircies se développeront et les averses disparaîtront, sauf près des frontières du Bénélux, et sur les Pyrénées.

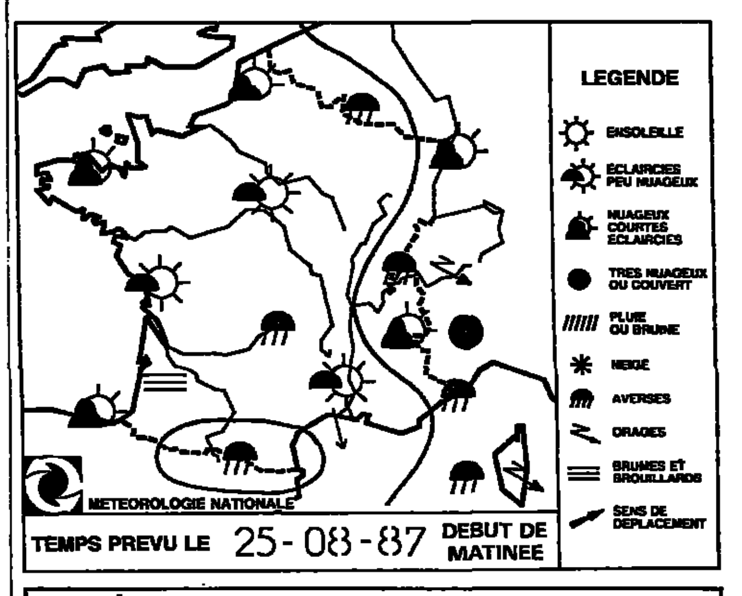
Sur le Sud-Ouest, la journée sera plutôt ensoleillée après dissipation de quelques brouillards ou nuages bas près du littoral Atlantique.

Sur le Poitou-Charentes, les Pays de Loire et la Bretagne, la journée sera là aussi assez bien ensoleillée, mais en fin de journée le ciel se couvrira et de la pluie commencera à tomber en soirée.

Températures minimales seront de 10 à 12 degrés en général, et de 14 à 16 degrés sur l'extrême Ouest du pays et le Midi méditerranéen.

Les maximales ne dépasseront pas 20 degrés sauf dans le Sud-Ouest où elles pourront atteindre 23 degrés et les régions méditerranéennes où elles se situeront entre 24 et 26 degrés.

Les vents seront en Corse de Sud-Ouest assez forts. Partout ailleurs, ils s'établiront au Nord-Ouest et seront modérés, sauf dans le Midi ou Tramontane et Mistral souffleront fort.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-8 à 6 heures TU et le 24-8-1987 à 6 heures TU — le 24-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	31	22	D
BIARRITZ	23	12	A
BORDEAUX	25	14	P
BOURGES	22	14	P
BREST	20	11	A
CAEN	21	14	N
CHERBOURG	20	11	N
CLERMONT-FERR.	19	15	O
DIJON	22	16	A
GRENOBLE St-M-H	22	17	O
LILLE	22	10	N
LIMOGES	21	14	P
LYON	21	17	O
MARSEILLE-MAR.	29	24	C
NANCY	24	17	N
NANTES	23	13	N
NICE	29	24	N
PARIS-MONTS.	24	16	C
PAU	20	12	N
PERPIGNAN	25	18	O
RENNES	23	14	A
ST-ÉTIENNE	23	15	O
STRASBOURG	23	17	P
TOURS	23	11	C
TOULOUSE	21	14	O
POINTE-A-P.	34	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	34	22	D
AMSTERDAM	22	10	N
ATHÈNES	27	21	D
BANGKOK	31	27	C
BARCELONE	30	20	C
BELGRADE	27	14	D
BERLIN	29	18	O
BRUXELLES	22	12	N
LE CAIRE	33	33	D
COPENHAGUE	25	17	P
DAKAR	30	27	N
DELHI	36	28	P
DJERBA	36	25	D
GENÈVE	21	16	A
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	21	18	N
JÉRUSALEM	28	18	N
LISBONNE	25	17	D
LONDRES	22	13	N
LOS ANGELES	23	14	D
LUXEMBOURG	21	14	C
MADRID	33	14	D
MARRAKECH	33	18	D
MEXICO	25	13	P
MILAN	28	19	O
MONTRÉAL	19	7	D
MOSCOU	23	13	D
NAIROBI	22	15	C
NEW-YORK	28	18	D
OSLO	14	11	C
PALMA-DE-MAL.	32	25	C
PÉKIN	29	20	D
RIO-DE-JANEIRO	21	16	C
ROME	31	24	D
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	20	10	N
SYDNEY	18	13	D
TOKYO	26	24	C
TUNIS	36	27	C
VARSOVIE	25	10	C
VENISE	28	20	N
VIENNE	25	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

CONCOURS

Ecoles d'agronomie

Admissions à l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; écoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse ; école nationale agronomique et industries agricoles de Nancy ; école nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy-Douai.

(Par ordre de mérite)

● Option générale :

Cécile Laugier (1re) ; Isabelle Liberman ; Frédéric Dallemer ; Laure Bally ; Annabel Desgrées Du Lou ; Fabrice Rappaport ; Christine Claudot ; Jocelyn Patinel ; Fabienne Montmasson ; Stéphane Hurtrez ; Anne Nougayrède ; Christophe Poupard ; Xavier Le Roux ; Muriel Viron ; Nicolas Cirier ; Christophe Bonneuil ; Frédéric Orsoni ; Nicolas Vibert ; Philippe Andrey ; Bénédicte Leroy de la Brière ; Jean-Christophe Saulay ; Olivier Trouvé ; Laurent Pinon ; Guillaume Chanfreau ; Denis-Raymond-Marie Bastianelli (25e).

Stéphane Dieudonné ; Charlotte Sutre ; Nathalie Aujard ; Nicolas Garrigue ; Virginie Pfeuty ; Lionel Giraudean ; Pascale Chevret ; François d'Assier de Boisredon ; Michel Adnot ; Eric Maréchal ; Pascal Lin ; Arnaud Malerbe ; Emmanuel Hidier ; Mathieu Bousquet ; Xavier Hébert ; Valérie Mégard ; Adrien Six ; Sophie Descamps ; Etienne du Couedic de Kergoaler ; Lionel Labourdette ; Florence Laporte ; Jean-Daniel Decroocq ; François Voelker ; Pierre Vincent ; Aude Levasseur (50e).

Romain Roche ; Florence Caporali ; Paul Bousquin ; Jean Quenedey ; Emmanuèle Vielh ; Sabine Demotes-Mainard ; Philippe Choler ; Tristan Grimbert ; Guillaume Lefebure ; Louis de Maupeou d'Ableiges ; Chantal Mariac ; Nicolas Munier-Jolain ; Benoît Courbaud ; Vincent Craignou ; Anne-Cécile Floch ; François Unal ; Anne-Marie Galleron ; Florence Rolle ; Cécile Moreau ; Frédéric Fima ; Hélène George ; Olivier Ducourtieux ; Simona Barzu ; Fabrice Darieux ; Jean-Henri Culerier (75e).

Anne-Catherine Dulphy ; Nathalie Bonnefoy ; Richard Cognot ; Pascal Merle ; Ghislaine Hommery ; Daniel Schneider ; Catherine Chartier ; Valérie Laisse ; Anne-Sophie Contamine ; Agnès Baglieri ; Thierry Latapie-Bayroo ; François Sporrer ; Anne Reignoux ; Franck Descotes ; Jean-Pierre Orand ; Maria Santavicca ; Sophie Lamacq ; Emmanuelle Boscher ; Pierre Faure-Geors ; Marie-Annick Sinou ; Laurent Dagorn ; Benjamine Riboud ; Anne-Marie Thimonier ; Marie-Emmanuelle Serain ; Jérôme Drianno (100e).

Lorraine Stevenin ; Jean Castella ; Catherine Bessol ; Marie-Laetitia Carton ; Valérie Brocard ; Céline Concas ; Claudie Gérard ; Dominique Laveyssière ; Sophie Clermont ; Bernadette Noiray ; Denis Villenave ; Catherine Laroche ; Benoît Gajdos ; Emmanuelle Le Châtelier ; Hervé-Marie Douville ; Nathalie Moulian ; Françoise Prost ; Françoise Axes ; Véronique Buisson ; Isabelle Arpin ; Pascal Normant ; Philippe Lecomte ; Chrystelle Denis ; Frédéric Grondin ; Catherine Auger (125e).

Ivan Begic ; Carole Creuzenet ; Christophe Bourdeleau ; Agnès Vandromme ; Alain Bello ; Hélène Pria ; Diane d'Aubry de Puymorin ; Bruno Lucas ; Isabelle Michel ; Mohamed Kallala ; Isabelle Delafosse ; Cathy Sadoun ; Julien Guitton ; Marc Le Roux ; Thibault de Roquemaurel ; Christelle Burguin ; Laurence Pujo ; Béatrice Guérin ; Muriel Desplanches ; François Jullien ; Nathalie Roland ; Emmanuelle Schmitt ; Hélène Hardin ; Marie-Ange Festa ; Hélène Ronet (150e).

Olivier Rochard ; Marc Barre ; Pascal Chapot ; Olivier Simonou ; Olivier Bernard ; Corinne Leblus ; Sylvain Ménager ; Henri Bourgeois ; Philippe Lentgen ; Nicolas Lindemann ; Laurent Borel ; Eric Marcon ; Didier Beaumelle ; Claire Gaudichon ; Anne Decourtye ; Thierry Batard ; Cyril Gayraud ; Nathalie André ; Hugues Cremet ; Anne Mougey ; Christine Davaine ; Stéphanie Gérard ; Guillaume Picard ; Bernadette Belloc ; Nathalie Vende ; Emmanuel Manichon ; Jean-Luc Dupuy ; Isabelle Richard ; Nathalie Lecointe ; Jean-Paul Laclau ; Isabelle Gavois ; Patrick Féron ; Estelle Lauer ; Vincent Maréchal ; Marie-Véronique Marques ; Emmanuel Rey ; Marie-Odile Fauvarque ; Claudine Steib ; Yves Ringler ; Virginie Méchin ; Dominique Moreau ; Astrid Verrier ; Cécile Gilot ; Françoise Carreel ; Nathalie Huguet ; Nathalie Girard ; Jean-Luc Trouvat ; Hélène Tugaye ; Frédéric Descrozaille ; Stéphane Reboul (200e).

Philippe Sidler ; Hélène Maissa ; Thierry Genettais ; Isabelle Marty ; Raphaël Achard ; Nathalie Toque ; Mathieu Jacolin ; Jean-Christophe Robin ; Philippe Bernard ; Gilles Etrillard ; Laurent Sade ; Pierre Aymard ; Gaëtan-Daniel-Marie Descamps ; Julien Bas ; Guy Pagnard ; Emmanuel Barnet ; Sabine Dandrea ; Pierre Bal ; Bénédict Abt ; Emmanuel Wormser ; Philippe Bontemps ; Isabelle Toussaint ; Thomas Vilain ; Marie Sauve ; Fabrice Mourey (225e).

Cyrille Precetti ; Corinne Spriet ; Bernadette Bouron ; Frédéric Berger ; Marie-Agnès Bergey ; Laurence Garcin ; Anne Renner ; Muriel Delaite ; Bruno Martin ; Bruno Barrier ; Sophie Cayron ; Tiphaine Du Plessis de Grenedan ; Hélène Bombart ; Laurent Segueilha ; Isabelle Scheidegger ; Jean-François Lizot ; Pierre-Yves Genet ; Marc Duponcel ; Bruno Gandebœuf ; Bruno Baglione ; Geoffroy Choppin Haudry de Janvry ; Eric Meffre ; Anne Grapin ; Cécile Mitrani ; Vincent Le Hegaret (250e).

Emmanuel Douzery ; Vincent Vadez ; Mathieu Carliez ; Luc Nasom ; Jean-Pierre Rivière ; Paul-Humbert Josquin ; Christophe Libert ; Caryn Trocmé ; Pierrick Henry ; Luc Servant ; Anne-Catherine Marcq ; Jean-Louis Desselle ; François Delaquaize ; Laurent Rosso ; Pascal Rousseau ; Anne-Laure Lemaire ; Olivier Griscelli ; Vincent Petit ; Manuel Angelini ; Thierry Hoch ; Vincent Godier ; Patricia Le Toumelin ; Anne-Dominique Bonte ; Laurent Ronco ; Pascal Dupont ; François Pompanon ; Christophe Berdou ; Emmanuel Barras ; Karine Blondeau ; Catherine Voirin ; Elisabeth Lopez ; Réjane Ansaldi ; Laure Salecroix ; Dominique Gaignon ; Pierre Sidem ; Nathalie Simon ; Hubert Krafft ; Jean Albertini ; Christine Baudoin ; Guilhem Janbon ; Nathalie Fuselier ; Stéphane Dognin ; Nicolas Meuleau ; Marc Bonnetain ; Bruno Yvon ; Patricia Philippot ; Laurent Rigou ; Eric Beaumont ; Odile Darbois ; Sylvie Delaunay (300e).
François Michelet ; Judith Burstin ; Hélène Bierne ; Matthieu Falque ; Dolorès Robinne ; Damien Botton ; Hervé Lesbros ; Isabelle Loraine ; Pascal Klein ; Isabel Marey-Semper ; Nathalie Brisset ; Frédérique Bressoud ; Damien Basselier ; Eric Constantin ; Jean-Luc Plante ; Fabrice Miharan ; Eric Prigent ; Frédéric Bigey ; Jean Waginaire ; Richard Dutot ; Marc Poige de Combret ; Agnès Grapin ; Géraldine Gossellin ; Bertrand Dumont ; Nicolas Morain (325e).

Pierre Barbera ; Jeanne Dreyfus ; Gilles Canonica ; Maria-Celia Fernandez ; Jean-Martin Dutour ; Anne-Laure Combet-Joly ; Lionel Mangin ; Murièle Guille ; Paul Cojocaru ; Sylvain Blot ; Guillaume Morin ; Bénédicte Cherbuy ; Marie Leclerc ; Isabelle Ruiz ; Pascal Mathieu ; Guillaume Monod ; Françoise Delsalle ; Christophe Dutertre ; Marie-Lise Breure-Montagne ; Geneviève Jolly ; Marie-Sylvie Dauphin ; Patrice Cordonnier ; Valérie Devolder ; Marie Hugues ; Jean-Michel Demard (350e).

Eric Barthélémy ; Bruno Flotte ; Carole Tomine ; Caroline Sedeilhan ; Olivier Roger ; Pierre Roullier ; Eric Vall ; Dominique Guilluy ; Frédérique Pitel ; Françoise Mourgues ; Anne-Christine Vincent ; Olivier Bêherec ; Michel Helly ; Emmanuel Renault ; Eric Le Hénafe ; Eveline Rey ; Christophe Gilles ; Bruno Cartigny ; Chantal Desaphy ; Nathalie Faisant ; Pascal Hyafil ; Jérôme Gaumer ; Thierry Devaud ; Laurent Sansoucy ; Clotilde Yeatman ; Muriel Germanaz ; Françoise Hallard ; Laurent Prada ; Didier Desarmenien ; Laurent Delcayrou ; Vincent Monnot ; Claire Soussotte ; Pascale de Verdelhan des Molles ; Jean-Marc Rivet-Fusil ; Agnès Roiron ; Christian Couchoud ; Yannick Cobo ; Anne-Aliénor Very ; Pascale Euzenot ; Constance Leibenguth ; Marie-Astrid Chevalier ; Aurelio Balsalobre ; Anne Veyrat ; Hervé Jeune ; Philippe Uytterhaegen ; Denis Proust ; Pierre Devillers ; Anne-Laure Gomas ; Isabelle Pinault ; Laurent Journaux (400e).
Aline Crouigneau ; Patrice Quenardelle ; Jérôme Faure ; Carole Bidard ; Paul Marchal ; Jean-Philippe Lievremont ; Olivier Monnier ; Marie-Claire Gendry ; Patricia Hugneny ; Grégoire Aubert ; Patrick Grinspan ; Christine Avon ; Valérie Descourvières ; Jérôme Jallat ; Fabienne Pedron ; Sophie Denis ; Edith Escolin ; Laurence Touquette ; Frédéric Hammel ; Cécile Neuvéglise ; Gwenola Tosser ; Sandrine Blanc ; Isabelle Thielen ; Pierre Demange ; Philippe Guiblin (425e).

Pierre Desmazes ; Charles Genet ; Hélène Ferre ; Emmanuel Perret ; Lépine Kong ; Pierre-Yves Baulu ; Hélène Bour ; Pascale Thiband ; Isabelle Jean-Jacques ; Jean Hayes ; Jean-Marie Petrier-Cornet ; Lucie de Framond ; Françoise Lasserre ; Alexandre Falck ; Jean-Pierre Devin ; Carine Auzanneau ; Guillaume Fabre ; Emmanuel Lefebvre ; Sophie Cluzeau ; Eric Royet ; Sandrine Teresi ; Roland Matasse ; Bénédicte Lacabanne ; Stéphane Godier ; Florence Chirat (450e).

Bruno Ho-Sun ; Joseph Foueillassar ; Pierre Colombier ; Denise Laurent ; Véronique Courboin ; Nathalie Martin ; François Mathon ; Jean Ayel ; Daphné Adam ; Isabelle Hanquier ; Christian Eberhardt ; Isabelle Bellard ; Catherine Dupuis ; Marc Hoppenot ; Catherine Goudouneche-Lemoine ; Alexandre Poncet ; Olivier Pierredon ; Benoît Didier ; Jérôme Coq ; Anne Perruchot-Triboulet ; Michel Demon ; Dominique Moreau ; Ravi Anandappane ; Jean-François Quesada ; Yves Senlis ; Stéphane Sacherer ; Eric Hanocq ; Philippe Schmitt ; Francis Flenet ; Jean-François Chauvet ; Eric Daniel Esnault ; Isabelle Jouffret ; Hervé Joulain ; Xavier Bel ; Bruno Mugneret (485e).
Sandrine Lagarrigue ; Catherine Jondreville ; Philippe Motte ; Ghislaine Duisit ; Arik Benhamou ; Franck Noble ; Gilbert Thuillier ; Nicolas Couteau ; Ludovic Brasset ; Valérie Renteux ; Joël Malvy ; Philippe Chaignot ; Emmanuelle Boissiere ; Vincent Picron ;

● Option agronomie

Denis Guérin ; Ludovic Bernard ; Olivier Cottet ; Christophe Klopp ; Marc Boisserie ; Jean-Claude Boyet ; Laurence Hanotel ; Jean-Marie Belières.

● Option bio-chimie-biologie.

Nathalie Beha ; Catherine Hénault ; Sabine Untereiner.

● Titulaires du BTSA ou du DUT

Jean-Luc Pelet ; Xavier Muron ; Corinne Cipres.

● Titulaires du DEUG : mention Sciences

Béatrice Duguy ; Isabelle Goldringer ; Anne Meyer ; Pauline Bakis ; Patrick Ulrich ; Vincent Vauclin ; Laetitia Willocquet ; Benoît Teyssendier de la Serve ; Valérie Gutkes ; Laurent Dartigues ; Pascal Touzet ; Stéphane Gorin ; Sonia Pupier ; Jean-Marc Planchenault ; Emmanuelle George ; Sabine Guesnier ; Nicolas Busquet ; Sophie Boutinet ; Christophe Brillac ; Bruno Combettes ; François Tomas.

● ENITEF

Jean-Christophe Saulay ; Laure Bally ; Laurent Pinon ; Fabrice Rappaport ; Denis Bastianelli ; Nathalie Aujard ; Charlotte Sutre ; Olivier Trouve ; Nicolas Cirier ; Nicolas Garrigue ; Emmanuel Hidier ; Michel Adnot ; Guillaume Chanfreau ; Chantal Mariac ; François Voelker ; Eric Maréchal ; Olivier Ducourtieux ; Philippe Andrey ; Mathieu Bousquet.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de la Tranche du SUSPENSE a été publié au J.O. du 24/08/85

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
		F.
1	000 171	50 000
	010 891	50 000
	329 191	50 000
2	2	100
	015 492	50 100
	028 482	50 100
	111 712	50 100
	330 382	1 000 100
3	092 263	50 000
	281 953	50 000
	378 233	50 000
4	684	1 500
	108 834	50 000
	200 924	50 000
	222 304	1 000 000
5	455	1 500
	006 855	50 000
	385 825	50 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
		F.
6	916	1 500
	377 256	50 000
	224 296	8 000 000
7	907	1 500
	837	1 500
	146 847	50 000
	227 367	1 000 000
8	838	1 500
	053 188	50 000
9	275 459	50 000
	081 119	1 000 000
	111 199	1 000 000
0	790	1 500
	030 740	50 000
	138 980	50 000
	391 350	50 000
	139 720	1 000 000
	239 750	1 000 000

TRANCHE DU SUSPENSE

87e TIRAGE DU LUNDI 17 AU DIMANCHE 23 AOÛT 1987 (INCLUS) 83e

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Raymond Bosquet,
M. et Mme Hervé de Monplanet,
Jérôme, Aurélie, Eléonore et Priscille,
M. Philippe Bosquet,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BOSQUET,
trésorier-payeur général,
inspecteur général honoraire
de la SNCF,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 août 1987, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées, le mardi 18 août, en l'église de Sainte-Marguerite-sur-Mer (Seine-Maritime).

– M. et Mme Henri Carré,
ses parents,
Mme Michel Carré,
son épouse,
Bernard et Catherine Carré,
Catherine et Luc Bellanger,
Brigitte et Robert Cran,
Juliette Carré,
ses enfants,
Frédéric, Patricia, Cédric, Sébastien et Antoine,
ses petits-enfants,
Mme Gilbert Tréanton,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Carré
et leur fille,
Mme F.-G. Lacour
et ses enfants,
Les familles Sourdis et Schwaller,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel CARRÉ,

survenu le 20 août 1987, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 août, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris-14e.

On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132, boulevard Pereire,
75017 Paris.
13, rue Gassendi,
75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Raymonde Giraldon,
sa femme,
Marité et Jean-Jacques Bercault,
Colette Giraldon,
ses enfants,
Geneviève et Nicolas Bercault,
Olivier Bercault,
ses petits-enfants,
Norma Lesort,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

René GIRALDON,

survenu le 18 août 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

71, rue Truffaut,
75017 Paris.

– Mme Emma Naccache
et ses enfants,
Lisette, Claudine et Gilbert,
Les familles Naccache, Zuili, Lumbroso, Singer,
ont la douleur de faire part du décès de

Francine NACCACHE,

survenu à Nice, le 20 août 1987.

Les obsèques sont fixées au mardi 25 août 1987, à 10 heures, au cimetière parisien de Pantin (entrée porte de la Villette).

44, rue de la Gare-de-Reuilly,
75012 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an,

Carine ENJALBERT,
née Claudine Castro,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Erratum

– Paris.

Dans l'avis de décès de

M. Jean BOURGOIN,

paru le 22 août 1987,

on nous prie de préciser qu'il fallait lire également :

de la part de
Stéphane, Frédéric, Benjamin, Vincent, Chloé et Dorothée,
ses petits-enfants,
Mme Berthe Nuisement,
sa sœur.

Education

La deuxième université d'été euro-arabe vient de se tenir à Malte

Ouverte par le président de la République, M. Paul Xuereb, clôturée par le premier ministre, M. Fenech Adami qui a souligné la portée de cette expérience unique au monde, la deuxième session de l'université d'été euro-arabe vient de se tenir à Malte. Se voulant une « *coopérative du savoir* », cette université sans mur, que préside M. Mohamed Aziza, a confirmé le succès de la formule rodée à Hammamet : 47 universités et institutions (17 en 1986) ont envoyé à leurs frais plus de 130 intervenants (56 en 1986), pris en charge par la Foundation for International Studies et l'Université de Malte, avec le concours de l'Association internationale des interprètes de conférences.

Chaque semaine était consacrée à un thème, subdivisé en plusieurs ateliers : le carrefour de la pensée et des comportements sociaux ; le carrefour des cultures ; le carrefour des sciences, des techniques et de la communication ; les relations euro-arabes d'hier à demain.

A l'initiative du Libanais Wajih Nahlé, des peintres européens et arabes, spécialistes du signe et de la calligraphie (1) ont réalisé une « première méditerranéenne » en peignant une toile collective offerte aux autorités maltaises. Autre moment d'émotion : le lancement par les clubs « jeunes-sciences » de la « fusée de l'amitié euro-arabe », dont le conteneur a rapporté des cartes postales commémorant l'événement.

Rencontres et découvertes stimulantes

Des universitaires américains, soviétiques et japonais ont fait le point sur les études arabes et méditerranéennes dans leurs pays respecifs.

La plupart des ateliers ont suscité des rencontres et des découvertes stimulantes. Les spécialistes, qui ont parlé de Chypre, de la Sicile, de la Sardaigne, de Djerba et de Malte, ont exprimé le vœu que La Valette devienne le siège d'un centre pour l'étude des cultures des îles méditerranéennes.

L'atelier sur la communication a fait plusieurs recommandations, notamment dans le domaine de la formation, tandis qu'un responsable saoudien proposait de créer des bourses pour les journalistes désireux d'apprendre l'arabe, les journalistes arabes étant invités à bénéficier des bourses de l'association « Journalistes en Europe ».

L'atelier consacré à l'architecture de terre a permis de rendre hommage à Hassan Fathi et à son compatriote égyptien Ramsès Wissa Wassef (Prix de l'aga-khan), mais il a aussi révélé le Maltais Richard England, architecte, peintre et poète. M. Jean Dethiers, organisateur de la célèbre exposition sur l'architecture de terre qui poursuit son tour du monde et a attiré 3 millions de visiteurs, a proposé de l'inviter au Centre Pompidou, où ses œuvres pourraient être musicalement illustrées par son compatriote Charles Camilleri.

Un marché commun arabe ?

Les tissus maltais sont demeurés célèbres depuis que Cicéron en a fait l'éloge. Pourtant, Malte n'a pas de lissier. C'est pourquoi, M. Salvino Busuttil, directeur général de la FIS, a demandé à Marie-Reine Beninca, qui a introduit une nouvelle dimension dans la tapisserie française contemporaine, d'initier les Maltais à son art.

Profitant de l'atelier sur l'agriculture organisé par le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), Malte a posé sa candidature pour devenir le treizième membre de cette institution vieille d'un quart de siècle.

La quatrième semaine a été dominée par le débat sur le thème : « *Pourquoi pas un Marché commun arabe ?* » Face à l'Europe qui se construit, l'accent a été mis sur la nécessité de réaliser l'intégration économique sous régionale sur la rive sud : le Conseil de coopération du Golfe a été cité en exemple et la réactivation du Comité permanent consultatif maghrébin a été souhaitée.

La 3e session sera organisée dans le cadre de la célébration du 9e centenaire de la fondation de l'Université de Bologne.

PAUL BALTA.

(1) Attard, Caruana, Lamoureux, Juan Carlos Langlois, Miotte, Micallef, Van Litt.

JEU GAGNANT N° 35 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			
1	ST-ETIENNE	AUXERRE	X	N	2
2	MATRA RACING	MARSEILLE	1	X	2
3	NANTES	METZ	1	X	2
4	MONACO	NIORT	1	N	X
5	CANNES	PARIS S.G.	1	N	X
6	BORDEAUX	TOULOUSE	1	X	2
7	TOULON	MONTPELLIER	1	X	2
8	LILLE	LE HAVRE	1	X	2
9	BREST	LENS	X	N	2
10	LAVAL	NICE	1	N	X
11	CUISEAUX LOUHANS	ORLÉANS	X	N	2
12	SOCHAUX	ISTRES	X	N	2
13	SÈTE	ALÈS	1	X	2
14	LA ROCHE S/YON	VALENCIENNES	1	X	2
15	MELUN	REIMS	X	N	2
16	STRASBOURG	RENNES	X	N	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 23 Août 1987 : 1 3 6 8 11 12 16

Education

La deuxième université d'été euro-arabe vient de se tenir à Malte



MÉDECINE - PHARMACIE

CEPES

Voulez-vous de ... le Chicorée dans ...

Devoirs de vacances

Le Monde
ECONOMIE

Attention à la solidarité

par MICHEL DELEBARRE (*)

A la question brutale : les retraites au-delà de l'an 2000 pourront-elles être financées ? l'honnêteté devrait inciter chacun à la modestie, personne n'étant en mesure de répondre dans l'absolu tant sont essentielles, outre la démographie, les données relatives à la situation économique dans les vingt prochaines années, et tout particulièrement la situation de l'emploi, qui suscite pour beaucoup les inquiétudes présentes. Notre démarche collective sur un tel sujet doit être de refuser tant la dramatisation que l'imprévoyance.

Comme tous les pays développés, la France vieillit et voit augmenter sa proportion de personnes âgées dans la population sous l'effet du double mouvement de diminution du nombre d'enfants, d'une part, et, d'autre part, d'abaissement de la mortalité aux âges les plus avancés. Le rapport entre les personnes actives et les personnes inactives verra progresser le nombre de ces dernières dans les prochaines années, un redressement éventuel de la fécondité – qui ne saurait être exclu – n'ayant d'effet qu'à long terme sur les charges à supporter par les actifs.

Dans un système de retraite fondé sur la répartition, nous passons donc progressivement d'une période exceptionnellement favorable à une période que nous devons considérer comme plus « normale ». Cette période favorable et le système de répartition sont loin d'avoir eu des effets négligeables : en vingt-cinq ans la production intérieure brute a été multipliée par 16 et les retraites par 34, ce qui signifie une réelle amélioration du sort des personnes âgées.

L'analyse démographique n'est pas le seul élément à considérer ; l'accroissement de l'activité féminine jouera encore pendant des années un rôle positif dans le financement des régimes de retraite, de même que fut essentielle en faveur des personnes âgées la croissance économique. Le ralentissement actuel rend les choses plus difficiles. Mais qu'en sera-t-il demain ? Par ailleurs, on ne peut réfléchir à productivité constante : par actif elle est supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était il y a quarante ans. Quelle sera l'ampleur de l'évolution dans les prochaines décennies ?

Toutes ces variables entreront en ligne de compte, venant pour partie amortir sans doute l'augmentation des charges de retraite prévisible à vingt ans par l'analyse démographique.

I. – Faut-il pour autant abandonner le système de retraite par répartition ?

Le débat capitalisation-répartition n'est pas neuf, et c'est délibérément qu'en 1946 fut choisie la répartition. S'il est de nouveau d'actualité, c'est à la faveur de la limitation inévitable de la progression des revenus, des problèmes soulevés à propos du régime général de la Sécurité sociale, de l'importance des profits financiers liés aux taux d'intérêt élevés et aussi de cet « air du temps » qui voudrait qu'en toute circonstance le privé soit meilleur gestionnaire.

1) Un système de répartition adapté pourrait supporter les charges à venir.

Des analyses récentes (Commissariat général du Plan et direction de la prévision du ministère de l'économie) montrent que, s'il fallait procéder à des ajustements, ceux-ci ne seraient pas insupportables. La charge des pensions de retraite dans le revenu d'activité ne cesse de croître, selon un mouvement déjà ancien : 5 % en 1960, 14 % en 1980, 16 % en 1986. Le débat doit dès lors porter sur les solutions recherchées, celles-ci devant être mises en œuvre sur le long terme, progressivement, en ayant le souci de veiller à la répartition de l'effort entre actifs (cotisations) et retraités (prestations).

Chacun sait qu'un 0,1 % ou un 0,2 % de hausse de cotisation ne saurait résoudre le problème posé. Alors, l'intérêt comparé d'un système par annuités et d'un système par points (à évolution plus souple selon la démographie), le respect du principe de la proportionnalité de la pension à l'effort contributif des assurés (divers avantages devant être financés par d'autres sources que les régimes de retraite), l'harmonisation des régimes de retraite (cotisations et droits doivent être rapprochés), sont quelques-unes des pistes qui méritent débats, puis décisions courageuses.

Ce qui devrait être aujourd'hui en discussion (opinion publique, administrations, partenaires sociaux, Parlement...) porte sur les quarante ans à venir, et non exercice par exercice. Que nous consacrions un an ou deux à organiser une véritable information, une véritable confrontation (bien au-delà des soi-disant « états généraux ») pour aboutir à de vrais choix en termes d'efforts, de justice et de solidarité ne devrait pas nous effrayer dès lors qu'il s'agit de gérer une évolution à long terme et qu'en dépend le mieux-être des personnes âgées.

2) Des éléments essentiels ne doivent pas, pour autant, être abandonnés.

Ainsi l'indexation des pensions sur les salaires, et non sur les prix, a permis une progression de leur pouvoir d'achat et a mis fin à la détresse de nombreuses personnes âgées. Si ceux qui, aujourd'hui, réclament l'indexation sur les prix avaient été écoutés hier, le montant des pensions serait en 1987 trois fois inférieur à ce qu'il est dans la réalité ! L'âge de la retraite serait pour le plus grand nombre synonyme de pauvreté, ce qu'ont évité l'indexation des pensions et l'augmentation, comme en 1981, du minimum vieillesse.

Sujet : « Dans quelle mesure l'évolution démographique, économique et sociale met-elle en cause la nature du système de financement des retraites en France ? » (Baccalauréat. Économie, série B, juin 1987)

Le principe de solidarité entre actifs et inactifs ne commence-t-il pas par garantir aux uns et aux autres la même évolution de leur pouvoir d'achat ? Certaines déclarations entendues depuis un an au niveau gouvernemental paraissent contrarier gravement ce principe.

De la même manière, brocarder ou condamner l'abaissement à soixante ans du droit à la retraite – acquis social du gouvernement de Pierre Mauroy reconnu par la quasi-totalité des Français, – c'est feindre d'ignorer que ceux qui en sont les premiers bénéficiaires, et les plus légitimes, sont ceux qui ont commencé à travailler à quatorze ou quinze ans et ont, à soixante ans, totalisé plus de quarante années d'activité et de cotisations... dans des métiers souvent pénibles ! C'est oublier que l'inégalité devant l'espérance de vie après soixante ans est des plus redoutables.

Il est vrai par contre que la décision de 1982 ouvrait un « droit » et en aucun cas une « obligation » de retraite à soixante ans, et il est bon que des dispositions aient été prises afin d'empêcher toute dérive. On doit, en effet, admettre, sans aucune réserve, le principe de la « retraite à la carte », principe conforme aux intentions du législateur de 1982. On doit également encourager les formules de retraite progressive, conformes aux choix individuels et aussi, souvent, à l'intérêt des entreprises de ne pas voir disparaître brutalement un capital humain de savoir-faire et d'expérience.

II. – La capitalisation assurerait-elle mieux l'avenir qu'un système de retraite par répartition adapté ?

Rien ne permet de l'affirmer. Reposant sur l'évolution des taux d'intérêt, elle suppose le maintien de ceux-ci au-dessus du taux de croissance des revenus pendant trente ans. Pari difficile aux conséquences lourdes pour les retraités s'il est perdu.

1) Il est difficilement concevable de passer de la répartition à la capitalisation « en bloc ».

Cela supposerait que les actifs d'aujourd'hui cotisent deux fois : pour les générations précédentes au titre de la répartition et pour eux-mêmes, capitalisant pour leur propre retraite à venir.

Cela n'interdit pas bien entendu à telle ou telle personne d'épargner pendant sa vie active pour bénéficier ultérieurement d'un complément de pension. Encore faut-il que les possibilités d'épargne soient suffisamment attractives (il n'est pas évident que le « plan épargne-retraite » de M. Edouard Balladur soit ressenti comme un véritable dispositif de retraite, mais plutôt comme un système d'incitation fiscale à l'épargne).

La retraite par répartition garantit la solidarité entre les générations et nous paraît mieux à même de permettre, selon les évolutions de l'activité économique, les arbitrages cotisations-prestations. Derrière ce principe de solidarité repose un « capital-confiance » des Français dans leur système de retraite que chacun devrait veiller à ne pas dilapider. Dissiper par l'information et le débat les inquiétudes engendrées par certaines déclarations, définir les vrais choix pour l'avenir refusant que les doutes dissimulent abusivement certaines préoccupations commerciales – un marché d'assurances « porteur » – sont les premiers devoirs des responsables.

2) D'autres éléments interféreront dans l'évolution du système de retraite, qui dépendent de l'environnement économique et social.

Il en est ainsi du rôle des partenaires sociaux. Si l'intervention de l'Etat dans les organismes sociaux est indéniable, le rôle des partenaires dans la gestion des pensions (de base ou complémentaires) est fondamental à tout système reposant sur la répartition et la solidarité. Considérons donc comme positif tout ce qui ira dans le sens d'un renforcement de leurs responsabilités, ainsi que dans celui d'une plus grande proximité de l'usager (que la liquidation des droits à retraite soit, en 1987, vécue trop souvent comme un parcours d'obstacles est inexplicable aux intéressés). Ce qui doit être amélioré dans la gestion sociale des retraites ne saurait servir d'alibi au recours systématique à la gestion privée.

Dans les problèmes que rencontre le régime général des salariés, les données démographiques – même si elles doivent jouer un rôle dans les vingt prochaines années – sont moins directement en cause. Des décisions ont été prises qui n'auraient pas dû l'être (sur l'hôpital, le coût des médicaments...), des éléments de rigueur de gestion qui auraient pu être confortés ont été abandonnés depuis deux ans.

∴

Plus fondamentalement, le premier débat qui doit mobiliser les Français est-il celui du coût éventuellement trop élevé d'une protection sociale générale, que certains qualifient de « luxe », ou plutôt celui des *conséquences de la crise de l'emploi* sur les ressources de la Sécurité sociale ?

Si, comme cela a été évalué, 100 000 chômeurs de plus coûtent 3 milliards de francs à la Sécurité sociale, les gouvernements ne peuvent dissocier les deux discours : l'un sur la lutte contre le chômage, l'autre sur le rétablissement des comptes de la Sécurité sociale.

Si l'on refuse le fatalisme, considérons donc que, en situation anormale du point de vue de l'emploi, notre pays vit une période anormale du point de vue de l'équilibre actifs-inactifs. Une politique favorisant l'emploi est donc le plus sûr moyen de contribuer à la santé des régimes de retraite.

Dans ce domaine des relations emplois-retraites, reconnaissons la timidité extrême des opinions. Que certains en soient encore à refuser à ceux qui, dans le contexte économique et social actuel, cumulent un emploi et une retraite de participer un peu plus que les autres à la solidarité envers les chômeurs ne peut que laisser rêveur sur l'égoïsme de certains programmes.

Pour autant, si une politique en faveur de l'emploi était conduite, ses résultats dans un avenir proche ne rejoindraient pas les situations très favorables que nous venons de quitter. Imaginer que le financement des systèmes de retraite ne coûtera pas aux actifs – c'est-à-dire au plus grand nombre et à toutes les sources de revenus éventuellement – est un leurre.

Comment aussi reconnaître concrètement aux personnes de plus de soixante ans, dont le nombre devrait passer de 10 millions à plus de 13 millions autour de 2010, leur place et leur rôle dans la société ? Cela ne saurait se résoudre seulement par l'argent, la capitalisation, la privatisation, l'individualisme ou le libéralisme...

Une société sans perspective, sans souci de planification souple, indicative mais réelle, sur ce qui est essentiel chemine à l'aveuglette, génère l'inquiétude, renforce les corporatismes et le « chacun pour soi ». Satisfaire aux exigences de confiance et de solidarité suppose que l'on ait la volonté de satisfaire à l'exigence de vérité. ■

(*) Ancien ministre du travail.



Dans cette série « Devoirs de vacances », qui porte sur les sujets du baccalauréat d'économie, nous avons publié, dans nos éditions du 11 août et du 18 août, les « copies » de M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, et de Mme Edith Cresson, ancien ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, sur la question du déficit des échanges de la France. La semaine prochaine, nous publierons la dernière « copie », celle de M. Alain Juppé, ministre du budget, sur le problème traité ci-dessus par M. Michel Delebarre.

POINT DE VUE

Sud-Sud : la courte échelle

par GABRIEL COLO (*)

LES relations entre pays industrialisés et tiers-monde sont entrées dans une période de « guerre froide » après de longues années, disons, de « paix chaude ». Les pays du Sud se savaient condamnés, d'une façon ou d'une autre, à subir les injonctions du FMI. Cependant, une solution de rechange semble aujourd'hui se mettre en place : l'approfondissement de la coopération Sud-Sud. Quelques initiatives récentes peuvent être citées en exemple.

Les accords signés entre Kinshasa et Brasilia, lors de la visite officielle du président du Zaïre au Brésil en février dernier, ont sans doute permis de lancer un « pont » entre deux continents, autrefois unis par la géographie. Leur rapprochement constitue peut-être un fait nouveau dans les relations Sud-Sud.

Le Brésil et le Zaïre ont des dettes fort importantes. L'un et l'autre ont eu des relations très mouvementées avec le FMI. Tous les deux sont des puissances régionales. En revanche, le Brésil est devenu une nation industrialisée, tandis que le Zaïre appartient au tiers-monde.

D'autres rapprochements, parfois relativement inattendus (Argentine-Brésil) ou apparemment contre nature (Corée du Sud-Chine), semblent annoncer une évolution majeure dans les relations Sud-Sud. Cette coopération était, il est vrai, jusqu'à ces dernières années, marginale. Mais il n'est plus permis, dorénavant, de parler à cet égard de *« naissance d'un mythe »*. C'est l'*« aide »* des pays *« de bonne volonté »* à l'égard des nations *« prolétaires »* qui se révèle toujours davantage un mythe.

Faute de mieux, peut-être, la coopération Sud-Sud apparaît aujourd'hui comme étant la seule porte ouverte. Cependant, n'importe quel rapprochement entre pays du Sud ne constitue pas une solution. La condition essentielle de succès d'une véritable coopération Sud-Sud est que celle-ci se fasse avant tout entre les nouveaux pays industriels (NPI) et les autres pays en voie de développement (PVD).

Une telle coopération se justifie avant tout par les avantages réciproques à en attendre, de solides complémentarités existant entre ces deux groupes de pays. Elle permettrait non seulement d'utiliser les NPI comme relais de transfert de technologie vers d'autres PVD, mais également d'inciter ces derniers, à l'exemple des NPI, à bâtir un mode de développement davantage en phase avec leurs cultures respectives.

Les avantages réciproques sont clairs : les NPI souhaitant exporter au Sud face aux barrières des pays riches ; les autres PVD pourraient à leur tour s'approvisionner en technologie et, selon les cas, en crédit auprès des NPI, face à l'assèchement des sources situées au Nord. En se faisant de la sorte la courte échelle, il y aurait du moins quelques chances supplémentaires de ne pas stagner sans rémission.

La coopération entre pays du Sud au niveau régional, du moins en Afrique, est fort difficile à réaliser ; la plupart ont les mêmes produits exportables. En revanche, elle peut présenter une réelle complémentarité à partir du moment où elle devient transocéanique.

Des opérations triangulaires

Au niveau industriel, les portes sont grandes ouvertes, puisque l'Inde, la Corée ou le Brésil possèdent un tissu industriel fort diversifié. Le manque éventuel de devises peut, dans certains cas, pousser à des opérations de compensation, comme c'est actuellement le cas entre le Nigéria et le Brésil (500 millions de dollars par an).

Au niveau de l'activité agricole, il y a, certes, concurrence sur les produits (la Malaisie, par exemple, est grand producteur d'huile de palme et le Brésil de café, cacao, coton). Cependant, cet écueil peut être contourné par le biais d'opérations triangulaires, notamment sous la forme de grands projets agricoles. Ainsi, le Brésil s'est proposé de réaliser deux projets de ce genre au Zaïre, en se basant sur son expérience amazonienne. La production devrait être exportée vers les marchés internationaux. Le Brésil pourrait d'ailleurs mettre à la disposition du Zaïre son expérience de commercialisation de matières premières agricoles.

Cette complémentarité entre pays du Sud, par le biais d'opérations de ce genre, au cas où le commerce direct serait difficile, suppose l'existence de sources de financement. Celui-ci peut tout d'abord provenir d'un NPI engagé dans l'opération. Ainsi, la construction par le Brésil d'une mine d'or au Zaïre est financée à concurrence d'environ 60 % par un crédit acheteur. Le remboursement se fera par prélèvement d'une part fort réduite de la production.

Le financement d'une telle opération triangulaire pourrait également provenir d'un pays du Nord ou d'une organisation multilatérale. Dans ce cas, de nouvelles richesses seraient créées dans au moins deux PVD grâce à l'assistance financière d'un pays riche.

(Lire la suite page 16.).

(*) Conseil en développement international.

La chronique de Paul Fabra

Insaisissable tournant historique

QUELS sont les plus à envier, des Français ou des Américains ? Les premiers pensent pouvoir, d'ores et déjà, sans courir un grand risque de se tromper, mettre un nom et un visage connu sur les principales candidatures à l'Elysée qui se disputeront l'an prochain leurs suffrages. Les seconds n'en sont pas là, il s'en faut de beaucoup. Il est vrai — c'est l'occasion de le rappeler — qu'il n'existe pas aux Etats-Unis,comme chez nous,des partis organisés en permanence sur le plan national.

En temps ordinaire, il y a cinquante partis démocrates et cinquante partis républicains. Ce conglomérat ne se rassemble qu'une fois tous les quatre ans, précisément pour désigner, dans ses rangs respectifs, celui qui briguera la magistrature suprême. Or la campagne ne sera pas officiellement ouverte avant le milieu de 1988. Il n'empêche que les Américains sont les premiers à s'étonner du nombre et du manque, au moins apparemment, de panache de ceux qui se considèrent présidentiables, alors qu'il reste au président Reagan quelque cinq cents jours à occuper le célèbre bureau ovale de la Maison Blanche.

Aucune figure ne se détachant d'une liste au demeurant souvent révisée, les spécialistes de la politique essaient de porter le débat sur le terrain des idées. Ils n'en ont malheureusement pas beaucoup à présenter. Les questions qu'ils posent ne manquent toutefois pas d'intérêt non seulement pour les Américains, mais aussi pour les Européens, dans la mesure où les grands courants d'opinion politico-économico-sociaux traversent eux aussi l'Atlantique. L'impact du reaganisme sur le débat public en France, soit pour s'inspirer de ses thèmes, soit pour les récuser, en est un exemple frappant.

Parmi ces questions, il en est une à laquelle les démocrates, peut-être pour se donner du courage et mobiliser les bonnes volontés, estiment pouvoir donner une réponse à la fois affirmative et savante : après une période de retour au conservatisme qui a conduit à la victoire de M. Reagan en novembre 1980, puis à sa réélection triomphale en novembre 1984, les mentalités ne seraient-elles pas de nouveau en train de changer aux Etats-Unis pour préparer la renaissance de la gauche que les Américains appellent le libéralisme ?

L'élection de novembre 1988 devrait marquer ce tournant historique, répètent à l'envi un certain nombre d'intellectuels démocrates. On entrerait ainsi, selon eux, dans un nouveau cycle de la politique américaine. Telle est précisément la thèse qu'a récemment exposée l'ancien collaborateur de John Kennedy, l'historien Arthur Schlesinger, dans un livre intitulé *The Cycles of American History*. Elle a inspiré plusieurs auteurs d'un moindre renom et de plus petit talent. Faut-il penser, comme eux, que l'électorat américain serait aujourd'hui aussi lassé des républicains qu'il l'était en 1932, quand il a élu Roosevelt, ou en 1960, quand il a porté Kennedy à la présidence ?

La première expérience devait amener le *New Deal* qui, s'il n'est pas venu à bout de la crise, a précisément changé la société américaine (un peu comme le Front populaire a changé la France malgré ses échecs économiques). La deuxième expérience, commencée sous le signe de la nouvelle frontière, le slogan à vrai dire assez vague de Kennedy, devait déboucher sur le programme qualifié par le président Johnson de « grande société ». En l'espace de quelques années, les dépenses de l'Etat fédéral dans les domaines économique (subventions diverses, grands travaux, etc.) et social (assurance-maladie, retraites notamment) allaient être multipliées par trois.

C'est de cette époque, la deuxième partie des années 60, que date l'alignement (souvent ignoré ou nié en Europe) des Etats-Unis, tant du point de vue pratique que doctrinal, sur les positions d'une sociale-démocratie modérée. Une évolution que la plupart des pays capitalistes ont connue à des degrés divers.

L'ennui avec la théorie des cycles, qu'elle s'applique à la politique ou à l'activité économique, est qu'on ne sait jamais très bien ni quand elle commence ni quand elle finit. L'ambition proclamée par Ronald Reagan est d'avoir été le premier président depuis la fin de la guerre à remettre en question le double postulat admis depuis le *New Deal* : que l'économie de marché n'est pas capable, sans une vigoureuse intervention de l'Etat, d'assurer par elle-même la prospérité et que c'est en augmentant les dépenses publiques qu'on a des chances de promouvoir la justice sociale. Pareillement, Mme Thatcher se targue d'avoir été le premier chef de gouvernement véritablement conservateur (tory) du Royaume-Uni depuis 1945.

Certains diront que le succès des deux leaders du monde anglo-saxon est d'avoir su donner, du moins en paroles, satisfaction à des revendications réclamées par une majorité de l'opinion publique depuis la fin des années 60 aux Etats-Unis (l'élection du républicain Richard Nixon en novembre 1968) et le début des années 70 en Grande-Bretagne (victoire du parti conservateur mené par Edward Heath en juin 1970). Peut-être, si tel est le cas, faut-il comprendre que, une fois de plus à la tête du mouvement, les Américains s'apprêtent à lui imprimer une autre direction ? C'est ici qu'on peut avoir quelques doutes.

D'abord, sur le plan des faits d'opinion, le grand succès qu'a rencontré dans le public le colonel North n'est sans doute pas un événement fortuit ni forcément passager. On ne s'expliquerait pas autrement comment le président Reagan, malgré le lourd handicap de l'Irangate, l'hostilité des grands journaux à l'exception du Wall Street Journal et d'une bonne partie des journalistes de la télévision, peut aujourd'hui faire dire par son porte-parole qu'il faut continuer à aider les *contras*.

Dans un autre registre, le Congrès a dû se résigner à partir quatre semaines en vacances sans avoir obtenu le texte de compromis sur le budget. La majorité démocrate voulait voir adopter une formule qui aurait pratiquement obligé le président à négocier, sur un pied d'égalité avec les parlementaires, les mesures à prendre pour éliminer par étapes la plus grosse partie du déficit. Le danger pour lui était de devoir, par ce biais, accepter des augmentations d'impôts.

Il conviendrait ensuite de s'entendre sur la nature du grand changement annoncé par les publicistes démocrates. L'un d'eux, par exemple, conseille à ses amis politiques de mettre l'accent sur les thèmes de la famille et des communautés locales *« avec toutes leurs connotations traditionnelles »*. Il est vrai que les démocrates parlent à cet égard de *« nouvelle communauté »* et de *« nouvelle responsabilité »*. Leurs tentatives pour définir la nouveauté de leur conception rappellent les efforts de Laurent Fabius pour expliquer pourquoi et comment le socialisme moderne reste socialiste.

DE l'autre côté de la barrière, le débat d'idées n'attire guère l'attention du public. Ceux qui furent les conseillers de M. Reagan il y a six ans, les économistes dits de l'offre (par opposition aux économistes keynésiens, avant leur raisonnement sur la demande), se disputent à qui mieux mieux. Certains pensent que le déficit budgétaire — que l'abaissement des impôts qu'ils ont préconisé n'a certainement pas contribué à réduire — constitue le vrai problème ; d'autres disent que non.

Le représentant Jack Kemp a peut-être raison de préconiser le rétablissement de la convertibilité du dollar en or ; mais il fait, dit-on, bâiller ses auditoires quand il leur parle de la nécessité d'une réforme radicale du système monétaire international. Le favori des candidats républicains, le vice-président Bush, travaille, dit-on, huit heures par jour ses dossiers.

Pour l'instant, il est vrai, les circonstances ne se prêtent pas aux propositions hardies. L'activité économique est beaucoup plus soutenue qu'on ne l'a dit, l'inflation paraît encore très limitée, les chiffres font état d'une amélioration quasi continue de l'emploi (mais les statistiques laissent de côté ceux qui ont renoncé à en chercher un), beaucoup de gens gagnent de l'argent à la Bourse. Comme il n'y a aucune raison de penser que les choses doivent se passer aussi bien que le désirent les gouvernants actuels, attendons un peu pour savoir si le peuple américain n'attend vraiment plus aucune initiative de leur part. ■

Sud-Sud : la courte échelle

(Suite de la page 15.).

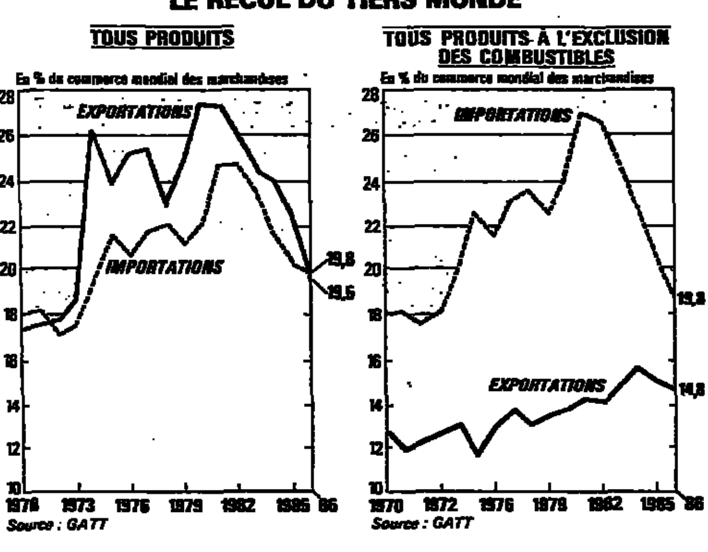
Il existe d'ailleurs un précédent à ce genre d'opération : les usines belges, peu détruites par la guerre, ont bénéficié d'achats français financés par le plan Marshall.

Pourquoi ne pas aller plus loin et donner un sens nouveau à la vieille idée d'« aider les PVD à *s'aider eux-mêmes* » ? Ainsi, un pays développé, tout en faisant travailler ses usines, financerait tel ou tel pays africain afin qu'il achète, au Brésil par exemple, des petits avions de transport fort adaptés à ses besoins, tandis que le Brésil, à son tour, utiliserait le produit de cette opération pour acheter, en Europe ou aux États-Unis, des avions gros porteurs, et/ou pour augmenter sa capacité de remboursement de la dette... Un plan Baker bâti dans ce but ne serait-il pas concevable ? Puisque l'on a oublié le *trade not aid*, pourquoi ne pas envisager de la sorte un programme *aid for trade* ?

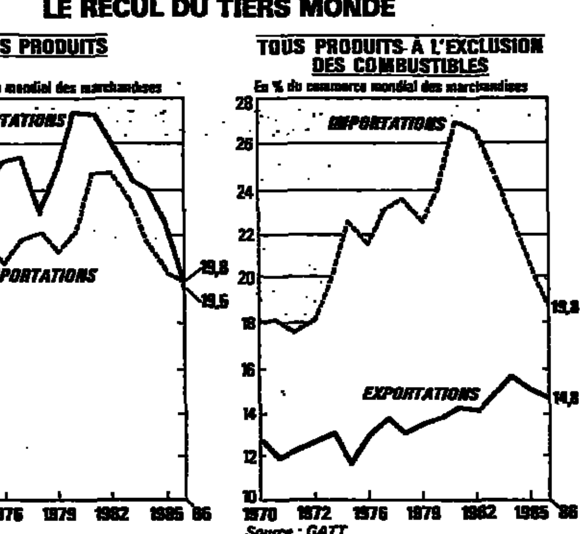
Un rôle de relais

Les NPI pourraient jouer le rôle d'un relais. La plupart des pays du tiers-monde n'ont pas par eux-mêmes un pouvoir de négociation suffisant face aux multinationales. Les NPI, eux, arrivent à obtenir, dans des conditions relativement acceptables, une technologie suffisamment avancée. En outre, ils ont essayé d'adapter le savoir-faire acheté au Nord. Ils modifient parfois la conception d'un produit, ou adaptent des installations de production, pour permettre d'utiliser des techniques plus simples et/ou éviter l'importation en masse d'équipements conçus à l'étranger. Il est évident que les quelques techniciens de la plupart des pays en voie de développement — les NPI exceptés — ne sont pas en mesure de faire les nécessaires apprentissages par « essai et erreur » pour y réussir.

LE RECUL DU TIERS MONDE



Source : GATT



Source : GATT

La plupart des PVD sont aujourd'hui des déçus des théories économiques « prêtes à consommer » en provenance des universités américaines et/ou européennes. Ceux d'entre eux qui ont effectivement décollé sont aussi ceux qui ont avancé de façon pragmatique, sans trop tenir compte de la cohérence interne de l'une ou l'autre de ces doctrines.

Pour mobiliser la masse des acteurs économiques, les traits culturels d'un pays sont plus déterminants que les théories économiques. L'éthique protestante et le confucianisme ont joué un rôle important dans le décollage, respectivement, de l'Europe et de certains pays de l'Asie du Sud-Est. De même, entreprendre et grandir sans arrêt va de soi au Brésil, car le ressort secret de cette économie semble être un consensus implicite sur la possibilité permanente de planifier l'improvisation.

La collaboration avec les NPI peut inciter un certain nombre de PVD à réfléchir sur le modèle de développement le mieux adapté à ce qu'ils sont. Ils pourront éviter de commettre à leur tour certaines de leurs erreurs. A l'inverse, ils pourront reproduire telles quelles certaines expériences positives, par exemple l'effort brésilien de « tropicalisation » de l'industrie des pays froids.

En somme, ne verra-t-on pas un jour les PVD remercier FMI et banques internationales de leur *non possumus* grâce auquel, paradoxalement, ils se seraient enfin mis sur la voie de prendre eux-mêmes en main leur destin ?

GABRIEL COLO.

RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le droit de grève dans le secteur public publié sous le titre *« Une double méprise »*, dans « le Monde Economie » daté 18 août, une coquille a malheureusement changé le sens de la fin de l'avant-dernier paragraphe. Il fallait lire « on s'étonnera qu'aujourd'hui il ait été pratiquement demandé au Conseil constitutionnel d'affirmer... », et non « qu'il ait pratiquement demandé... » comme il a été écrit par erreur.

BIBLIOGRAPHIE

« Géopolitique du pétrole et du gaz »

LE secteur pétrolier a un mystère : l'étonnante obstination avec laquelle tous ses experts se sont, depuis quinze ans et dans un ensemble troublant, systématiquement trompés. Pris de court par la crise de 1973, ils n'ont vu venir ni le second choc pétrolier de 1979 ni le contrechoc de 1986, alors que les plus puissantes compagnies du monde, la quasi-totalité des États, des banques et des organismes internationaux dépensent des sommes folles pour tenter de prévoir l'évolution des prix de l'or noir.

Normal, commente M. André Giraud dans le livre qu'il vient de publier avec M. Xavier Boy de la Tour, *Géopolitique du pétrole et du gaz* (1). *« Dans bien des cas*, écrit-il, *et surtout lorsqu'il s'agit de relations internationales, le raisonnement économique se révèle singulièrement insuffisant pour expliquer les phénomènes observés et surtout pour les anticiper ; tout simplement parce que certains facteurs qui sortent de la logique économique deviennent alors dominants. »*

Comme jadis le sel, l'or, les épices, etc., le pétrole est, depuis le début du siècle, une matière première stratégique dont le contrôle donne non seulement une rente fort convoitée, mais aussi un pouvoir politique énorme et très disputé.

Enjeu géopolitique majeur, seule la géopolitique peut en expliquer l'évolution, la géopolitique qui étudie systématiquement, à tous les stades de la filière, le *« jeu des positions de force, et des rapports de forces qu'elles engendrent »*, et qui est la passion de M. Giraud, le fil conducteur de toute sa carrière.

Homme politique, l'actuel ministre de la défense, ancien ministre de l'industrie, a été longtemps l'un des principaux « patrons » du secteur français de l'énergie, d'abord comme ingénieur à l'Institut français du pétrole (IFP), puis comme haut fonctionnaire au ministère de l'industrie, enfin comme dirigeant du Commissariat à l'énergie atomique. C'est la somme de cette expérience unique qu'il livre dans cet ouvrage, avec l'aide de M. Boy de la Tour, chef du département économique de l'IFP.

Un constat réaliste et quelque peu pessimiste, puisque M. Giraud conclut que *« la période actuelle d'abondance* [énergétique] *risque de faire place dans quelques années à une nouvelle situation de rareté, faute d'avoir réalisé à temps les investissements suffisants. Il sera alors trop tard pour renverser la tendance »*, qui placera à nouveau le Moyen-Orient en position dominante.

« Dans l'avenir, ajoute le ministre, *les pays industriels devront donc choisir entre une politique à bas coût de l'énergie, qui les mettra dans une situation de dépendance vis-à-vis des pays du Golfe, et une politique à plus haut coût de l'énergie (...), qui leur évitera cette dépendance. C'est une question politique essentielle. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Géopolitique du pétrole et du gaz*, par André Giraud et Xavier Boy de la Tour. Editions Technip (27, rue Ginoux, 75737 Paris Cedex 15), 418 pages, 285 F.

CORRESPONDANCES

L'économie mathématique ou la Voie sacrée

Les économistes qui continuent de lire *le Monde* pendant les vacances auront connu de belles émotions en la veille du 14 juillet : un tir groupé à basse altitude sur l'économie mathématique en guise de feu d'artifice (« le Monde Economie » daté 12-13 juillet 1987). Bernard Maris a du style, de la détente. Le spectacle est divertissant.

Tel Barrès, celui-ci encourage de la voix et du geste tous ces vaillants pioupious de la science économique qui pataugent tristement dans le cassoulet fétide des équations et des théorèmes, à tout jamais reclus en un lugubre fortin méthodologique.

O collègue, l'économie mathématique n'est point le chemin des Dames. C'est la Voie sacrée, celle qui, jour après jour, ravitaille en armes, en munitions et en nourriture les braves combattants du front.

Prenez-y garde, le front se déplace : hier au cœur de l'équilibre général, aujourd'hui aux avant-postes de l'économie industrielle, de la finance et de la monnaie, demain ailleurs et plus loin. Mais c'est toujours la Voie sacrée qui remplit la gamelle du poilu.

JACQUES THÉPOT,
professeur de sciences de gestion à l'université Strasbourg-I.

Le Français mange trop de viande

Parler de pénurie de viande dans un pays aussi gros consommateur de viande (bovine ou autre) que la France est pour moi une aberration (« le Monde de l'économie » du 28 juillet).

La consommation de viande en Europe s'est accrue de façon considérable au cours des dernières décennies. Par exemple, la consommation annuelle de légumes par habitant est descendue en France de 72 kilos en 1965 à 60 kilos de nos jours. Le régime moyen du Français est composé de 11 % de légumes pour 40 % de viande !

Il faut dire et redire que le Français mange beaucoup trop de viande, on doit parler d'excès, de gaspillage. Pour satisfaire ses besoins de santé, manger de la viande deux fois par semaine est suffisant, alors qu'il est courant pour le Français moyen de manger de la viande tous les jours, et même deux fois par jour.

Au lieu de produire encore et encore pour un consommateur déjà gavé, l'on devrait se soucier d'élever et de tuer les bêtes décemment. Et cela signifie réduire la population de bêtes à viande.

CATHERINE GOBERT.



Le Monde CADRES

Adjoint chef de service Formes sèches

Nous sommes la filiale française en expansion – CA 1 milliard de F, 850 personnes – d'un important laboratoire international connu pour la qualité de ses produits et la réussite de ses recherches.

Dans notre usine d'EVREUX, le secteur "Formes sèches" assure la production des comprimés, granulés, gélules, de la matière première au produit conditionné.

Vous serez chargé des équipements et process dans une dynamique d'amélioration ; vous aurez un rôle actif dans les investissements ; vous concrétiserez ces réalisations par la formation et la motivation du personnel concerné.

Vous avez une formation pharmacien option industrie, ingénieur ou maîtrise secteur agro-alimentaire.

Une première expérience industrielle serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV s/réf. 78.01 M à **Jacques PIGNARD Conseil, 5 rue des Terrasses, 14000 CAEN.**

LABORATOIRES Glaxo

SERVICE et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

MIAGE + DEA

ingénieurs grandes écoles.
Débutants / 1re expérience

pour
développement :
COMPTABILITÉ / COUTS
TRÉSORERIE-PAIE
FACTURATION
GESTION DE PRODUCTION
INFOR. DOCUMENTAIRE
ARCHI. BASE DE DONNÉES
IBM VM/CMS ; MVS-CICS
Langage évolué + L4G.

Ecrire : S.D.I.
78-80, avenue Gallieni,
tour Gallieni-I
93174 BAGNOLET CEDEX.

Société expertise comptable quartier MADELEINE rech. pour son département RÉVISION

JEUNES COLLABORATEURS

de formation SUP de CO (option comptabilité finances) de préférence titulaire du D.E.C.S., pour missions importantes et variées, première expérience appréciée. Ecrire avec c.v. et prétent. au C.G.P., réf. V13 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

La B.I.C.S., banque populaire régionale, 1 650 collaborateurs, 80 agences à Paris Rive-gauche et banlieue Sud, offre à de jeunes diplômés la possibilite d'entreprendre une carrière commerciale dans son réseau.

JEUNES DIPLOMES

MAITRISE SCIENCES ECO, ESC



BANQUE POPULAIRE
UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Un cycle de formation alternant la théorie et la pratique, des actions de prospection en direction de marchés diversifiés (PME, artisans, commerçants, particuliers), préparent à l'accession à des responsabilités d'exploitation et d'encadrement dans le réseau des agences.

Si cette perspective vous convient, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à la B.I.C.S. Service du Personnel - 55, avenue Aristide-Briand 92120 MONTROUGE.

MEDIA PA

Urgent

organisation humanitaire
Action internationale (AICF)

recherche pour tous pays

CHEF DE MISSION

- Négociations de projets.
- Animation des équipes.
- Administration des programmes.

Envoyer photo + c.v. + lettre manuscrite à :
ACTION INTERNATIONALE (AICF)
34, avenue de Reille, 75014 Paris.

CANAL LOCAL RÉGION SUD

RECHERCHE

SON RÉDACTEUR EN CHEF

Jeune et dynamique il(elle) animera et présentera un journal quotidien et mettra en place des outils de collecte d'information.

- Expérience TV ou radio indispensable.
- Discrétion assurée.
- Disponibilité 1er octobre 1987.

Ecr. s/no 8 770 LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE

Paris-8e

NOUS RECRUTONS

UN(E) RESPONSABLE DE SERVICE back office

QUI SERA CHARGÉ(E)

- De la supervision et du contrôle d'une équipe de 4 personnes s'occupant :
  - Du traitement des opérations de la salle de change ;
  - De la trésorerie.
- Du contrôle des annonces de trésorerie, des courtages... ;
- De la gestion des positions de change ;
- De l'analyse de la profitabilité des opérations traitées ;
- De la mise en place de toutes actions visant à étendre la rigueur de ces contrôles et suivis.

Ce responsable devra faire preuve :

- De rigueur et d'une bonne expérience bancaire de « front office » ou de « back office » ;
- De qualités de contact et de dynamisme ;
- De connaissances théoriques éprouvées (risque de taux, risque de change, nouveaux produits, etc.).

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous le no 8 774 M, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Société de très haut niveau technique, en plein développement dans le domaine

ÉLECTRIQUE-ÉLECTRONIQUE

recherche pour la « RÉGION LYONNAISE »

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GRANDES ÉCOLES

X, NORMALE SUP., CENTRALE PARIS, E.S.E., TÉLÉCOM, IMAG

pour s'intégrer à ses équipes d'études et participer au développement de ses projets.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo M.P.A., no T 3 229, 69298 Lyon Cedex 02.

Sciences humaines formation

Spécialiste de la formation interne à l'entreprise

RECHERCHE

FORMATEUR PROFESSIONNEL

diplômé de l'enseignement supérieur en sciences humaines vacataire pour l'animat. de séminaires : relat. hum., communication vente, management, organisation personnelle, etc.

Env. rapidement C.V. et réf. à : Sciences humaines formation Alain Vertadier, 46, rue René-Boulanger, 75010 PARIS.

Sintelec S.A. Cameroun

cherchons d'urgence
UN INGÉNIEUR
et/ou CONDUCTEUR DE TRAVAUX ou électricité bât.
EXPÉRIENCE IGH.

Tél. : 47-76-05-81.

UNIVERS DE LA GESTION

Ce qui bouge beaucoup ne se voit pas forcément.

Et c'est souvent ce qui est le plus actif qui précisément est fondamental.

Notre force c'est tout comme des électrons, d'être mû par une grande énergie qui nous fait graviter autour d'un projet commun mais de façon autonome et responsable.

Ce projet : fonder notre croissance sur la recherche du top niveau technologique en misant sur l'épanouissement personnel et professionnel de nos collaborateurs.

A la pointe des technologies les plus avancées, nous nous attachons à développer les méthodes de gestion adaptées à l'importance de notre Groupe (18000 personnes, 8 Milliards de CA dont 50 % à l'export, 43 filiales en France et dans le monde).

AUDITEUR INTERNE

vous serez membre de l'équipe du service central d'Audit.

Au cours de vos différents déplacements dans nos unités opérationnelles (Départements, filiales...), en France ou à l'étranger, vous assurerez des missions d'Audit concernant les domaines comptables et économiques et veillerez au bon fonctionnement interne de l'unité.

De formation supérieure de commerce ou de gestion, complétée par un DECS ou expertise comptable, vous connaissez l'informatique et maîtrisez l'anglais ainsi que l'espagnol ou l'italien. 2 à 3 ans d'expérience d'Audit Comptable en milieu industriel, vous permettront de travailler avec rigueur et autonomie. Grâce à vos capacités d'adaptation, vous effectuerez vos missions avec tact et efficacité.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence FLA 2408, à MERLIN GERIN, Recrutement Ingénieurs et Cadres, 38050 Grenoble Cedex.

la maîtrise de l'énergie électrique

MERLIN GERIN

BANQUE PARISIENNE

Filiale d'un Groupe Financier important recherche jeune

EXPLOITANT A FORT POTENTIEL HF

diplômé d'études supérieures, 30 ans minimum.

Le candidat : - devra posséder une bonne expérience dans le secteur bancaire - devra avoir le sens de l'organisation - aura le goût de l'action commerciale - aura le sens du travail en équipe.

Une préférence sera donnée à un candidat ayant une bonne connaissance des Professions Juridiques et Judiciaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., sous la réf. 142/LM, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

OCBF services

VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MEDIA PA

ORGANISME DE FORMATION LINGUISTIQUE

RESPONSABLE DE CENTRE PARIS-9e

Expérience commerciale, administrative et encadrement. Env. lettre manuscrite, c.v., prét., no 6 910 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne. 75008 Paris qui transmettra.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS

ROUEN

recrute pour rentrée 87

ENSEIGNANTS PERMANENTS ET/OU VACATAIRES

En :
- Informatique : UNIX, langage C, architecture des systèmes.
- Electronique : analogique, numérique, mircoprocesseurs.

Adr. lettre candidature, c.v. et photo à ESIGELEC, BP 1012, 76171 ROUEN CEDEX.

L'INSTITUT NATIONAL de RECHERCHE sur les TRANSPORTS et leur SÉCURITÉ

recrute
PAR CONCOURS SUR TITRES ET TRAVAUX
(niveau doctorat ou certains diplômes d'ingénieurs)

CHARGÉS de RECHERCHES

dans les disciplines et pour les centres indiqués ci-après
ARCUEIL
(6 postes)
Electrotechnique. Psychologie de l'enfant et de l'éducation. Informatique/mathématiques. Analyse de système. Télécommunication. Automatique.
LYON-BRON (4 postes)
Physiologiste ingénieur. Mécanique-vibration. Traitement de signal
(2 postes)
Ingénieur-mécanicien ou physicien spécialisé en biomécanique.
VILLENEUVE-D'ASCQ
(banlieue de LILLE)
(2 postes) Automatique.
Pour tous renseignements s'adresser au service du personnel de L'INRETS 2, avenue du Général-Malleret-Joinville, B.P. 34, 94114 ARCUEIL Cedex avant le 4-9-87.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE
rég. de Béthune (Pas-de-Calais)
recherche

ÉDUCATEURS DIPLOMÉS

Ecrire sous no 8 773 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Un challenge dans la banque

Paris. Pour renforcer ses équipes, une Banque parisienne en fort développement, **filiale d'un des premiers Groupes bancaires français,** recherche pour son siège des collaborateurs à fort potentiel commercial, disposant de réelles aptitudes relationnelles.

Exploitant bancaire auprès des grandes entreprises — Réf. G026/M

Il a la responsabilité, avec une large autonomie, de développer et gérer un portefeuille d'entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 300 MF. Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, il bénéficie d'une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction d'exploitant. Une première approche des grandes entreprises serait un atout appréciable. Habile négociateur, il a le goût des contacts et de la démarche commerciale.

Jeunes analystes de crédit — Réf. G023/M

Sous l'autorité du responsable d'un portefeuille de PME/PMI, ils évaluent les risques encourus et participent à l'animation de la relation commerciale. Agés d'au moins 25 ans et de formation supérieure, il disposent d'une première expérience de la Banque et de l'analyse financière. Pour des candidats de valeur, ce poste peut évoluer à terme vers la responsabilité directe d'une clientèle et d'une équipe. De fréquents déplacements en province sont à prévoir.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence choisie, à Danièle FOSSAT,

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.
Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

ÉTABLISSEMENT D'HOSPITALISATION PRIVÉ

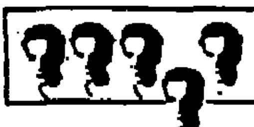
à but non lucratif (Paris) recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

– Il secondera le Médecin-Directeur dans l'ensemble de ses fonctions administratives et de gestion.
– Il supervisera notamment les services comptables et financiers, économiques et techniques ainsi que la Direction du Personnel.
– Il sera responsable de la réalisation et de l'équipement du Nouvel Hôpital.

Ce poste est offert à un Cadre Gestionnaire - 35 ans minimum - ayant au moins 5 ans d'expérience similaire en milieu hospitalier et une excellente connaissance des problèmes financiers.

Pour détails, téléphoner au 83.35.42.63 ou écrire sous référence 700 à M. Claude BLIQUE - Conseil en recrutement.



Cabinet BLIQUE
BP 3097
54013 Nancy Cedex

Cabinet Claude Blique

Jonction

Economie

REPÈRES

Dette extérieure

La Corée du Nord déclarée « en défaut de paiement »

Les banques occidentales ont annoncé que la Corée du Nord, qui ne rembourse plus les intérêts de sa dette, estimée à plus de 2 milliards de dollars, était désormais « en défaut de paiement ». Ce pays pourra donc faire l'objet de procédures de saisie de ses actifs à l'étranger.

Cette décision est la première du genre depuis le début de la crise de la dette, en août 1982. D'autres pays, notamment en Amérique latine et en Afrique, ont eux aussi interrompu leurs remboursements, mais les banques occidentales, seules juges de l'opportunité d'une telle décision, ont préféré négocier avec ces pays des plans de remboursement. Dans le cas de la Corée du Nord, les banques occidentales, qui ont très mal accueilli les nouvelles demandes de prêts formulées le mois dernier à Londres, semblent vouloir faire pression sur les responsables coréens afin qu'ils acceptent de renégocier la dette.

Chine

Des mesures contre l'inflation

Le gouvernement chinois souhaite prendre des mesures afin de freiner la poussée inflationniste enregistrée au cours du premier semestre de l'année 1986 : selon un porte-parole du Conseil d'Etat cité par l'agence Chine nouvelle le taux d'inflation des six premiers mois de l'année aurait augmenté de 6,3 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Cette progression est largement due à la hausse des prix de détail, notamment dans les zones urbaines : dans les vingt-neuf plus grandes villes chinoises, l'indice a augmenté de 9,1 %. Le gouvernement s'est engagé à adopter des mesures sévères, en particulier un contrôle plus strict des prix de détail.

Privatisation

Le programme turc sera lancé à l'automne

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a annoncé, le samedi 22 août, le lancement d'un programme de privatisation de grande envergure : les actions des entreprises publiques, qui représentent 40 % de la production industrielle et 60 % des investissements fixes, seront vendues aux particuliers à l'automne prochain. Trente-trois sociétés sont concernées par ce programme, qui touchera à terme près de trois cents sociétés. Au total, un capital de 300 milliards de dollars sera vendu au public.

Ce plan de privatisation était l'un des grands projets du programme électoral de M. Turgut Ozal, qui se dit persuadé qu'*« aidera à rattraper le niveau des pays industrialisés occidentaux »*.

Pêches maritimes

La France au vingt-deuxième rang mondial

En 1985, près de 85 millions de tonnes de poisson et de produits de la mer ont été pêchés, contre 83 millions de tonnes en 1984, selon la FAO, qui vient de publier son rapport annuel sur les pêches maritimes.

Le Japon reste au premier rang des quarante pays recensés avec 11,4 millions de tonnes, bien que sa production ait décru (12 millions de tonnes en 1984), devant l'Union soviétique et la Chine, suivies du Chili, des Etats-Unis, du Pérou.

La France, au vingt-deuxième rang, a gagné quatre places, avec 844 000 tonnes de captures, en progression de 1 %. En Europe, la Norvège est au premier rang, avec 2,1 millions de tonnes, le Danemark est quatorzième mondial (1,7 million de tonnes), l'Espagne dix-septième (1,4) et les Pays-Bas trente et unième.

Chaussures

Forte hausse des importations d'Asie du Sud-Est

Les pays d'Asie du Sud-Est ont vendu en France, au premier semestre, cinquante et un millions de paires de chaussures, soit presque une paire par Français. Les importations de chaussures chinoises, sud-coréennes et taiwanaises ont augmenté de 46 % depuis le début de l'année (après avoir déjà gonflé de 22 % l'an dernier), alors que l'ensemble des importations ne progressaient que de 17 %. Ce brusque afflux menace la prépondérance de l'Italie, fournisseur traditionnel de la France, dont la part des importations est désormais à peu près équivalente à celle des pays d'Extrême-Orient.

Les producteurs français, dont les ventes et les exportations diminuent, elles, chaque année, et qui couvrent désormais moins de la moitié du marché intérieur, vont demander à la Communauté européenne de contingenter les importations sud-coréennes, et de mettre en place au préalable un contrôle *a priori*. La France a déjà obtenu, en juin, la suspension jusqu'en novembre des importations de Taïwan par la CEE, et a conclu un accord d'autolimitation avec la Chine pour les pantoufles et les espadrilles.

Ventes de yearlings

Baisse des prix de 24 %

Les traditionnelles ventes aux enchères de yearlings (jeunes chevaux d'un an) à Deauville n'ont totalisé que 35 millions de francs, lors de la première soirée, le samedi 22 août, soit 27 % de moins que l'an dernier (48 millions de francs). Le prix moyen s'est établi à 817 900 F par cheval vendu, contre une moyenne de 1 069 780 F l'an dernier, soit une baisse de 24 %. Une dizaine de yearlings sur les cinquante-trois présentés n'ont pas trouvé acquéreur.

SOCIAL

La rentrée syndicale

• La CGC applaudit les baisses d'impôts • La FEN met en garde sur le pouvoir d'achat

Les dirigeants syndicaux font les uns après les autres leur « rentrée », après M. Edmond Maire dans *le Monde* du 19 août. Tandis que M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, devait réunir une conférence de presse lundi 24 août, *les Echos*, publiaient une interview de M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC et *le Matin* un entretien avec M. Yannick Simbron qui deviendra en septembre secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

M. Marchelli se déclare satisfait des allègements d'impôts : *« La loi de finances 1988 concerne les catégories intermédiaires. J'avais demandé 4 %, j'ai eu 4 % (...). Nous enregistrons une baisse de la fiscalité directe importante et, contrairement à ce qui s'est passé depuis vint-cinq ans, le personnel d'encadrement n'est pas passé sous la table (– 3 % en 1987, – 4 % en 1988). »* M. Marchelli s'attend à deux nouvelles mesures (pour un coût de 400 millions au budget de l'Etat) : un doublement du plafond d'exonération de l'impôt sur le revenu pour l'indemnité de départ en retraite et un relèvement du plafond du quotient familial à partir du quatrième enfant.

Le président de la CFE-CGC souhaite que le pouvoir d'achat des salariés soit *« au moins conservé »*, jugeant notamment un *« coup de pouce nécessaire »* pour les fonctionnaires. *« Notre priorité,* ajoute-t-il, *c'est le redémarrage économique »*, et en percevant de signes et que notant à propos des entreprises : *« Le moment est plus que jamais venu de les aider à pousser les investissements aux plans industriels, recherche et formation. Mais il faudrait aussi que les chefs d'entreprise se réveillent un peu et prennent leurs responsabilités. »*

A propos d'une éventuelle unité d'action syndicale, M. Marchelli note : *« Si c'est pour défendre le syndicalisme ringard de Bergeron ou de Krasucki, je réponds non. Si c'est pour essayer de faire un bout de chemin avec des leaders qui réfléchissent comme Edmond Maire, pourquoi pas ? »*

Dans *le Matin*, M. Yannick Simbron (FEN) estime que *« le problème salarial est sans doute le plus crucial »*. Pour le futur secrétaire général de la FEN, *« le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne sera pas maintenu. Au début de l'année, le gouvernement avait projeté une inflation de 2,4 %. Pourquoi les fonctionnaires devraient-ils payer aujourd'hui le dérapage des prix ? »* Il souhaite donc que *« les fonctionnaires se mobilisent massivement pour mieux se faire comprendre ». « Il faut absolument bousculer,* souligne-t-il, *la hiérarchie administrative actuelle. Nous avons déjà réussi à la contourner, tout au moins ses rigidités, par le biais des primes et des indemnités de toutes sortes. Mais celles-ci sont, il faut le dire clairement, une perversion scandaleuse du système. (...) Je suis absolument favorable à une opération vérité sur les primes. »*

Près de six salariés sur dix ont plus de dix ans d'ancienneté

En 1985, 59,55 % des salariés avaient une ancienneté dans les entreprises supérieure à dix ans, selon une enquête publiée par l'hebdomadaire *Gestion sociale*, le lundi 24 août. L'enquête a été réalisée par l'institut Adia, qui a exploité, à partir d'une centrale de bilans sociaux de 1979 à 1985, un échantillon constant de 207 entreprises regroupant 1 624 592 salariés.

L'étude indique qu'en 1981 *« il y a eu changement de majorité dans les entreprises. Les salariés ayant moins de dix ans d'ancienneté ont cessé d'être les plus nombreux et depuis les autres n'ont cessé d'accroître leur suprématie relative »*. Le pourcentage de salariés ayant plus de dix ans d'ancienneté est passé de 46,92 % en 1979 à 51,51 % en 1981 et à 59,55 % en 1985 (45,66 % ont de dix à vingt-cinq ans d'ancienneté et 13,89 % plus de vingt-cinq ans).

Pour les cadres, on observe une quasi-stabilité : 63,75 % avaient plus de dix ans d'ancienneté en 1985, contre 62,75 % en 1979. En revanche, si 45,88 % des ouvriers avaient une ancienneté égale ou supérieure à dix ans en 1979, ils étaient 60,18 % en 1985.

L'enquête fait également apparaître que *« de 1979 à 1985, les salariés de plus de trente-cinq ans prenaient davantage de poids, passant de 55 % à 60 % dans les populations des entreprises »*.

Ainsi, les 35-49 ans ont vu leur proportion dans la population des entreprises augmenter en moyenne d'un point chaque année. En 1985, 49,64 % des cadres avaient de trente-cinq à quarante-neuf ans. Pour les ouvriers, ce pourcentage était de 41,48 %. Les entreprises embauchent moins et se séparent plutôt des moins anciens.

● **ERRATUM.** – Une erreur nous a fait titrer, dans *le Monde* daté 23-24 août, en page 9, l'article sur la fiscalité : « Les baisses d'impôts sur le revenu en 1988. » Il fallait évidemment lire : « Les baisses d'impôts de 1988 sur les revenus de 1987 ». L'article ne laissait, heureusement, aucun doute à ce sujet.

Economie

AFFAIRES

Retard pour la privatisation de l'UAP, du GAN et des AGF

Répartition, transfert, dépossession...

Prévue dans la loi de privatisation du 6 août 1986, la mise en vente des trois compagnies nationales d'assurance UAP, GAN et AGF se heurte à de nombreux obstacles. M. Balladur pourrait annoncer au « Club de la presse » du 30 août laquelle des trois sera vendue la première, avant la fin de l'année. Les modalités techniques, très complexes, retenues par le ministre d'Etat pour la privatisation des sociétés d'assurance ont en tout cas amené le Parti socialiste à dénoncer, par la voix de M. Laignel, *« Le hol-up de l'été »*, estimant de 30 à 40 milliards de francs les sommes en jeu. Le quotidien *Libération* avait évalué à 10 milliards de francs *« le trésor sur lequel les assureurs allaient faire main basse. »*

Multipliant les précautions, M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, avait pratiquement réussi jusqu'à présent dans sa politique de privatisation un parcours « sans faute ». Les accusations de *« bradage du patrimoine public »* ou de *« cession à des amis politiques »* n'ont pour l'instant guère accroché dans l'opinion publique. Au contraire, les Français se sont portés massivement acquéreurs de titres d'entreprises privatisées.

Avec la privatisation des sociétés d'assurance, le ministre d'Etat rencontre un obstacle d'apparence très technique, mais sur lequel, s'il trébuchait, il ouvrirait une brèche à l'opposition. D'ores et déjà, M. André Laignel, membre du secrétariat national du PS, a engagé, après un article paru à ce sujet dans *Libération*, la bataille. Il affirme que les restructurations actuelles léseront *« les ménages d'une partie considérable de leur épargne »*, chiffrant *« entre 30 et 40 milliards de francs »* les sommes en jeu *« réunies pour le compte de Balladur et de ses amis par les millions de foyers qui pensaient se prémunir et protéger leurs familles »*.

A qui appartiennent les actifs ?

De quoi s'agit-il ? A l'automne dernier, le ministre d'Etat annonçait que les trois premières entreprises nationales qui seraient privatisées seraient une société industrielle (Saint-Gobain), une banque (Paribas) et une compagnie d'assurance, les AGF (Assurances générales de France). Très rapidement, le ministre allait être informé de difficultés techniques très importantes pour la mise en vente dans le public des sociétés d'assurances.

Principal problème : à qui appartiennent les plus-values réalisées et potentielles qui se trouvent dans les portefeuilles des sociétés d'assurances : aux assurés ou aux actionnaires de ces sociétés (en l'occurrence et pour l'instant essentiellement l'Etat) ? Lorsqu'il a signé un contrat d'assurance-vie avec une compagnie, l'assuré lui verse de l'argent régulièrement et pendant une longue période.

La société d'assurance-vie dispose ainsi d'un capital très important qu'elle gère au mieux, en achetant au choix des immeubles ou des valeurs mobilières (actions et obligations). Inscrits pour leur valeur comptable dans les bilans des compagnies, ces actifs appartiennent-ils aux assurés ou à la société ? Comment les évaluer aujourd'hui ? Comment répartir les plus-values latentes ?

Pour vendre au public ces sociétés, il fallait au préalable répondre à toutes ces question. Aussi au printemps dernier, M. Edouard Balladur chargeait-il M. Jacques Mayoux, l'ancien président de la Société générale, d'un rapport sur ces différents points. Longtemps attendu, ce rapport n'est jamais venu. M. Mayoux aurait fait part au ministre d'Etat de ses conclusions. Dans la profession, de nombreux experts s'étonnent que sur un sujet aussi sensible, aucun rapport n'ait été rendu public.

M. Balladur affirme pourtant avoir retenu les propositions de son conseiller en ce domaine. Sur sa recommandation, les trois compagnies concernées sont en train de se restructurer. Elles transfèrent les actifs des compagnies d'assurance-vie et de capitalisation vers la société-mère, qui sera privatisée. La clé de répartition des plus-values est la suivante : les plus-values réalisées avant 1977 (date à laquelle les modalités de répartition des bénéfices des sociétés d'assurance ont été modifiées) sont totalement conservées par les sociétés, comme le sont les plus-values potentielles correspondant aux anciens contrats. En revanche, les plus-values sur les contrats postérieurs à 1977 sont réparties entre les assurés et les sociétés en prenant en compte la clé de répartition de bénéfices (85 % pour les assurés, 15 % pour les sociétés), l'ancienneté moyenne des contrats et une règle de prudence supplémentaire demandée par M. Balladur aux assureurs.

Dans les projets de restructuration, comment se fait cette répartition ? *Libération* affirme que les assureurs recevront plus de 70 % des plus-values latentes, les assurés 30 %. Les sociétés contestent ces évaluations, estimant que le partage est de 50-50. La Rue de Rivoli, refusant de donner un chiffrage de ce type, considère comme « fantaisistes » les évaluations publiées dans la presse.

« Ce transfert dépossède, selon un expert, *les souscripteurs d'assurance-vie d'une partie des plus-values, qui devraient, en droit, leur revenir. »* Ils ont, certes, jusqu'au 30 août pour protester contre cette opération auprès de leur société ou de la direction des assurances. Mais, pour l'instant, peu de contestations ont été reçues.

« Le hold-up de l'été »

Les socialistes dénoncent d'ores et déjà néanmoins le *« hold-up de l'été »*, alors que M. Balladur indiquait, en mai dernier, dans un entretien paru dans *le Figaro*, qu'il souhaitait *« préserver, voire développer l'intégralité des droits des assurés actuels »*.

La polémique ne fait que commencer.

Les dirigeants socialistes ne manqueront sans doute pas non plus de reprendre le thème lancé cet été par M. Jack Lang, assimilant privatisation à *« chiraquisation »*. Il est vrai que le gouvernement a placé à la tête des principales sociétés d'assurance des hommes proches de M. Chirac (M. Jean Dromer à l'UAP, M. François Heilbronner au GAN et M. Jean-Claude Jollain à la Mutuelle générale française).

Surtout, ce débat risque de handicaper le démarrage du plan d'épargne-retraite. Les décrets d'application sont attendus pour le début du mois d'octobre. Si les épargnants qui ont investi dans des contrats s'assurance-vie ont le sentiment d'être aujourd'hui lésés, accepteront-ils d'investir dans de tels plans, avec la perspective, un jour, d'être à nouveau perdants

ÉRIK IZRAELEWICZ.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Coopération entre Sucres et Denrées et la société malaisienne Kerry

La compagnie commerciale française Sucres et Denrées, l'un des plus gros opérateurs mondiaux du marché sucrier, avec un volume de 3 millions de tonnes traitées l'an dernier, négocie avec la société malaisienne Kerry la possibilité d'opérations communes. Une lettre d'intention a été signée avec ce courtier en matières premières. Sur les marchés de Hongkong, de Malaisie et de Singapour, Kerry est un des principaux opérateurs du Sud-Est asiatique, avec près de 1 million de tonnes de sucre par an. *« Nous désirons tous deux coopérer dans des zones géographiques qui ne nous sont pas familières »*, a indiqué un responsable de Sucres et Denrées. Mais il a refusé de dire si ce rapprochement pourrait déboucher sur une fusion entre les deux firmes.

Ferruzzi dément les rumeurs d'augmentation de sa participation dans Montedison

Le groupe italien Ferruzzi a implicitement démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait augmenté jusqu'à plus de 44 % sa participation dans le géant chimique Montedison (*le Monde* daté 23-24 août). Dans un communiqué, les dirigeants ont précisé que, *« à la date du 22 août 1987, les variations d'actions Montedison possédées par Ferruzzi Agricola Finanziara* [holding du groupe] *ne justifient aucune communication au comité de contrôle de la Bourse »* (Consob). Or, selon la législation italienne, les firmes doivent annoncer au Consob tous les achats d'actions représentant plus de 2 % du capital d'une entreprise cotée dans les trente jours suivant l'opération. La dernière déclaration de Ferruzzi au comité de contrôle faisait état, au 30 juillet, d'une participation de 39,59 %.

Les actionnaires de la filiale nord-américaine de Philips s'opposent à l'OPA de la maison mère

Les actionnaires de Philips Amérique du Nord ont engagé, vendredi 21 août, une action en justice afin de s'opposer à l'offre publique d'achat lancée par le groupe néerlandais Philips sur les 42 % du capital de sa filiale qu'il ne contrôle pas (*le Monde* du 19 août). Cette offre, valable jusqu'au 18 septembre, est jugée insuffisante par les porteurs d'actions : le cours du titre est, en effet, monté en Bourse de New-York à 53,8 dollars vendredi 21 août, alors que le groupe n'en offre que 50 dollars.

Desserte d'Orly : projet SNCF

La Compagnie financière et industrielle des autoroutes (Cofiroute) et le groupe de travaux publics Spie-Batignolles se sont joints à la SNCF pour présenter un projet commun de desserte de l'aéroport d'Orly. Ce projet (raccord à la ligne C du RER) représente un investissement de 600 millions de francs et reste en concurrence avec le système « VAL » présenté par Matra (raccordement à la ligne B du RER), qui devrait coûter 1,2 milliard de francs.

Mariage bancaire italo-allemand

La Banca Nazionale del lavoro (BNL), deuxième banque italienne, a signé un accord de rachat de la banque ouest-allemande Hesse Newman de Hambourg, rattachée au groupe Topfer. La vente a obtenu le feu vert des autorités ouest-allemandes, mais doit encore être approuvée par les autorités italiennes. – (*AFP*.)

TRANSPORTS

ETATS-UNIS

Nouvelles mesures de réglementation aérienne

Une semaine après la catastrophe de Detroit, qui a causé la mort de cent soixante personnes, Mme Elizabeth Dole, secrétaire aux transports, a annoncé, le samedi 22 août, le lancement d'un programme visant à renforcer la sécurité dans le ciel américain en limitant notamment l'accès de certains grands aéroports aux petits avions.

Neuf grands aéroports, dont ceux de Baltimore-Washington, Washington-Dulles, Orlando (Floride) et Salt-Lake-City (Utah), devraient ainsi voir leur espace aérien protégé, les petits avions n'y ayant qu'un accès limité. Ces aéroports à zone restreinte (Terminal Control Area – TCA) sont déjà au nombre de vingt-trois.

Le secrétaire aux transports a ajouté que l'administration de l'aviation civile (FAA) exigerait également l'installation sur les vols commerciaux d'un système d'alerte au trafic et aux risques de collision (TCA II). Cette dernière mesure pourrait être étendue à tous les appareils comportant plus de dix sièges, si la FAA la juge nécessaire, a déclaré le secrétaire aux transports. – (*AFP*.)

AGRICULTURE

Dans les Pyrénées-Orientales

Des animaux espagnols atteints de brucellose risquent de contaminer le cheptel

PERPIGNAN
de notre correspondant

La présence d'animaux atteints de brucellose dans un troupeau de bovins espagnols venus en estive sur le territoire français, dans le massif frontalier de la Rotja (Pyrénées-Orientales), provoque, depuis le 11 août, la colère des agriculteurs des villages de Py et de Sahorre, près du mont Canigou.

Le Syndicat des éleveurs (CDJA et FDSEA) déclare accepter la présence des troupeaux espagnols (au vu des droits de pacage acquis depuis 1333), mais demande *« l'alignement strict des mesures de prophylaxie sanitaires pratiquées en France sur les troupeaux espagnols transhumant en territoire français »*.

En 1985 et 1986, d'identiques incidents s'étaient produits avec, dans certains cas, jusqu'à 30 % du cheptel contaminé et contagieux. La brucellose, ou fièvre de Malte, qui se transmet à l'homme par le lait, est très sévèrement contrôlée en France.

J.-C. M.

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne : les jeunes loups de la City

(Suite de la première page.)

L'establishment traditionnel constitue encore le tissu et l'encadrement fondamental de la vie sociale et politique de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui.

Chassée par les invasions successives des banques américaines, japonaises et européennes, l'oligarchie juive qui régnait sur la City et qui, par ses origines, ne pouvait espérer un rôle dépassant les limites du *square Mile* s'est maintenant replié sur des objectifs plus modestes. Sa suprématie a été remplacée par les artisans de l'universalisation bancaire, génératrice de coutumes et d'aptitudes linguistiques qui laisseraient pantois les constructeurs de la tour de Babel. Ont maintenant disparu les gentlemen sans âge aux pantalons rayés et chapeau melon qui, vingt ans plus tôt, symbolisaient la City.

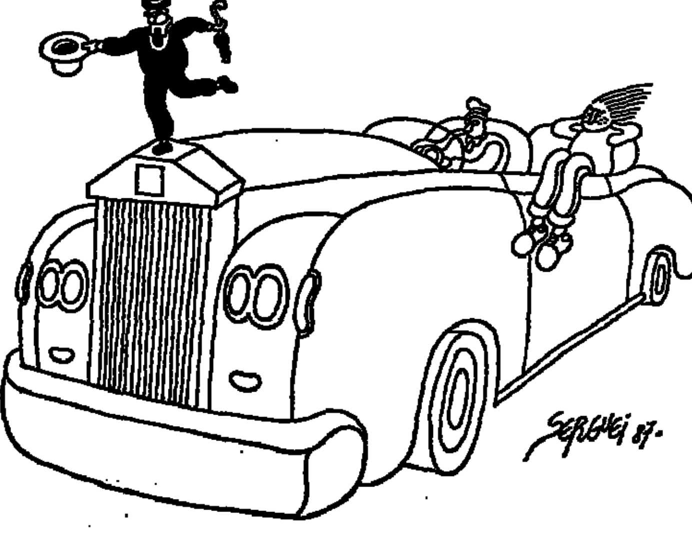
Nourris d'un maigre sandwich, entassés matin et soir dans les transports en commun de banlieues lointaines, ils se contentaient d'un salaire de famine pour le seul plaisir d'un statut social que reflétait leur appartenance aux grandes familles de banquiers de la City. Ils ont progressivement laissé la place, sous l'influence de la pénétration étrangère aux *yuppies*, ces très jeunes garçons attirés à coups de contrats fabuleux dans un monde dorénavant opérationnel vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les impératifs du travail et du rendement ont chamboulé les relations sociales.

Aujourd'hui la City se caractérise par une prolifération de jeunes loups sans autre foi ni loi que l'argent. Conducteurs de Porsche et locataires d'appartements onéreux dans les nouvelles résidences qui, au bord de la Tamise, s'édifient sur les anciens docks chers à l'empire victorien, habitués du Concorde, habillés de costumes clairs agrémentés de bretelles imagées, porteurs de chemises aux rayures chatoyantes et de chaussures à lacets qui ne se conçoivent qu'au travers d'œillets argentés, plus coutumiers du Bollinger 1979, d'Annabelle et autres clubs chics que de la « bitter » et des pubs plus ou moins crapoteux de leurs pères, ces jeunes gens à la carrière aussi brève que brillante, ne représentent pas l'Angleterre. Le contraste est flagrant, pour ne pas dire affligeant, entre une City flamboyante et le reste d'une Grande-Bretagne qui peut-être continue de survivre allègrement dans le Sud mais qui désespère et dépérit dans le nord de l'Angleterre, en Ecosse et au Pays-de-Galles.

Pourquoi donc la City a-t-elle pu effectuer une révolution technique et sociale aussi rapide et drastique que celle représentée l'automne dernier par l'introduction du « big bang », alors qu'une grande partie de la Grande-Bretagne se meurt de consomption ?

Un rigide système de classe

L'une des principales raisons réside dans la rigidité d'un système de classe qui n'a plus cours dans la City, mais dont la permanence continue de gouverner le reste du Royaume-uni a un point tel qu'il est difficile de l'imaginer si l'on ne vit pas dans le pays. Ce système continue d'emprisonner – pour ne pas dire empoisonner – la vie anglaise dans un carcan si étroit



qu'il débouche sur une passivité et une résignation sans égales.

Issue de l'establishment foncier qui déteste fondamentalement le travail, la classe dirigeante mérite peu ce titre. Elle n'aspire pas en fait à diriger quoi que ce soit, sinon son bon plaisir.

Les sociétés ont tendance à être élitistes. En France, le mandarinat s'exprime au niveau de la peau d'âne. Après l'ère polytechnicienne, il a trouvé son raffinement suprême au travers de l'ENA. Les Britanniques, se méfiant des spéculations intellectuelles, ont préféré conserver leurs anciennes classes sociales. Paraphrasant Maurice Thorez, on pourrait dire qu'en Grande-Bretagne on ne sort pas d'une classe sociale comme on le fait d'un moulin.

L'establishment foncier qui régit les us et coutumes des îles Britanniques se différencie des autres classes sociales par son homogénéité. L'establishment ne se subdivise pas. Il en va tout autrement de la classe travailleuse, terme qui traduit mieux l'expression *working class* que classe ouvrière. En effet, la classe travailleuse considère qu'elle effectue le travail nécessaire et que celui qui ne l'est pas est réalisé par les autres classes. Pour cette raison, la classe travailleuse a ses propres strates, qui vont de la production sans grande qualification à l'ouvrier hautement qualifié.

L'ambition première d'un membre de la *working class* sera d'accéder à la classe moyenne, qui, elle-même, se subdivise en couches différentes selon que l'on est commerçant, avocat, médecin ou industriel. Mais quelle que soit la profession concernée, on reste toujours ce que l'on était en naissant. Un individu (homme ou femme) issu de parents appartenant à la classe travailleuse continuera d'en faire partie aux yeux de la communauté même s'il parvient à exercer une profession le propulsant dans l'une des catégories de la classe moyenne. Il en ira de même pour ceux qui font partie de cette dernière, quels que soient leur richesse ou leurs talents, ils ne pourront jamais aspirer à rejoindre l'establishment.

Il est de toute manière difficile, en Grande-Bretagne, d'échapper à son origine sociale ne serait-ce que par l'intonation, l'articulation ou l'utilisation grammairienne du discours. Plus que partout ailleurs dan le monde, la sémantique britannique reflète l'ordre tribal, sa culture et son environnement spécifiques. A l'intérieur même de l'accent local, se renouent les disparités sociales. L'accent écossais varie selon l'origine patricienne, prolétarienne ou bourgeoise du quidam considéré.

Il y a maintenant des pairs et des lords socialistes. Cette dispersion de titres, qui s'inspire du vieux principe selon lequel les médailles sont moins onéreuses que les dons en nature, ne change rien à l'affaire britannique. En Grande-Bretagne, nulle OBE (Order of the British Empire) – l'équivalence britannique de la Légion d'honneur – ne remplacera le fait d'être bien né. Aucune osmose n'est possible entre classes sociales. Si l'on peut concevoir dans un roman populaire français qu'une fille de ferme épouse par amour le maître des lieux, l'héroïne anglaise n'y parviendra jamais autrement que par des voies criminelles. A cet égard, la littérature romanesque et cinématographique britannique regorge d'exemples. Dans les Hauts-de-Hurlevent, Heathcliffe ne parvient à dépasser sa déficience sociale qu'au travers d'une mort transcendentale.

La société anglaise y est-elle condamnée ? La City n'en a cure. Retranchée dans son îlot, elle assiste impassible aux heurs et malheurs du pays. Plus axée sur Tokyo, Francfort et New-York qu'à l'écoute de Liverpool, Birmingham ou Manchester, le « square mile », dont la principale fonction n'est plus d'être le pourvoyeur en capitaux de la Grande-Bretagne et de son gouvernement, s'est mis à l'écoute d'un monde auquel l'Angleterre profonde est encore loin d'appartenir.

CHRISTOPHER HUGHES.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié des articles sur la Belgique (*le Monde* du 18 août), l'Espagne (*le Monde* du 19 août), la Chine (*le Monde* du 20 août), l'Italie (*le Monde* du 21 août), la Suède (*le Monde* du 22 août).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

FINANCES

YOUGOSLAVIE

La presse révèle un scandale

Un scandale financier sans précédent a éclaté la semaine dernière en Yougoslavie : un des complexes agro-alimentaires « modèles » du pays, Agrokomerc, est accusé d'émettre depuis un an des lettres de change sans provision. Ces papiers sans valeur, valables généralement trois mois, étaient avalisés par la banque de la ville de Bihac (Bosnie-Herzégovine), et leur recouvrement était assuré par l'émission de nouveaux papiers... également sans valeur.

Cette fraude, officiellement estimée à 300 millions de dollars (plus de 1,8 milliard de francs), pourrait ébranler un système financier déjà fragile. Selon la presse yougoslave, l'escroquerie menacerait directement l'existence de cinquante-sept banques. De source officieuse, on affirme que la valeur des lettres de change émises, intérêt compris, qui augmente chaque jour, atteignait déjà en fin de semaine dernière 1,2 milliard de dollars.

Selon le vice-premier ministre, M. Milos Milosavljevic, l'endettement des entreprises auprès des banques, estimé à 13 milliards de dollars, est *« un facteur de déstabilisation plus dangereux encore que celui de la dette extérieure »* (20 milliards de dollars). L'indiscipline financière semble d'ailleurs être la règle : selon l'office de comptabilité fédéral, chacune des vingt-huit mille entreprises yougoslaves a violé au moins cinq fois la législation en ce domaine en 1986.

Une commission d'enquête composée de vingt-cinq inspecteurs de l'office a été nommée le 15 août dernier. Elle remettra son rapport aux autorités à la mi-septembre.

Selon la presse yougoslave, ces opérations n'ont pu s'effectuer sans la complicité des responsables politiques de Bosnie-Herzégovine, la République d'origine du premier ministre, M. Branko Mikulic. – *(AFP.)*

TAITTINGER

Les activités commerciales du champagne Taittinger se sont déroulées de façon satisfaisante pendant les sept premiers mois de l'exercice en cours. Fin juillet 1987, le chiffre d'affaires est en hausse de 15,26 % par rapport à l'an passé.

La récolte 1987 se présente sous des auspices favorables en dépit du temps relativement froid que la Champagne a connu au début de l'été.

VALEURS DE FRANCE

Le 14 août 1987, la valeur liquidative de la SICAF « Valeurs de France », Société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 362,53 F (364,55 F le 31/07/87).

A la même date, l'action de « Valeurs de France » cotait 360 F (364 F le 31 juillet 1987).



GROUPE INTERTECHNIQUE

ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 30 JUIN 1987

Pour l'ensemble du groupe IN2, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 264,1 MF contre 240,8 MF (+ 10 %).

Le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 288,2 MF contre 294,7 MF (– 2,2 %).

INTERTECHNIQUE

ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 30 JUIN 1987

Pour l'ensemble du groupe Intertechnique, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 605,7 MF contre 587 MF au 30 juin 1986 (+ 3 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 771,8 MF contre 693,4 MF (+ 11 %) ; le carnet de commandes consolidé est de 1 096,6 MF.

Pour la branche Aérospatiale et Systèmes, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 343,9 MF contre 346,9 MF ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 486 MF contre 399,5 MF (+ 22 %).

Pour la branche informatique, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 264,1 MF contre 240,8 MF (+ 10 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 288,2 MF contre 294,7 MF (– 2,2 %).

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 13 août
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	416 427
dont :	
Or	221 962
Disponibilités à vue à l'étranger	112 962
ECU	62 853
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 281
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	45 010
dont :	
Concours au Trésor public	38 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	156 839
dont :	
Effets escomptés	66 809
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	77 472
5) DIVERS	10 356
Total	706 106

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	223 902
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 609
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	30 858
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	93 886
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	49 157
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	10 382
Total	706 106

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	14 août	21 août
Valeurs franç. à rev. variable	103,5	103,6
Valeurs industrielles	113	112,9
Valeurs étrangères	135	134,8
Pétroles-Energie	106,8	106,8
Chimie	111,2	109,8
Métallurgie, mécanique	119,4	120,4
Electricité, électronique	96,5	96,1
Bâtiment et matériaux	118,7	119,8
Ind. de consommat. non alim.	116,6	118,1
Agro-alimentaire	114,1	116,5
Distribution	98,7	101,4
Transports, loisirs, services	97,3	98,5
Assurances	89,5	90,2
Crédit banque	97,5	97,3
Siconi	77,3	77,1
Immobilier et foncier	94,1	92,4
Investissement et portefeuille	93	92,7
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,1	98,9
Emprunts d'Etat	98,2	99
Emprunts garantis et assimilés	96,6	96,4
Sociétés	98,9	96,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 408,3	3 427,6
Valeurs étrangères	4 986,5	4 870,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	500,6	501,1
Valeurs étrangères	674,4	650,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	115,9	115,6
Emprunt d'Etat	113,6	113,3
Emprunts garantis et assimilés	115,9	115,8
Sociétés	117,9	117,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	411,4	411,4
Produits de base	274,4	268,5
Construction	469,3	463,5
Biens d'équipement	322,1	316,5
Biens de consom. durables	651,1	664,2
Biens de consom. non durables	581,6	582,7
Biens de consom. alimentaires	468,2	464,5
Services	370,8	373,6
Sociétés financières	512,7	510,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	429,9	439,7
Valeurs industrielles	403	402,5
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	349,1	346

CHANGES

Dollar : 6,09 F ⬇

Dans un marché très calme, le dollar est resté faible. Il est même tombé, en début de séance à Tokyo, à 141 yens, son niveau le plus bas depuis trois mois, forçant la Banque du Japon à intervenir pour enrayer la tendance. Les cambistes s'interrogent sur les intentions des autres banques centrales.

FRANCFORT	21 août	24 août
Dollar (en DM)	1,8275	1,8225

TOKYO	21 août	24 août
Dollar (en yens)	143,35	142,85

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 août) .... 7 5/16-7 3/8 %
New-York (21 août) ..... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	20 août	21 août
Valeurs françaises	102,9	102,7
Valeurs étrangères	134,5	134,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	409,8	411,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	20 août	21 août
Industrielles	2 706,79	2 709,50

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	20 août	21 août
Industrielles	1 708,20	1 727,20
Mines d'or	429,30	418,80
Fonds d'Etat	85,11	85,23

TOKYO

	22 août	24 août
Nikkei Dow Jones	25764,99	25779,92
Indice général	2164,97	2169,36

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 août
Nombre de contrats : 80 852 (nouveau record)

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,35	100,35	100,15	99,85
Précédent	99,70	99,65	99,50	99,50

LA VIE DE LA COTE

NOMURA PREND DES « PETITES ANGLAISES » SOUS SON AILE. – Nomura International, filiale de la maison de titres japonaise, annonce qu'elle va s'occuper, à compter du 24 août prochain, du courtage, avec fixation des prix (« market-making »), des actions de grandes sociétés britanniques.

Nomura a précisé qu'elle traiterait au départ les actions de dix sociétés : Allied Lyons, Beecham, British Gas, British Telecom, Cable and Wireless, Fisons, Glaxo, ICI, Jaguar et Reuters.

La firme exerçait déjà une telle activité sur la place de Londres pour les actions de sociétés japonaises.

DASSAULT : BAISSE DE 8,56 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER SEMESTRE. – Le groupe Avions Marcel-Dassault-Bréguet Aviation a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,11 milliards de francs au cours des six premiers mois de 1987, en baisse de 8,56 % par rapport à la même période de l'année dernière. Ce repli provient de la chute des « ventes de produits finis » (vente d'avions), qui tombe à 4,52 milliards de francs, en baisse de 13,86 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	6,0830	6,0860	+ 40	+ 55	+ 85	+ 110	+ 330	+ 420
$ can.	4,5979	4,6036	– 63	– 38	– 109	– 77	– 272	– 175
Yen (100)	4,2628	4,2679	+ 142	+ 165	+ 267	+ 297	+ 896	+ 987
DM	3,3414	3,3449	+ 105	+ 122	+ 209	+ 233	+ 683	+ 753
Florin	2,9651	2,9681	+ 59	+ 69	+ 121	+ 137	+ 426	+ 478
F.B. (100)	16,0777	16,0941	+ 138	+ 220	+ 310	+ 440	+ 1086	+ 1508
F.S.	4,0486	4,0533	+ 154	+ 172	+ 279	+ 307	+ 897	+ 976
L (1 000)	4,6118	4,6211	– 291	– 255	– 523	– 464	– 1065	– 936
£	9,9062	9,9171	– 209	– 166	– 379	– 315	– 1016	– 817

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 5/8	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6	6 1/2	6 5/16	6 5/8	6 1/2	6 13/16	6 13/16	7 1/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 1/4	3 3/8	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
L (1 000)	10 3/4	12	14	14 3/4	14 7/8	14 5/8	12 3/4	13 1/8
£	9 1/2	9 3/4	9 3/4	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 7/16	10 1/2
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 3/8	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

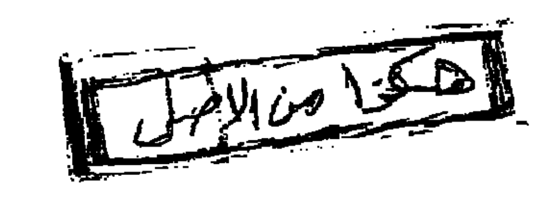
BOURSE DE PARIS

Comptant

[illegible]

Second marché

[illegible]



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

21 AOUT

Cours relevés à 17 h 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1925	1902	1905	– 1 04
4250	C.N.E. 3%	4248	4265	4265	+ 0 14
1232	B.N.P. T.P.	1186	1187	1187	+ 0 08
1124	C.C.F. T.P.	1125	1126	1127	+ 0 16
1257	Créd. Lyon. T.P.	1249	1249	1249	....
3000	C.G.E. T.P.	3125	3120	3120	– 0 16
1900	Renault T.P.	1920	1920	1920	....
2200	Rhone-Poul. T.P.	2187	2185	2185	– 0 09
1210	St-Gobain T.P.	1240	1255	1255	+ 1 21
1322	Thomson T.P.	1221	1220	1220	– 0 07
485	Accor	459	468 50	464 50	+ 1 20
525	Agence Havas	528	528	535	+ 1 33
670	Air Liquide	676	675	675	– 0 15
2480	Alcatel	2375	2377	2377	+ 0 08
1950	Als. Superm.	2020	2020	2075	+ 2 72
490	A.L.S.P.I.	470	461	461	– 1 91
405	Alsthom ★	398 90	386	386	– 3 23
2340	Arjom. Prioux	2584	2590	2590	+ 0 23
500	Aussedat-Rey	560	568	568	+ 1 43
1230	Aux. Entrepr. ★	1257	1287	1274	+ 1 35
1130	Avions Dassault	1095	1065	1072	– 2 10
580	BAFIP	533	545	544	+ 2 06
370	Bail-Equipem. ★	365	365	362	– 1 09
820	Bail Investis.	805	810	800	– 0 62
526	B.N.P. C.I.	534	534	534	....
650	Cie Bancaire	677	689	690	+ 1 92
480	Bazar H.-V.	480	490	485	+ 1 04
520	Béghin-Say ★	491	489	485	– 1 22
900	Berger (Mie)	886	895	898	+ 1 35
705	Bic ★	729	730	735	+ 0 82
1380	B.I.S.	1390	1361	1371	– 1 37
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
780	Créd. Lyon. (CI)	765	770	770	+ 0 65
1110	Crédit Nat. ★	1125	1130	1128	+ 0 27
240	Crouzet ★	231	231	232 40	+ 0 61
2700	Damart S.A.	2950	3040	3070	+ 4 07
420	Darty ★	431	431	433	+ 0 46
355	Darty (DP)	356	355	345	– 3 09
2130	De Dietrich	2090	2020	2040	– 2 39
340	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	562	586	578	+ 2 85
455	Drouot Assur.	461	467	470	+ 2 39
2340	Docks France ★	2364	2386	2400	+ 1 52
2200	Dumez ★	1089	1077	1100	+ 1 01
1210	Eaux (Gén.)	1268	1268	1255	– 1 03
1210	Ecco ★	1233	1215	1231	– 0 16
1050	Electro-Financ.	1059	1060	1061	+ 0 19
380	Elf-Aquitaine	367	355	368	– 2 44
345	— (certific.)	315	....	....	....
815	Epeda-B-Faure	913	920	920	+ 0 77
3680	Essilor	4052	3790	3880	– 4 24
2680	Essilor Int. (DP)	2830	2770	2790	– 1 41
500	Esso S.A.F. ★	470	465	463	– 1 49
2290	Eurafrance	2180	2180	2180	....
1430	Eurocom ★	1445	1440	1453	+ 0 55
3600	Euromarché	4115	4150	4155	+ 0 97
660	Europe n° 1 ★	627	645	619	– 1 28
1240	Exor	1190	1200	1200	+ 0 84
740	Facom	719	714	714	– 0 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 21/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

• : coupon détaché ● : droit détaché ◊ : offert d : demandé ◆ : prix précédent ★ : marché continu

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/8
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

M. Mitterrand à Digne :

Rassemblement, solidarité, fraternité

M. Mitterrand a inauguré, le samedi 22 août à Digne, le nouvel hôtel du département des Alpes-de-Haute-Provence. Après avoir reçu, de la part du maire RPR de Digne un accueil « républicain », le chef de l'Etat a ironisé sur le boycottage de sa visite décidé par les conseillers généraux de la majorité.

DIGNE
de notre envoyée spéciale

Provençaux et vacanciers avaient délaissé le marché où s'étalaient derniers melons et premiers raisins de l'été, pour s'installer le long du boulevard Gassendi. Les platanes de l'artère principale de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) abritaient ainsi une foule de robes, de t-shirts et de shorts bariolés, roses rouges et drapeaux tricolores. Les clic-clac des photographes amateurs venus immortaliser un *« Tonton qui n'est pas Toubon mais le meilleur »*, étaient couverts par les cris de *« Mitterrand-Président »*.

Président de la République ou président-candidat ? Symphatisants et adversaires avaient choisi la seconde solution, les premiers en venant dire tout haut quel est leur souhait, les seconds en s'abstenant pour mieux reprocher au chef de l'Etat une *« visite partisane »*. Le choix du boycottage, technique plutôt inédite de la part du RPR et de l'UDF mais appelée à la banalisation à en croire M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, mérite encore un certain rodage. Si les conseillers généraux de droite (à l'exception d'un UDF, M. André) avaient décidé de ne pas assister à l'inauguration du nouvel hôtel du département où siège un conseil général présidé, au bénéfice de l'âge, par un socialiste, en revanche, l'un d'entre eux, M. Pierre Rinaldi (RPR), avait réservé un accueil des plus républicains au chef de l'Etat.

En ce *« pays de paix, de tolérance et d'harmonie »*, comme il l'a défini lui-même, le maire de Digne a exprimé sa *« respectueuse déférence »* en faisant valoir que ses *« divergences »* visaient davantage à *« rechercher l'équilibre que la rupture »*. Ce n'est pas sans embarras que le responsable départemental du RPR, M. Pierre Delmar, député, a rejeté la responsabilité de la *« division »* sur le PS local « sectaire » et sur le chef de cabinet du président de la République, accusés, le premier, d'avoir sélectionné les invitations, le second, d'avoir adressé une lettre datée du 29 juillet spécifiant que l'accueil en mairie ne donnerait pas lieu à discours.

Eviter les « crises inutiles »

La mauvaise humeur n'a pas contaminé le chef de l'Etat qui, en souriant, a observé : *« Les Français ne se laissent pas assourdir par les petits cliquetis, ici ou là, qui ne méritent pas attention ; ils ne penseront pas que j'ai fait cette visite parce que demain, après-demain... au mois de mai... »* Après un silence, M. Mitterrand a ajouté : *« Je crois bien être à peu près le seul à être exempt de ce genre de maladie. »*

Après la traditionnelle revue des troupes, le détour par la mairie en construction, le président de la République a inauguré le nouveau siège du conseil général, occasion pour lui de *« résumer »* la loi de décentralisation *« l'œuvre importante de la précédente législature »*, qui *« a dessiné un nouveau visage interne de la France »* et a surtout donné aux élus *« la responsabilité »*, *« cette forme supérieure de la liberté »*. Il a souhaité que *« l'effort de déconcentration sera mené comme il faut jusqu'à son terme »*.

A ceux qui s'interrogeraient pour définir le rôle d'un président de la République, M. Mitterrand a apporté sa réponse. Il s'est *« appliqué »* depuis dix-huit mois, mais aussi depuis six ans et demi *« à faire vivre les institutions, à faire respecter la loi commune »* qu'il n'a pas votée et dont le respect interdit aux *« passions »*, aux *« antagonismes »*, de *« prendre le pas sur l'intérêt national »*. S'étant donc *« efforcé de préserver la paix civile et une bonne entente entre les Français »*, avec le sentiment que les Français ont, ensemble, évité *« des crises inutiles sans ôter quoi que ce soit à la vie démocratique »*, le chef de l'Etat a déclaré : *« Il faut que nous nous associons pour qu'ensemble nous fassions retrouver bonne santé à la France »*, meilleure santé économique, sociale et *« meilleure fraternité »*. Pour cela, il a recommandé de *« consacrer le maximum d'efforts pour former »* et *« investir »*, car c'est *« préparer l'avenir »*. Puis il a déclaré : *« Il faut que l'effort de la nation soit justement réparti (...). Si tous les Français et toutes les Françaises, les individus et les familles, les groupes sociaux, les petites et les grandes régions n'ont pas le sentiment qu'ils n'ont pas leur juste part à l'enrichissement national, si ses bienfaits sont confisqués par quelques individus, groupes sociaux, régions privilégiées, vous casserez l'élan. »* Sans davantage *« d'égalité, de solidarité et de justice sociale »*, la France ne pourra, a-t-il estimé, occuper le *« rang qui lui revient »*.

Puis M. Mitterrand a invité les Français à repousser *« les tentations vulgaires, pas réfléchies, contraires à* [leur] *histoire, du racisme, du refus »*. *« Il ne faut pas éliminer*, a-t-il dit, *mais toujours chercher à réunir et à rassembler. »*

Pour le président de la République, *« si nous savons faire tout cela, nous pourrons tout autant défendre la place de la France dans le monde, dire oui sans regret et sans restriction mentale au désarmement dès lors qu'il est général, dire oui à la paix tout en défendant nos intérêts, notre honneur national qui n'est pas une donnée qui peut être négligée »*.

Après avoir bavardé avec les élus présents dont M. Michel Pezet, ancien président socialiste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le président de la République a quitté le chef-lieu des Alpes-de-Haute-Provence plongé dans une torpeur caniculaire avec quelques souvenirs : un tableau offert par la municipalité, des livres, un olivier qui avait tout du bonsaï et une gazelle fossilisée, dons de l'assemblée départementale.

ANNE CHAUSSEBOURG.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 août

Bon départ

Le nouveau mois boursier démarre avec vigueur. Après avoir ouvert à + 0,65 %, l'indicateur instantané vers la fin de la séance enregistrait une avance de + 1,15 %. Hausse de GMT Entrepose (+ 5,58 %), de Via Banque (+ 5,02 %), Dumez (+ 4,55 %), Promodis (+ 4,24 %), Thomson (+ 4,10 %), Marine Wendel (+ 4,04 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	464 50	464	467
Agence Havas	536	535	543
Air Liquide (L')	675	682	688
Bancaire (Cie)	690	695	705
Bongrain	2949	2949	2950
Bouygues	1198	1199	1199
B.S.N.	4985	4985	5040
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1331	1335	1345
Club Méditerranée	657	657	660
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3980	3950	3970
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1460	1471	1460
Michelin	338 50	339	340
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2980	2980	2985
Navig. Mixtes	1017	1030	1047
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	980	979	981
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	481	489	488
Sanofi	741	745	746
Source Perrier	841	855	863
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	1980	1980	1990
Valéo	646	650	653

La guérilla entre TF 1 et la 5

M. Mougeotte accuse Médiamétrie d'avoir fourni son fichier à la 5

M. Etienne Mougeotte, directeur d'antenne à TF 1, ne veut pas laisser s'*« installer dans l'audiovisuel des mœurs dignes d'une République bananière »*. Interrogé par *Libération* sur la *« concurrence effrénée »* que se livrent les télévisions commerciales, il estime, en effet, *« parfaitement invraisemblable »* le fait que la 5 se soit, selon lui, *« procuré les mille adresses des foyers »* possédant un boîtier Audimat. Ces « boîtes noires » installées au domicile de particuliers représentatifs de la population française, permettent d'individualiser à tout instant l'audience de chacune des chaînes.

M. Mougeotte estime *« encore plus incroyable »* que l'organisme qui gère ce fichier — l'institut Médiamétrie — ait fourni à une chaîne *« un fichier d'une telle importance stratégique* (...). *Cela remet en cause l'ensemble du panel, qu'il va falloir modifier de fond en comble. » « Quand on en arrive là,* conclut le directeur d'antenne de la Une, *une remise en ordre du système s'impose. »*

[*« Pas une adresse n'a été fournie à la Cinq, pas plus d'ailleurs qu'à aucune autre chaîne »*, répond Mme Jacqueline Aglietta, directrice de l'institut Médiamétrie. *« Nous sommes en négociation avec cette chaîne, mais dans le respect des règles de déontologie habituelle. Nous avons avec la Cinq des discussions techniques portant sur la qualité de nos outils. »*]

RFA

Le fils de Rudolf Hess aurait été victime d'une hémorragie cérébrale

Bonn (*AFP*). — M. Wolf-Ruediger Hess, le fils de l'ancien dauphin de Hitler Rudolf Hess, a été victime, le dimanche 23 août, six jours après la mort de son père, d'une hémorragie cérébrale, ont indiqué l'ancien avocat de Hess, Me Alfred Seidl, et sa famille.

Le neveu de Rudolf Hess, M. Wieland Hess, a déclaré que son cousin avait eu cette attaque dimanche, se refusant à toute autre précision car il ne connaissait pas les résultats des examens médicaux.

M. Wolf-Ruediger Hess devait annoncer lundi, au cours d'une conférence de presse, les résultats de la seconde autopsie demandée par ses soins sur son père et les dispositions concernant les funérailles.

(*AFP.*)

La plainte pour corruption de la CNCL

Secret et code pénal

La plainte pour trafic d'influence ou corruption de la CNCL déposée contre le responsable de Radio-Courtoisie, M. Jean Ferré (*le Monde* du 31 juillet) pourrait-elle déboucher sur une « affaire » plus politique ? Reçue avec une ironie teintée de mépris à la fois par l'intéressé — qui a déposé, à son tour, une plainte pour dénonciation calomnieuse — et par les membres de la CNCL qui y ont lu la manifestation de dépit d'un candidat furieux de n'avoir pas obtenu son autorisation d'émettre (Larsen FM), la procédure commence en tout cas à en inquiéter plus d'un. Plusieurs événements survenus la semaine dernière en témoignent.

D'abord, le retour impromptu de vacances du juge Claude Grellier, chargé d'instruire l'affaire. Un retour suivi d'une série d'auditions menées tambour battant et d'une perquisition surprise, vendredi 21 août, boulevard Murat, au siège de Radio-Courtoisie. Accompagné de policiers, le juge s'y est fait ouvrir l'appartement pendant qu'une personne présente sur les lieux prévenait M. Jean Ferré, président du comité éditorial de Radio-Courtoisie et véritable initiateur du projet.

Un personnage connu dans le monde de la radio puisque, critique de télévision et de radio au *Figaro-Magazine*, il fut en 1981 à l'origine de Radio-Solidarité, appelée alors *« la voix de l'opposition »*, dont il anima de nombreuses émissions avant d'en être brusquement exclu en 1985. La directrice de la radio avait, semble-t-il, décidé un « recentrage » aux dépens des collaborateurs proches de l'extrême droite. Un comité de défense des auditeurs de Radio-Solidarité se mit alors en place (le CDARS), soutenu largement par le journal *Minute* et déclaré le 12 décembre 1985 au *Journal officiel* sous forme d'une association. Objet : *« Par tous moyens appropriés, développer l'existence d'un médium radiophonique local de haute tenue, vraiment libre, loyalement ouvert à toute l'opposition et n'ayant pas d'ennemis à droite... »*

C'est le CDARS qui déposa auprès de la CNCL la demande d'autorisation de Radio-Courtoisie ; c'est donc à ce nom que la commission la lui attribua. Pourquoi M. Jean Ferré, maître d'œuvre de la radio, ne figure-t-il pas parmi les membres de cette association, seule titulaire désormais de la fréquence ? Une question que se posent des enquêteurs qui évoquent les exigences de clarté de l'article 35 de la loi Léotard et l'interdiction de prête-nom.

Mais là n'est sans doute pas l'enjeu essentiel de la plainte déposée par Larsen FM (à laquelle d'autres radios pourraient se joindre) fondée sur la corruption active, passive ou le trafic d'influence (articles 177 à 183 du code pénal). Plainte qui concerne aussi bien les services de la CNCL que ses membres, dont certains la qualifient d'*« extravagante »*.

« Tout juge, dit l'article 183, *ou administrateur qui se sera décidé par faveur pour une partie ou par inimitié contre elle sera coupable de forfaiture et puni de la dégradation civique. »* Par *« faveur ou par inimitié » :* voilà bien la question. Elle porte sur le rôle, les méthodes et le fonctionnement de la CNCL, sur son pouvoir jugé trop souvent absolu ; elle rappelle, enfin, son obligation d'extrême impartialité.

L'article 183 n'a pratiquement jamais été utilisé. Il existe pourtant et permettrait, dans cette affaire, des investigations multiples. Mais une disposition de l'article 8 de la loi Léotard (ajoutée à la demande du groupe RPR du Sénat) soumet la CNCL à une obligation de secret renforcée. Une sorte de « secret-défense » sans équivalent. De quoi compliquer singulièrement l'instruction d'un dossier déjà bien délicat dont les retombées dépassent le sort de Radio-Courtoisie, voire même de la CNCL.

ANNICK COJEAN.

● **Vingt ans après, « Cinq colonnes à la une » revient sur TF 1.** — « Cinq colonnes à la une », la plus célèbre émission de reportages de l'ORTF, lancée en 1959, va renaître sur TF 1. En effet, Igor Barrère a reçu l'autorisation de Mme Michèle Cotta, directrice de l'information sur TF 1, de réaliser, pour 1988, dix numéros spéciaux inspirés du prestigieux magazine lancé par Pierre Lazareff, aujourd'hui décédé, MM. Pierres Desgraupes, Pierre Dumayet et lui-même. Mais feront-ils, en 1988, le même « Cinq colonnes » qu'il y a vingt-cinq ans ? En auront-ils les moyens financiers ? *« Nous ferons une émission du temps présent avec une approche journalistique prospective, en gardant l'esprit de Pierre Lazareff,* précise M. Igor Barrère.

Une lettre bimensuelle de la CNCL

La Commission nationale de la communication et des libertés publiera, à partir de la mi-septembre, une lettre d'information bimensuelle à destination des professionnels de la communication.

Tirée à mille exemplaires, elle sera envoyée (gratuitement au départ) aux divers acteurs et observateurs du paysage audiovisuel français : sociétés de programmes, journalistes, parlementaires spécialisés, ambassades françaises et étrangères, ainsi qu'aux homologues de la CNCL à l'étranger.

Chaque numéro devrait s'ouvrir par un éditorial — « le point sur l'actualité » — rédigé par le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, ou par l'un ou l'autre des treize membres en fonction de leur spécialisation et de l'actualité. La lettre comprendrait ensuite différentes rubriques, avec une section juridique qui fera le point sur l'ensemble des décisions et avis de la CNCL parus au *Journal officiel*. Un agenda précis permettra également de connaître le calendrier de travail de la CNCL ainsi que les déplacements des membres et leurs participations à diverses manifestations.

Un dossier thématique conçu avec l'aide des services de la commission pourrait enfin conclure cette publication d'une huitaine ou douzaine de pages, dont la réalisation a été confiée à M. Guillaume Sainteny.

Des cancéreux au mont Blanc

Grimpeurs de l'espoir

Trois Japonais atteints d'un cancer ont réussi, le dimanche 23 août, l'ascension du mont Blanc (4 807 mètres). Cette escalade leur avait été conseillée par le docteur Jiuro Itami, de l'hôpital de Shibata (Japon), un médecin japonais persuadé de l'importance des facteurs psychosomatiques dans le développement du cancer. *« Le malade doit être son propre médecin,* estime le docteur Itami, *il doit se fixer un but quotidien pour lutter contre sa dégradation physique. »*

Après avoir été opérés de leur cancer, les patients du docteur Itami avaient escaladé par deux fois le mont Fuji. Fort de cette expérience originale de « thérapie des cimes », sept d'entre eux étaient venus à Chamonix bien décidés à grimper sur le toit de l'Europe. A bout de forces, quatre malades ont dû interrompre leur ascension au refuge du Goûter (3 863 mètres), tandis que les trois autres, escortés par des guides, des gendarmes, des médecins et des journalistes, parvenaient sans trop de difficultés au sommet.

EN BREF

● **Le colonel Kadhafi promet de contribuer à la libération de M. Terry Waite.** — Le chef de la révolution libyenne a promis au *« représentant de l'Eglise anglicane, le Dr Leith, de contribuer dans la mesure de ses possibilités à l'élargissement de Terry Waite »*, a rapporté dimanche 23 août l'agence libyenne d'information JANA. Cette promesse a été formulée lors de l'audience que le numéro un libyen a accordée au Dr Leith, qui avait sollicité son intervention en faveur de M. Waite, a indiqué JANA sans préciser la date de cet entretien. — (*AFP.*)

● **Disparition d'un des cousins Hindawi, en liberté surveillée à Gênes.** — Awni Hindawi, cousin de Nezar et Hasi Hindawi, arrêtés et condamnés à Berlin et à Londres, a disparu de Gênes (nord-ouest de l'Italie) où, arrêté le 18 juin 1986, il avait été remis en liberté surveillée le 24 décembre suivant, a-t-on appris samedi de source policière. Membre présumé du Mouvement révolutionnaire jordanien, Awni Hindawi aurait quitté discrètement l'Italie depuis vingt jours ou un mois, estime-t-on de même source. Les polices des aéroports italiens ayant son signalement, les enquêteurs n'excluent pas qu'il se soit servi d'un faux passeport pour quitter le pays. Hindawi, arrivé à Gênes comme étudiant en sciences politiques, avait été arrêté à la suite de l'interception d'une lettre de son cousin Nezar lui demandant d'effectuer une prise d'otages en Palestine pour obtenir sa propre libération. — (*AFP.*)

● **ÉTATS-UNIS : deux morts, vingt-neuf blessés au cours d'une procession à Boston.** — Deux personnes ont été tuées et vingt-neuf autres blessées, dont huit grièvement, par un camion remorquant un char de carnaval qui s'est écrasé dans la foule au cours d'une procession religieuse, le samedi 22 août à Boston. Les deux victimes sont une femme enceinte et une fillette de dix ans. La procession était organisée par la communauté hispanique de Boston. — (*Reuter.*)

● **ETATS-UNIS : un condamné à mort exécuté en Louisiane.** — Un comptable condamné à mort pour avoir tué sa secrétaire de peur qu'elle ne le dénonce pour avoir détourné 84 000 dollars a été exécuté, le lundi 24 août, par électrocution, à Angola (Louisiane). C'est le huitième condamné à mort exécuté cet été en Louisiane et le quinzième depuis que cet Etat a rétabli la peine capitale en 1983. — (*AFP.*)

● **CANADA : Arrestation de deux membres de Greenpeace.** — Deux membres de l'organisation écologiste Greenpeace ont été arrêtés, le samedi 22 août, alors qu'ils tentaient d'empêcher un navire de guerre américain d'accoster dans le port de Toronto. Six militants de Greenpeace avaient été arrêtés à Vancouver, la semaine précédente. Ils s'étaient enchaînés au quai afin d'empêcher un autre navire américain d'accoster. — (*AFP.*)

● **Accident de car-ferry au Bangladesh : soixante disparus.** — Soixante personnes au moins on été portées disparues près de Dacca (Bangladesh), où un car-ferry surchargé s'est retourné, le dimanche soir 23 août, sur la rivière Buriganga. Le navire a coulé après avoir heurté un pont. — (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 23-24 août 1987 a été tiré à 449 215 exemplaires

A B C D F G H